

T- KIT 7

La Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse



Collection de kits de formation

Partenariat jeunesse

Partenariat entre la Commission européenne
et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse



T-Kit 7

La Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse

Édition révisée

Rédactrice en chef

Mara Georgescu

Auteurs de l'édition révisée

Paola Bortini

Miguel Ángel García López

Contributrice

Zara Lavchyan

Autres membres du comité éditorial

Gülesin Nemutlu Unal

Gerard Tosserams

Ruxandra Pandea

Marta Medlinska

Auteurs de la première édition

Miguel Ángel García López

Andreas Karsten

Peter Merry

Yael Ohana

Alison Straker

Conseil de l'Europe et la Commission européenne

Édition anglaise :
T-Kit 7 – European citizenship in youth work
(revised edition)
ISBN 978-92-871-8484-9

Les opinions exprimées dans cet ouvrage commandé par le Partenariat entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne dans le domaine de la jeunesse relèvent de la responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel des institutions partenaires, de leurs États membres ou des organisations avec lesquelles ils coopèrent.

Tous droits réservés Aucun extrait de cette publication ne peut être traduit, reproduit ou transmis, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique (CD-Rom, Internet, etc.) ou mécanique (photocopie, enregistrement, système de stockage ou de recherche de données, etc.), sans l'autorisation écrite préalable de la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg Cedex ou publishing@coe.int).

Couverture : Service de production des documents et publications (SPDP), Conseil de l'Europe
Illustrations de Matia Losego ; images : Shutterstock.com
Mise en page : Jouve, Paris

Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
<http://book.coe.int>

Texte issu du Conseil de l'Europe et utilisé avec son accord. Ce document est publié avec l'accord du Conseil de l'Europe mais sous la seule responsabilité du ou des traducteurs.

© Conseil de l'Europe et la Commission européenne, décembre 2017, édition anglaise

© Agence du Service Civique Agence Erasmus+ Jeunesse & Sport, France, décembre 2022, édition française

Bienvenue dans la série des T-Kits

Certains d'entre vous se sont peut-être demandé : mais que signifie «T-Kit» ? À cette question, nous pouvons apporter au moins deux réponses simples. La première est qu'il s'agit de l'abréviation de l'expression anglaise : « training kit », c'est-à-dire kit de formation. La deuxième est liée à sa sonorité, qui rappelle celle de « ticket », le titre de transport qui nous permet de voyager. Ainsi, ce T-Kit est un outil qui peut servir à chacun de nous dans son travail.

Plus précisément, nous destinons cette publication aux travailleurs de jeunesse et aux formateurs, afin de leur apporter des outils théoriques et pratiques pour travailler avec des jeunes et les former.

La série des T-Kits est le fruit des efforts collectifs déployés par des personnes de diverses cultures, professions et organisations. Des formateurs de jeunesse, des responsables d'ONG de jeunesse et des auteurs professionnels ont travaillé ensemble pour produire des publications de grande qualité qui répondent aux besoins du groupe cible, tout en tenant compte de la diversité des approches de chacun des sujets en Europe.

Les T-Kits sont publiés dans le cadre du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet : pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership

Contents

PRÉFACE	5
Un mot sur le vocabulaire	7
1. INTRODUCTION	8
Approche	8
Structure et contenu	9
2. AU SUJET DE LA CITOYENNETÉ	10
Une recherche permanente	10
Formes actuelles	11
3. UNE PRATIQUE SOCIALE	14
Les quatre dimensions : politique, sociale, culturelle et économique	15
Les sentiments d'appartenance : une approche personnelle	16
Un concept dynamique, complexe et global	18
4. TRAVAIL DE JEUNESSE ET CITOYENNETÉ EUROPÉENNE	19
L'apprentissage chez les jeunes	20
5. CONSTRUIRE L'EUROPE ENSEMBLE	23
Le concept et la pratique s'alimentent l'un l'autre	24
Au-delà des représentations stéréotypées	25
Un statut volontairement choisi devient un rôle social	25
Les droits de l'homme comme fondement de la citoyenneté européenne	25
Les relations entre citoyens et la société civile	26
Critères communs de définition de l'identité	27
Sentiment d'appartenance	27
L'europe, mémoires collectives ou construction continue	28
L'europe, territoire mental	28
Culture - plastique, politique et contingente	29
L'europe, ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir	29
Construire, déconstruire, reconstruire	29
6. QUESTIONS SOULEVÉES PAR LE TRAVAIL DE JEUNESSE	31
Apprentissage informel de la citoyenneté	31
Le rôle de la communauté	32
Identités multiples	32
Patrimoine national et europe	33
L'europe et le reste du monde	34
Le rôle des croyances et des religions	35
7. L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ	36
Conceptions républicaines ou communautaristes de l'éducation à la citoyenneté	36
Conceptions individualistes de l'éducation à la citoyenneté	36
Activités pédagogiques sur la citoyenneté européenne	38
Initiation	40
Exploration des points de vue des participants	46
Approfondissement	55

8. AUTRES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR DES THÈMES RELATIFS À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE	69
Le conte des deux cités	69
Une mosquée à sommeil-city	69
Puis-je entrer ?	70
Rêves	70
Euro-rail « à la carte »	71
Forcer le cercle	71
Comment respecter les minorités et vivre avec elles ?	71
Que chaque voix soit entendue	72
Limite 20	72
Nouer des liens	73
Sur l'échelle	73
Contes et légendes du monde	74
Voter ou ne pas voter ?	74
La réunion syndicale	75
9. CITOYENNETÉ EUROPÉENNE : ÉLÉMENTS HISTORIQUES	76
La citoyenneté dans l'antiquité	76
Le moyen âge	76
Les lumières en europe	77
La conception libérale de la citoyenneté	77
Révolutions	77
L'état-nation	78
Les droits de l'homme sont plus anciens que vous ne le croyez...	79
Les femmes	79
La citoyenneté en europe depuis 1945	79
10. APPEL À L'ACTION ET À LA RÉACTION	84
11. TRAVAUX INSTITUTIONNELS PERTINENTS SUR LA CITOYENNETÉ	85
Conseil de l'Europe	85
Union Européenne	86
Le partenariat entre la Commission Européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse	86
12. BIBLIOGRAPHY	87

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La dynamique citoyen – communauté.	10
Figure 2 : Cadre conceptuel de la citoyenneté	14
Figure 3 : Sentiments d'appartenance	16
Figure 4 : Appartenances multiples	16
Figure 5 : Élargissement des sentiments d'appartenance	17
Figure 6 : Objectifs du travail de jeunesse portant sur la Citoyenneté européenne	20
Figure 7 : Thèmes	21
Figure 8 : Aptitudes et valeurs	21

Préface

Bienvenue dans cette édition révisée du T-Kit sur la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse !

Le but de ce T-Kit est de trouver des moyens pour inciter les jeunes à s'impliquer davantage dans la société (en explorant ainsi la notion de citoyenneté) et de les accompagner à mesure qu'ils développent leur sentiment d'appartenance à une communauté élargie, se préoccupent de son présent et de son avenir et s'engagent à respecter ses valeurs.

Le concept de Citoyenneté européenne est étroitement lié aux idéaux de la démocratie, de la participation et des droits de l'homme, en Europe et au-delà. D'une part, un grand nombre de jeunes expriment ces idéaux de multiples manières, en tant que citoyens actifs, au sein des structures démocratiques formelles comme en dehors. D'autre part, encourager les jeunes à s'impliquer davantage dans la société et à se préoccuper de la marche de l'Europe et du monde en général reste un défi à relever.

Certaines questions ne sont pas encore tranchées. À quel niveau les jeunes devraient-ils s'impliquer dans la société ? Quel peut être l'impact des organisations de jeunesse face aux grands enjeux européens ou mondiaux ? À mesure que nous prenons conscience des processus sociétaux à l'échelle planétaire, nous avons la responsabilité de répondre à ces questions à l'échelle locale. La Citoyenneté européenne renvoie également à ce lien entre les réalités locales et les processus internationaux et européens d'ordre plus général.

À cet égard, l'Europe peut jeter un pont entre les deux. Alors que la nation perd de son influence et de sa pertinence dans nos vies mondialisées d'aujourd'hui, l'Europe peut être un espace transnational de communication et d'action, solidaire avec le reste du monde. Les jeunes savent qu'un vaste monde les attend au-delà de leurs communautés locales, et l'Europe peut leur offrir des occasions de le découvrir, d'apprendre et de s'engager. L'espace européen élargi peut être une plateforme pour échanger et trouver ensemble des solutions. Voilà le sens, l'idée et la potentialité du concept de Citoyenneté européenne.

La révision de ce T-Kit a eu lieu pendant une période particulière pour l'Europe et le monde. La crise financière de 2008, avec ses multiples facettes (financière, économique, sociale, politique et liée à la construction de l'Europe), a bouleversé la vie quotidienne de tous les Européens, et des jeunes en particulier. On peut observer de nombreux signes qui montrent une remise en question profonde de l'unité européenne. En ces temps de crises et d'urgences, entamer une large réflexion sur la Citoyenneté européenne pourrait être considéré comme trompeur. Sur quoi devrait-elle porter exactement ? Peut-on encore réellement parler d'un sentiment de Citoyenneté européenne alors que les discours antieuropéens et appelant à la souveraineté nationale se multiplient dans certains pays ? Quel est le rôle des jeunes, et quel rôle le travail de jeunesse peut-il jouer en tant qu'espace propice à l'exploration des réalités mondiales et à la prise en main de ces sujets par les jeunes ?

D'un autre côté, plus que jamais, on observe un certain consensus (entre les pays, les communautés, les acteurs sociaux, les institutions, les organisations et les citoyens) quant à la nécessité d'apporter des réponses coordonnées à cette « crise » au niveau européen et à défendre ensemble les valeurs et les missions des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix.

Les périodes de transformation comme celle-ci engendrent toujours des opportunités, mais aussi des menaces. On peut notamment citer les menaces que représentent la désillusion et la frustration à l'égard de la politique, les réglementations mal coordonnées ou purement axées sur la finance, le populisme, le nouvel essor du nationalisme ou l'action égoïste de l'Europe dans un environnement mondialisé. Parallèlement, on ressent la possibilité et la nécessité de renforcer la démocratie pour que les institutions nationales et européennes deviennent plus proches des intérêts et des préoccupations des citoyens. On voit apparaître de nouveaux mécanismes de participation et des initiatives permettant aux acteurs de la société civile de façonner les politiques et d'orienter à long terme les réponses des sociétés face aux défis à relever. Un grand nombre de projets et d'initiatives montrent qu'il est possible de renforcer les approches relevant des droits de l'homme en faveur de l'évolution sociale – et mettant notamment en jeu les droits sociaux – non pas comme un luxe qu'on peut se permettre quand tout va bien mais comme autant de repères sociaux, juridiques et éthiques nécessaires pour vivre ensemble dans l'égalité et la dignité.

La diversité est un autre enjeu qui a orienté nos réflexions pendant la révision de ce T-Kit. En Europe, la diversité est plus qu'une simple caractéristique sociale. La diversité est au cœur de l'Europe. En temps de crise la diversité n'est plus seulement une valeur, c'est une opportunité. Nous pouvons miser sur la diversité pour trouver des solutions adéquates aux défis qui agitent un monde complexe et interconnecté, en évitant du même coup les réponses fondées sur l'exclusion et les simplifications. Le travail de jeunesse peut aussi avoir pour mission de créer un espace de dialogue autour de la diversité et de donner aux jeunes les compétences nécessaires pour qu'ils vivent ensemble dans des sociétés multiculturelles. Les compétences interculturelles sont d'ailleurs sans aucun doute essentielles pour agir dans un esprit de Citoyenneté européenne.

Enfin, cette révision du T-Kit porte un regard plus historique sur le projet européen. De mémoire d'homme, il y a toujours eu des guerres entre des pays européens voisins, de jeunes Européens étant appelés à en tuer d'autres. Plus récemment, le sud-est de notre continent a été le théâtre d'actes de destruction qui a aussi apporté son lot de douleur. Développer la Citoyenneté européenne, c'est aussi consolider l'intégration européenne, surmonter les défis actuels et investir dans l'avenir.

Le Partenariat entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne dans le domaine de la jeunesse définit la Citoyenneté européenne comme l'une de ses priorités. Après la publication en 2003 du premier T-Kit sur le sujet, dont le titre était « En chantier », ce Partenariat a organisé trois séries de formation pour les formateurs de jeunesse, les travailleurs de jeunesse et les éducateurs, ainsi qu'un séminaire de recherche, et préparé d'autres documents sur le même thème. Ont suivi d'autres formations dans le cadre du programme Jeunesse en action de la Commission européenne et de nombreuses activités complémentaires organisées par des ONG de jeunesse et d'autres organisations de la société civile. Face à l'évolution des réalités européennes, il est apparu nécessaire de réviser ce T-Kit, d'une part pour rapprocher le concept de Citoyenneté européenne des espaces que le travail de jeunesse offre aux jeunes désireux d'apprendre à faire partie de la société, et d'autre part pour le mettre à jour et y ajouter des informations et des connaissances utiles pour les travailleurs de jeunesse et des éducateurs.

De toute évidence, l'idéal de la Citoyenneté européenne est encore « en chantier », et de nombreuses questions attendent une réponse. Que représente cette communauté européenne pour les jeunes ? Perçoivent-ils au moins l'Europe comme une communauté à laquelle ils appartiennent ? Pourquoi sont-ils si peu nombreux à voter lors des élections européennes ? L'Europe a-t-elle un avenir ? Si la réponse est « oui », alors les jeunes d'aujourd'hui sont ceux qui façonneront cet avenir. L'Europe devrait être le forum où ces questions sont débattues et où les valeurs partagées servent de base aux actions, à la fois en Europe et vis-à-vis du monde extérieur – si toutefois on considère que ce qui se trouve au-delà des frontières européennes est « extérieur ».

Ce T-Kit sur la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse ne pourra pas prendre vie si ses lecteurs ne s'en emparent pas. En tant que membres du comité éditorial, nous nous permettons d'exprimer quelques attentes. Nous espérons que vous trouverez cet ouvrage ouvert et ambitieux. Il contient quelques références conceptuelles indispensables et se veut axé sur la pratique, mais ce n'est pas un livre de recettes. Nous espérons également qu'il vous aidera à faire entrer la Citoyenneté européenne dans l'expérience et dans l'esprit des jeunes, mais aussi dans leurs cœurs.

Nous vous souhaitons une bonne exploration. Vous pouvez considérer cet ouvrage comme un d'itinéraire et décider de le consulter dès à présent ou de l'emmener pour plus tard. Quoiqu'il en soit, bon voyage !

Paola Bortini, Gülesin Nemutlu, Miguel Ángel García López, Gerard Tosserams,
Zara Lavchyan, Ruxandra Pandea, Mara Georgescu, Marta Medlinska

UN MOT SUR LE VOCABULAIRE

Lors de la révision de ce T-Kit, le comité éditorial a fait un certain nombre de choix linguistiques.

Ainsi, il a été décidé d'écrire « Citoyenneté européenne » avec une majuscule, pour distinguer ce concept du statut juridique de citoyen d'un État membre de l'UE. Tel que présentée dans ce T-Kit, la Citoyenneté européenne revêt une autre dimension, une dimension beaucoup plus vaste.

L'équipe a également choisi d'utiliser les termes « éducation à la citoyenneté » et « éducation à la Citoyenneté européenne » pour souligner le lien entre les processus pédagogiques et leurs résultats pratiques. D'autres termes similaires sont également employés. Par exemple, la Commission européenne privilégie le terme « éducation civique », tandis que le Conseil de l'Europe parle d'« éducation à la citoyenneté démocratique et éducation aux droits de l'homme ». Le Centre Nord-Sud a opté pour « éducation à la citoyenneté mondiale », pour rendre compte de la dimension mondiale de l'éducation à la citoyenneté.

Chapitre 1

Introduction

Le titre de ce T-Kit révisé, *La Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse*, indique qu'il est possible et souhaitable de rapprocher la Citoyenneté européenne des espaces créés par le travail de jeunesse pour les jeunes, et que l'expérience nécessaire existe.

Ce T-Kit a pour principal objectif d'aider ceux qui interviennent auprès des jeunes à mettre au point des activités axées sur la Citoyenneté européenne – c'est-à-dire des activités qui utilisent ce concept comme approche et cadre pour le travail de jeunesse, qui renforcent la Citoyenneté européenne ou qui poussent à agir dans la société pour mettre en pratique les valeurs qu'elle véhicule, comme la démocratie et les droits de l'homme.

APPROCHE

La Citoyenneté européenne est un concept dynamique et complexe, et l'éducation à la Citoyenneté européenne ne va pas sans un certain nombre de défis à relever. Sans toutefois négliger la diversité des points de vue et des évolutions dans ces domaines (controverses comprises) l'approche choisie dans ce T-Kit est axée sur la pratique.

Cela signifie que, pour répondre à la question « qu'est-ce que la Citoyenneté européenne ? », il fournit des informations et des propositions permettant une compréhension approfondie. Il invite également les lecteurs à se considérer eux-mêmes comme des *citoyens* et à construire leur propre compréhension de ce que peut devenir la Citoyenneté européenne dans leur contexte, dans le cadre des valeurs sur lesquelles l'Europe moderne a été bâtie.

Ce T-Kit propose des orientations pédagogiques et des activités conçues dans un contexte international, ainsi que des réflexions sur leur utilisation et leur adaptation à d'autres contextes. Pour qu'elle porte ses fruits, l'éducation à la Citoyenneté européenne doit établir des liens avec la vie quotidienne des jeunes, leurs lieux de vie, leurs espoirs et leurs capacités.

Ce T-Kit s'appuie sur les approches existantes en matière d'éducation à la citoyenneté démocratique, définies comme des pratiques

qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société, d'apprécier la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit. (Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, 2010)

L'édition révisée peut être utilisée aussi bien dans le travail de jeunesse à l'échelle locale que dans le cadre d'initiatives internationales. Les activités ont été conçues pour être pratiquées dans le contexte de l'éducation non formelle, mais elles peuvent être adaptées à d'autres environnements.

Le contenu portant sur les différents concepts de la citoyenneté est en grande partie repris de la première édition. La section sur l'histoire de la citoyenneté a été mise à jour.

STRUCTURE ET CONTENU

Le chapitre 2, « Au sujet de la citoyenneté », et le chapitre 3, « Une pratique sociale », étudient les principaux concepts utilisés dans ce T-Kit et les relations entre eux. Le chapitre 4, « Travail de jeunesse et Citoyenneté européenne », et le chapitre 5, « Construire l'Europe ensemble », décrivent les principaux concepts et les orientations pédagogiques de ce T-Kit à l'aide d'exemples concrets montrant comment aborder ce thème dans le travail de jeunesse. Le chapitre 6, « Questions soulevées par le travail de jeunesse », présente quelques-unes des problématiques et controverses liées à la Citoyenneté européenne : apprentissage informel, identités multiples, Europe et reste du monde, patrimoine national, religion et rapport au pouvoir.

Le chapitre 7 explique brièvement les principales approches utilisées pour l'éducation à la citoyenneté. Le chapitre 8, « Autres activités pédagogiques sur des thèmes relatifs à la Citoyenneté européenne », regroupe des activités prêtes à être réalisées et adaptées dans le cadre du travail de jeunesse, ainsi que d'autres ressources pédagogiques utiles. Les chapitres 1 à 8 sont complétés par le chapitre 9, qui revient sur l'histoire de la citoyenneté, et par le chapitre 10 avec un appel à l'action.

Pour finir, le chapitre 11, « Travaux institutionnels pertinents en matière de citoyenneté », résume les travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne et leurs activités dans le cadre de leur Partenariat dans le domaine de la jeunesse.

Chapitre 2

Au sujet de la citoyenneté

Ce chapitre décrit brièvement les différentes approches relatives à la citoyenneté.

Dans la section « Une recherche permanente », nous nous penchons sur les propos de plusieurs philosophes, personnalités politiques et sociologues au sujet de la citoyenneté. Cela donne une idée de l'évolution de ce concept au cours des 50 dernières années.

La citoyenneté est traditionnellement définie comme la relation entre l'État et l'individu. Nous savons pourtant aujourd'hui qu'en raison de l'évolution des besoins et de la situation de chacun, cette relation avec l'État est influencée par plusieurs autres aspects toujours plus nombreux – dont la relation entre l'individu et la société. Dans la section « Formes actuelles », nous examinons quatre représentations courantes de la citoyenneté, qui définissent la relation entre l'État et l'individu. Dans le chapitre 3, « Une pratique sociale », nous explorons les quatre dimensions de la relation entre l'individu et la société, ainsi que les significations du sentiment d'appartenance.

La citoyenneté est une notion controversée (autrement dit, elle donne lieu à des interprétations diverses et variées) car les traditions et les approches dans ce domaine ont évolué avec le temps et de façon différente selon les pays, les traditions, les sociétés, les cultures et les idéologies. L'ensemble de ces idées coexiste en une tension fructueuse mais parfois difficile, qui peut avoir des conséquences économiques, sociales et politiques.

Si l'on se place du point de vue de l'individu, la citoyenneté est, dans tous les cas, une notion intrinsèquement conflictuelle parce qu'elle implique une interaction et une négociation permanentes entre les besoins, intérêts, valeurs, convictions, attitudes et comportements de chaque citoyen et ceux des communautés dans lesquelles il vit.

Figure 1 : La dynamique citoyen – communauté.



UNE RECHERCHE PERMANENTE

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, la vision de la citoyenneté comme un simple statut accordé par l'État à l'individu a été remise en question.

La citoyenneté est la mise en pratique d'un code moral basé sur le souci de l'intérêt d'autrui, le développement individuel et la coopération volontaire plutôt que sur l'intervention de l'État avec ses aspects contraignants et répressifs (Hayek, 1967, p. 79).

Les définitions de la citoyenneté ont commencé à intégrer le libre arbitre de l'individu et le sentiment d'appartenance à une communauté.

La citoyenneté est un statut reconnu à toute personne membre à part entière d'une collectivité. Tous les détenteurs de ce statut sont égaux du point de vue des droits et des devoirs qui s'y rattachent. Aucun principe universel ne détermine ce que doivent être ces droits et ces devoirs mais les sociétés dans lesquelles la citoyenneté est une institution vivante développent une image de la citoyenneté idéale (Marshall, 1973).

Les droits qui se rattachent au statut de citoyen, ainsi que les devoirs correspondants, ont été définis à partir des années 1970. Cela a enclenché un processus continu d'exercice de ces droits et de ces devoirs par l'État et les citoyens.

La citoyenneté est une lutte pacifique dans une sphère publique par essence dialogique (Habermas, 1994).

Au cours des années 1990, les concepts de la citoyenneté ont été une nouvelle fois remis en cause, en raison de l'accroissement du phénomène migratoire et de l'émergence de divers besoins sociaux. L'introduction de la notion de citoyenneté multidimensionnelle a établi des liens entre la citoyenneté, l'identité et la diversité.

L'ordre mondial a été bouleversé par la chute du Mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS, qui a également conduit les anciennes républiques soviétiques à s'interroger sur un grand nombre de notions, notamment la citoyenneté, la participation, la démocratie et la liberté. Pour la génération qui a vécu ces événements, ce fut un temps marqué par une crise de l'identité. Pour les plus jeunes, ce fut l'occasion d'une quête de l'identité fondée sur un réexamen complet des valeurs sociales et démocratiques.

La citoyenneté n'est pas seulement un statut défini par un ensemble de droits et de responsabilités. Elle est aussi une identité, l'expression d'une appartenance à une communauté politique. (Kymlicka et Norman, 1995)

La citoyenneté est une notion complexe et multidimensionnelle. Elle comporte des aspects juridiques, culturels, sociaux et politiques et confère aux citoyens à la fois des droits et des devoirs définis, un sentiment d'identité et des liens sociaux. (Ichilov, 1998)

Les différentes pratiques quotidiennes des individus étaient auparavant réservées à la sphère privée, afin de garantir l'égalité de statut. Aujourd'hui, le défi consiste à redéfinir la citoyenneté de manière à ce que ces différences puissent aussi s'exprimer dans l'espace public, comme l'air du temps l'exige.

FORMES ACTUELLES

Dans les textes comme dans la pratique, on constate que la notion de citoyenneté est généralement définie et incarnée sous quatre formes différentes, en fonction de ce sur quoi elle repose :

- ▶ citoyenneté fondée sur l'identité nationale ;
- ▶ citoyenneté fondée sur les papiers ;
- ▶ citoyenneté fondée sur les devoirs et les responsabilités ;
- ▶ citoyenneté fondée sur les droits.

La connaissance de ces différentes formes peut faciliter la compréhension entre les participants à un débat sur la citoyenneté. En effet, même s'ils utilisent tous le même « mot qui commence par un C », il est possible qu'ils ne fassent pas tous référence à la même réalité.

Citoyenneté fondée sur l'identité nationale

Pour comprendre la citoyenneté fondée sur l'identité nationale, il faut remonter dans le temps jusqu'à la Révolution française. La base de la souveraineté de l'État était appelée « la nation ». À l'époque, ce terme désignait le peuple vivant sur le territoire géographique de l'État.

Avec le temps et à mesure que l'État devenait de plus en plus puissant, l'importance accordée au peuple, autrement dit à la nation, augmentait également. Historiquement, l'accroissement de la souveraineté du peuple a coïncidé avec la montée du nationalisme. C'est ce que Derek Heater (1990) appelle un « accident historique ».

Parallèlement, le terme « *citoyen* » a été peu à peu rattaché aux personnes ayant une conscience aiguë du concept de nation et des responsabilités afférentes, le terme « peuple » désignant plutôt les masses populaires. Avec le temps, les termes « nation » et « peuple » sont devenus synonymes et la « souveraineté nationale » est devenu le cœur du pouvoir.

Aujourd'hui encore, dans un grand nombre de pays et de langues, « citoyen » désigne un membre de la nation, et les termes « citoyenneté » et « nationalité » sont utilisés de manière synonymique. Par ailleurs, dans certains pays, la nationalité est étroitement liée à l'origine ethnique.

Citoyenneté fondée sur les papiers

Le terme « citoyenneté » renvoie souvent aux documents officiels qui valident juridiquement le statut d'un individu vis-à-vis de l'État (c'est-à-dire les cartes d'identité et les passeports). Chaque titulaire d'un passeport d'un État est considéré comme un citoyen de cet État.

Si cette pratique semble fournir une définition simple, claire et juste, il ne faut pas oublier qu'il existe différentes versions de ces documents, qui confèrent des droits différents à des individus différents. Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple des territoires d'outre-mer (anciennes colonies) de plusieurs pays européens. Les habitants de ces territoires détiennent généralement un passeport du pays européen en question, mais ce passeport ne leur donne pas le droit d'y vivre. De même, des personnes vivant dans des États marqués par plusieurs années de conflit frontalier peuvent détenir des passeports ou des cartes d'identité d'un autre pays pour faciliter leurs déplacements transfrontaliers. Mais ces documents ne leur donnent pas les mêmes droits civils et sociaux qu'aux citoyens du pays émetteur.

Lorsqu'on parle de citoyenneté fondée sur les papiers, il faut donc toujours garder à l'esprit qu'être membre d'un État ne signifie pas toujours qu'on dispose de papiers, et vice versa : les documents officiels délivrés par un État ne font pas nécessairement de leur détenteur un citoyen.

Citoyenneté fondée sur les devoirs et les responsabilités

Les pratiques relevant de la citoyenneté fondée sur les devoirs et les responsabilités sont plus fréquentes dans les contextes où l'école de pensée libérale est moins influente que l'école de pensée communautariste. La tradition communautariste fait passer le bien commun avant les besoins et les droits des individus.

Dans un tel contexte, la citoyenneté est assortie d'un ensemble de devoirs prescrits par l'État à chaque citoyen. L'ordre et la prospérité de la société dépendent des actions quotidiennes des individus, et de leur disposition à faire des concessions sur certains de leurs besoins.

Les devoirs en question peuvent couvrir les responsabilités des citoyens non seulement dans le domaine public mais aussi dans la sphère privée. Par exemple, l'utilisation d'un vocabulaire approprié ou le port des tenues traditionnelles peuvent être les caractéristiques associées à la figure du « bon citoyen ».

L'objectif principal de l'éducation nationale est d'informer et d'éduquer les jeunes citoyens sur les rôles, les devoirs et les responsabilités qui les attendent. Le système éducatif est sans nul doute l'élément le plus utile pour analyser les attentes de l'État vis-à-vis de ses citoyens.

Citoyenneté fondée sur les droits

Dans les travaux étudiant la citoyenneté et les droits des citoyens, la citoyenneté moderne englobe les droits civiques, politiques et sociaux. On entend par droits civiques les droits légaux et juridiques acquis par les citoyens à l'issue de leur lutte contre les États absolus au XVIII^e siècle. L'émergence des droits politiques est principalement liée au développement des systèmes parlementaires au XIX^e siècle. Les droits sociaux, parmi lesquels ceux associés à l'État-providence, ont majoritairement été rattachés à la notion de citoyenneté au XX^e siècle. Même si la citoyenneté moderne n'a pas évolué de manière identique selon les endroits, il peut être utile de déterminer quels droits sont apparus en premier pour en savoir plus sur l'évolution de la citoyenneté basée sur les droits.

Dans les pays où les droits sociaux sont nettement ultérieurs aux droits civiques, tous les citoyens ne peuvent pas encore jouir de leurs droits sociaux. À l'inverse, dans certains cas, les droits liés à la résidence et à la citoyenneté sont seulement accordés à qui abandonne ses droits sociaux et n'attend plus aucun soutien de l'État, même en cas de nécessité. Bien que la citoyenneté repose sur un ensemble de droits (dans ce cas précis, le droit à une résidence et à un passeport), elle ne garantit pas l'exercice de tous les droits (en l'occurrence, le droit à une aide sociale).

La langue arabe dispose de deux mots pour marquer la différence entre les deux types de citoyenneté fondée sur les droits. D'une part, le terme *cinsiyye* désigne la citoyenneté liée au passeport, qui donne le droit de vivre dans un pays. D'autre part, le terme *muvatana* désigne la citoyenneté démocratique qui implique notamment l'exercice des droits civiques, politiques et sociaux.

Des disparités dans l'exercice des droits liés à la même forme de citoyenneté risquent d'entraîner des divisions et des discriminations dans la société.

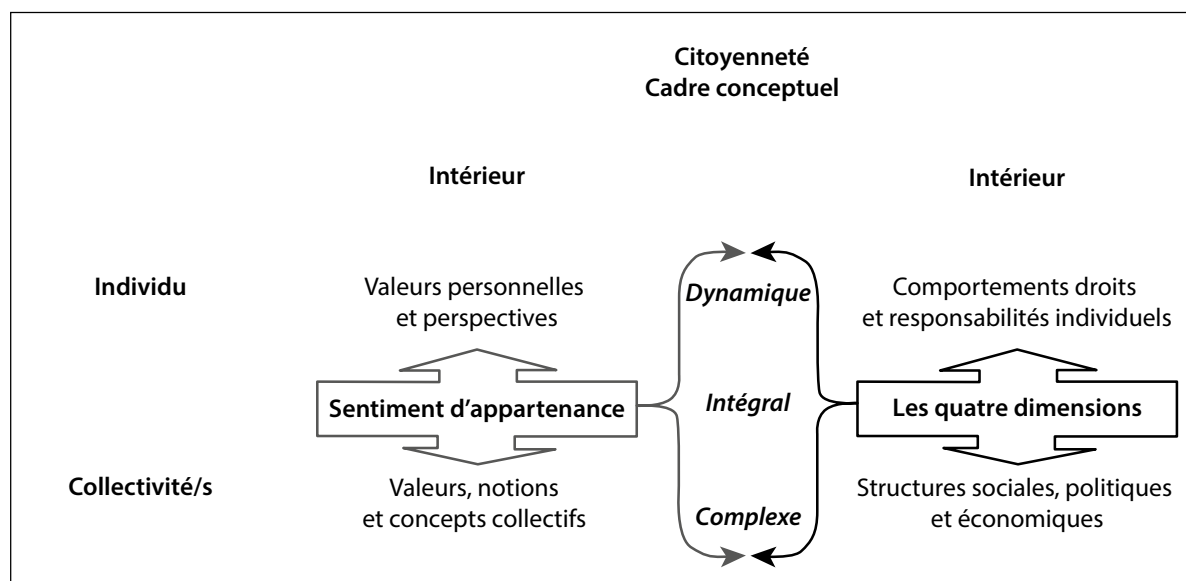
Chapitre 3

Une pratique sociale

Deux autres perspectives qui formaient la base de l'approche suivie dans la première édition du T-Kit et qui peuvent être utiles aujourd'hui encore sont, d'une part, les quatre dimensions de la citoyenneté et, d'autre part, les approches fondées sur les sentiments d'appartenance.

La figure 2 illustre à la fois les dimensions individuelles et collectives de la citoyenneté et leurs expressions intérieures et extérieures. La dimension individuelle de la citoyenneté concerne les valeurs et les perspectives personnelles dans son expression intérieure, et les attitudes, responsabilités et droits individuels dans son expression extérieure. La dimension collective de la citoyenneté concerne les valeurs, notions et conceptions collectives dans son expression intérieure, et les structures culturelles, sociales, politiques et économiques dans son expression extérieure.

Figure 2 : Cadre conceptuel de la citoyenneté



Nous pouvons examiner la complexité et le dynamisme de la notion de citoyenneté selon deux approches. La première adopte un point de vue sociologique (les quatre dimensions de la citoyenneté) tandis que la seconde adopte un point de vue personnel (les sentiments d'appartenance). Ces deux approches décrivent l'interaction entre l'individu et la communauté, déterminante dans toute définition de la citoyenneté. La première part de la collectivité, la seconde de l'individu.

Ces deux approches nous offrent deux images complémentaires (d'un point de vue sociologique et d'un point de vue individuel) de la complexité et des contradictions de la notion de citoyenneté. Il ne s'agit pas seulement d'une compilation d'idées. Elles sont toutes deux l'expression d'une compréhension dynamique, complexe et globale de la citoyenneté.

LES QUATRE DIMENSIONS : POLITIQUE, SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE

On peut distinguer, dans la relation entre l'individu et la société, quatre dimensions en relation avec les quatre sous-systèmes qui composent une société et qui sont souvent jugés essentiels à son existence : la dimension politique/juridique, la dimension sociale, la dimension culturelle et la dimension économique.

Dimension politique

La dimension politique fait référence aux droits et devoirs du citoyen vis-à-vis du système politique. Le développement de cette dimension nécessite une connaissance du système politique et la promotion d'attitudes démocratiques et de capacités de participation.

La dimension politique de la citoyenneté peut être favorisée par des actions de sensibilisation et d'éducation sur les thèmes suivants : les conceptions de la démocratie, les structures politiques et les processus de décision politique au niveau national et international/européen, les systèmes électoraux, les partis politiques, les groupes de pression, la participation politique et les autres formes de participation (manifestations, lettres aux journaux, etc.), l'histoire et les fondements de la société civile, les valeurs démocratiques, les droits de l'homme en Europe, la conscience des problèmes politiques actuels tels que l'intégration européenne et la politique internationale, les relations internationales, les organisations et la législation internationales, le rôle des médias, le système judiciaire et l'économie.

Dimension sociale

La dimension sociale de la citoyenneté concerne les relations entre les individus au sein d'une société. Elle requiert un certain degré de loyauté et de solidarité, ce qui suppose des compétences sociales et la connaissance des relations sociales.

La promotion de la dimension sociale de la citoyenneté implique notamment : la lutte contre l'isolement social et l'exclusion sociale, la sauvegarde des droits de l'homme, le rapprochement entre les groupes coexistant au sein de la société (minorités nationales et groupes ethniques), la sensibilisation aux questions sociales (situation des différents groupes sociaux et ethniques, etc.), le développement de l'égalité des genres, le traitement des conséquences sociales de la société de l'information, et l'atténuation des différences en matière de sécurité sociale, de bien-être, de lettrisme et de santé.

Dimension culturelle

La dimension culturelle de la citoyenneté porte sur la conscience de l'existence d'un patrimoine culturel commun. Elle doit être développée par une meilleure connaissance du patrimoine culturel et de l'histoire et s'appuyer sur certaines compétences de base (compétence linguistique, aptitude à lire et à écrire).

La promotion de la dimension culturelle de la citoyenneté passe par exemple par : le développement des expériences interculturelles, la préservation de l'environnement, la lutte contre le racisme et la discrimination, la connaissance de l'histoire et du patrimoine culturel national, européen et mondial, l'étude du rôle des technologies de l'information et des médias de masse.

Dimension économique

La dimension économique de la citoyenneté concerne la relation entre un individu et les marchés de l'emploi et de la consommation. Elle implique le droit au travail et à un revenu minimum vital. Les compétences économiques (liées aux activités professionnelles et aux autres activités économiques) et la formation professionnelle jouent un rôle essentiel dans la réalisation de cette dimension.

Le développement de la dimension économique de la citoyenneté implique notamment : le renforcement des aptitudes professionnelles, l'intégration des groupes minoritaires dans la vie économique (par des mesures de discrimination positive, par exemple), des réponses aux défis de la mondialisation à l'aide de méthodes et de stratégies innovantes, la poursuite de la coopération économique européenne et mondiale, l'étude de la situation de l'emploi et du chômage en Europe et de leurs relations avec les aspects sociaux de l'économie mondiale, la prise de conscience des conséquences sociales de l'évolution de l'économie mondiale et la protection des droits des consommateurs.

Ces quatre dimensions de la citoyenneté sont développées grâce à la socialisation, qui se fait de manière organisée à l'école, en famille et au sein des organisations civiques et des partis politiques, mais aussi, de manière moins organisée, par l'intermédiaire des associations, des médias de masse, des groupes de quartier et des groupes de pairs. Ces quatre dimensions contribuent au développement global de la citoyenneté.

LES SENTIMENTS D'APPARTENANCE : UNE APPROCHE PERSONNELLE

Il est également possible d'aborder l'interaction individu-communauté(s) et la question de la citoyenneté à partir des sentiments d'appartenance. L'identité de chaque individu est déterminée par diverses appartenances ou divers sentiments d'appartenance à certains groupes.

Figure 3 : Sentiments d'appartenance



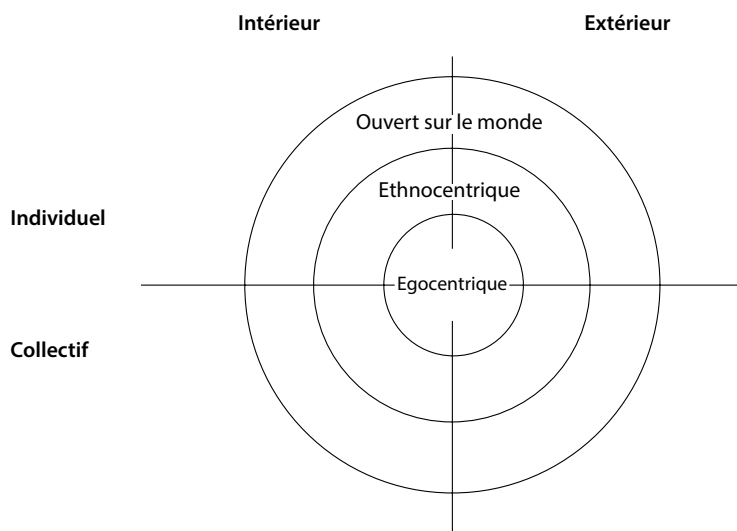
Plus on se reconnaît des sentiments d'appartenance, plus on devient conscient de la complexité de sa propre identité. Dans le même temps, chacune de ces appartenances nous ouvre à un groupe différent de personnes. Plus on est conscient d'un grand nombre de sentiments d'appartenance, plus on est capable d'entrer en relation avec d'autres personnes. Autrement dit, l'identité, si on l'envisage dans toute sa complexité, nous distingue d'autrui tout en nous ouvrant à d'autres personnes et à d'autres groupes, ainsi qu'à notre humanité commune. Toutefois, c'est uniquement possible si l'identité n'est pas réduite à seulement un ou deux sentiments d'appartenance.

Figure 4 : Appartenances multiples



Ce processus de développement nécessite de s'éloigner de l'égoïsme et d'aller vers une conception plus globale des autres et du monde, au fur et à mesure que notre conscience s'ouvre d'abord à ceux qui nous sont proches puis à l'ensemble de l'humanité. Il n'est pas toujours facile à assumer et il suscite parfois des craintes, par exemple celle de perdre son identité nationale. Il est important de garder à l'esprit qu'une conscience ouverte sur le monde ne supprime pas les modes de pensée égoïstes et ethnocentriques. Elle les transcende et les intègre dans un mode de pensée plus complexe.

Figure 5 : Élargissement des sentiments d'appartenance



Les divers sentiments d'appartenance de chaque individu n'ont pas tous la même importance (il peut par exemple considérer que son appartenance à un groupe religieux est plus importante que sa nationalité).

Leur degré d'importance évolue en fait continuellement, notamment avec l'apparition de nouvelles appartenances. Mais ces différences de degré ne signifient pas que l'une supprime l'autre, même si elles semblent difficiles à combiner.

En ce qui concerne les valeurs, cette complexité et cette diversité de l'identité individuelle montrent qu'il ne serait pas réaliste de considérer la citoyenneté comme un ensemble fixe et immuable de valeurs permettant de répondre à toutes les situations auxquelles les individus sont confrontés. D'un autre côté, la conscience du caractère complexe de l'identité individuelle ne doit pas conduire à un relativisme éthique qui se traduirait par une modification totale et constante de notre comportement, de nos attitudes et de nos valeurs en fonction des situations.

La complexité et la diversité de l'identité individuelle nécessitent de trouver un minimum de points communs fondés sur la notion de « responsabilité éthique » : j'ai une responsabilité éthique car mes actes ont des conséquences sur la ou les communautés auxquelles j'appartiens, j'éprouve un sentiment de responsabilité à leur égard. Une conscience accrue des divers sentiments d'appartenance devrait, par conséquent, se traduire par une conscience éthique toujours plus universaliste. Prenant conscience de la pluralité de nos sentiments d'appartenance, nous sommes amenés à reconnaître également la complexité des autres. Au fur et à mesure que s'élargissent nos perspectives et que s'accroît notre capacité à faire face à la diversité et à la complexité, nos préjugés simplistes tendent à disparaître. Toutefois, il est important de noter que, même si chaque être humain est doté de ce potentiel, une telle évolution ne se produit pas automatiquement. Elle dépend en grande partie de nos conditions de vie, ainsi que des conditions propices aux changements qui se trouvent en chacun de nous et dans notre environnement.

Cette approche fondée sur les sentiments d'appartenance repose sur deux principes importants. Le premier est que chaque individu est différent, qu'il est soumis à l'influence de conditions de vie différentes, qu'il a des valeurs et des besoins différents et qu'il doit, par conséquent, être traité en tenant compte des conditions particulières qui lui sont propres. Le second est que chaque individu est lié à des groupes différents et qu'en définitive, tous les individus sont liés du simple fait de leur humanité commune : ils sont égaux parce qu'ils sont tous humains. Ces principes forment le cadre à l'intérieur duquel chacun doit négocier son action en tant qu'individu et sa relation aux autres.

UN CONCEPT DYNAMIQUE, COMPLEXE ET GLOBAL

Tout au long de l'histoire et jusqu'à tout récemment, la notion de citoyenneté a été essentiellement interprétée de manière statique ou institutionnelle, le statut de citoyen renvoyant avant tout à une question de droits juridiques et d'expression politique de ces droits au sein de régimes démocratiques. Les dimensions d'identité et d'inclusion ne semblaient guère poser de problèmes pour la construction de la citoyenneté, dans la mesure où les sociétés européennes étaient vues comme majoritairement homogènes d'un point de vue ethnique, culturel et linguistique, et ce malgré la présence de minorités. On reconnaissait les différences internes et la diversité mais celles-ci ne remettaient pas en cause la prédominance de l'ethnie « nationale », de la culture et de la langue majoritaires.

Il n'en va plus de même aujourd'hui. Dans toute l'Europe, la proportion de résidents non citoyens ne pourra qu'augmenter au cours des décennies à venir du fait de la mobilité accrue entre pays et des mouvements migratoires en provenance de l'extérieur du continent. L'affirmation par les minorités – autochtones ou autres – de leur droit à la différence est aujourd'hui une caractéristique bien établie de la vie politique et sociale européenne. Cela veut dire que la notion de citoyenneté évolue vers un concept plus large, dans lequel les droits juridiques et sociaux constituent toujours un élément essentiel mais où les aspects négociés et culturels de la citoyenneté occupent une place plus importante.

Cette interprétation élargie de la citoyenneté implique la prise en compte du développement personnel des individus et de l'évolution interne de la société (évolution de ses systèmes de valeurs, de ses modes de pensée, etc.). Chaque individu et chaque société a une relation différente avec les quatre dimensions de la citoyenneté (sociale, économique, culturelle, politique), en fonction du mode de pensée qui prédomine à un moment donné. Tout travail sur la citoyenneté nécessite donc de prêter attention à la fois au développement personnel des individus et à l'évolution collective sous-jacente de la société. La compréhension de ces états de fait et de ces dynamiques permet de travailler avec les quatre dimensions de manière à répondre aux besoins des individus dans un contexte spécifique.

La notion de citoyenneté devient donc plus fluide et plus dynamique, conformément à la nature des sociétés modernes. Dans ce contexte, la pratique de la citoyenneté devient un moyen d'inclusion sociale permettant aux individus de devenir collectivement les architectes et les acteurs de leurs propres vies.

Cela signifie aussi qu'une vision plus globale de la citoyenneté est mieux adaptée aux sociétés modernes, car elle permet d'intégrer des éléments juridiques, politiques et sociaux divers et de tenir compte de manière critique d'un certain nombre de valeurs et d'identités différentes qui se recoupent entre elles.

La citoyenneté est une notion complexe permettant le maintien d'une intégration sociale négociée de l'ensemble des personnes qui vivent aujourd'hui en Europe et qui, par conséquent, sont concernées par son avenir et par la forme qu'elle prendra.

S'interroger sur la citoyenneté aujourd'hui suppose d'explorer les liens et les interactions entre des approches différentes et traditionnellement isolées. C'est justement là, dans les relations et les influences mutuelles entre les différentes approches, qu'on peut sans doute espérer trouver les éléments les plus intéressants pour comprendre la nature complexe et en constante évolution de la citoyenneté. Aborder et promouvoir une vision complexe, dynamique et globale de la citoyenneté exige un réexamen permanent du rôle et du potentiel des individus en tant que citoyens de sociétés en constante mutation.

Chapitre 4

Travail de jeunesse et Citoyenneté européenne

Dans le contexte européen actuel, le travail de jeunesse est généralement défini comme un instrument favorisant le développement personnel, l'intégration sociale et la citoyenneté active des jeunes.¹

Les institutions européennes reconnaissent et soulignent « l'importance de la contribution de l'animation socio-éducative auprès des jeunes pour l'épanouissement personnel, y compris professionnel, la promotion des valeurs d'intégration sociale, la diversité culturelle, la citoyenneté active et la mise en place d'un contexte d'égalité reposant sur le respect mutuel et la tolérance ». ²

La Déclaration finale de la Convention européenne du travail de jeunesse, rédigée en 2015, présente les différentes dimensions du rôle et de l'impact du travail de jeunesse, au regard de sa contribution au développement des jeunes et de la société. On peut notamment citer parmi ces dimensions la progression de la démocratie, des droits de l'homme, de la citoyenneté, des valeurs européennes, de la participation, de l'égalité des chances et de la voix des jeunes ; la promotion de la réconciliation, de la tolérance, de l'apprentissage interculturel ; la lutte contre la radicalisation et la prévention de l'extrémisme ; le renforcement des identités positives, de l'appartenance, du pouvoir d'action et de l'autonomie ; la consolidation de l'inclusion et de la cohésion sociales ; et l'engagement dans des pratiques collaboratives, le partenariat et la coopération intersectorielle.³

Le travail de jeunesse dispose d'un large éventail d'outils permettant de guider, d'accompagner, de motiver, d'autonomiser et d'éduquer les jeunes (aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle internationale), pour développer leurs compétences et les aider à négocier les différentes transitions qui jalonnent le cours de leur vie. Le travail de jeunesse fournit également un espace sûr dans lequel les interrogations, les tensions, les doutes, les ambitions, les pratiques et les interprétations de la Citoyenneté européenne et de l'Europe peuvent être examinés et débattus. Par des activités de sensibilisation, les travailleurs de jeunesse et les éducateurs peuvent porter le thème de l'éducation à la citoyenneté à l'attention d'un public plus large.

Divers par nature, le travail de jeunesse est, pour de nombreux acteurs, axé sur « la stimulation de "l'esprit civique" et les responsabilités partagées entre les jeunes⁴ ». Cela correspond aux espoirs que nous exprimons lorsque nous parlons de jeunes qui apprennent à être des citoyens européens et qui appréhendent la Citoyenneté européenne comme concept et comme pratique.

Un grand nombre des compétences nécessaires aux jeunes pour faire face aux multiples problèmes d'aujourd'hui peuvent être développées grâce à des activités relevant du travail de jeunesse. Pour être efficaces, ces activités doivent prendre en compte ce qui doit être développé chez les jeunes participants, mais aussi les compétences dont doivent disposer les travailleurs de jeunesse eux-mêmes. Les programmes axés sur l'éducation à la Citoyenneté européenne peuvent prendre des formes très diverses : activités ou projets organisés par des clubs ou des centres de jeunesse, actions et campagnes conçues pour défendre certaines causes, rencontres internationales favorisant l'éducation à la citoyenneté mondiale, débats, formations, mécanismes individuels d'information et de conseil, dialogues pertinents et significatifs, etc.

-
1. Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse, disponible sur <https://www.coe.int/fr/web/youth-portfolio/principes-essentiels-du-travail-de-jeunesse>.
 2. Conseil de l'Union européenne : Conclusions du Conseil sur le renforcement de l'animation socio-éducative auprès des jeunes pour garantir la cohésion sociale (2015/C 170/02).
 3. Déclaration de la 2^e Convention européenne du travail de jeunesse, « Créer un monde qui fasse la différence », 2015.
 4. Déclaration de la 2^e Convention européenne du travail de jeunesse, « Créer un monde qui fasse la différence », 2015.

Il faut répondre à une question importante : comment faire en sorte que l'éducation à la citoyenneté (européenne) poursuive son développement sans devenir insaisissable. Toute discussion trop vague sur la citoyenneté et l'engagement en Europe peut susciter méfiance et scepticisme.

Il convient aussi de s'interroger sur les moyens de trouver les méthodes, les activités et les outils appropriés et efficaces, qui faciliteront la réflexion sur des thématiques telles que l'identité ou les défis liés à la citoyenneté mondiale.

L'APPRENTISSAGE CHEZ LES JEUNES

Avant de se lancer avec les jeunes dans un parcours de découverte et de réflexion sur la Citoyenneté européenne, les facilitateurs et les travailleurs de jeunesse doivent s'interroger sur les opportunités que ce parcours peut représenter pour les jeunes, en fonction de leurs besoins. Les activités et les processus d'apprentissage n'ont de sens que s'ils partent des besoins des jeunes. Il est donc indispensable de prendre le temps de comprendre les préoccupations et les besoins des jeunes pour mettre au point un programme d'apprentissage consacré à la Citoyenneté européenne.

Pour schématiser, les principaux objectifs d'une réflexion sur la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse sont les suivants :

- ▶ Créer un espace permettant aux jeunes d'explorer leurs valeurs, leur identité personnelle et leur sentiment d'appartenance à leurs communautés ;
- ▶ Aider les jeunes à s'engager davantage dans la défense et la promotion de ces valeurs et à s'impliquer dans leur communauté sur différents sujets à tous les niveaux (local, européen et international) ; et
- ▶ Créer des espaces dans lesquels les jeunes peuvent éveiller leur conscience civique, politique et sociale en tant que jeunes citoyens européens et contribuer au développement de la société locale, régionale, nationale et européenne.

Figure 6 : Objectifs du travail de jeunesse portant sur la Citoyenneté européenne

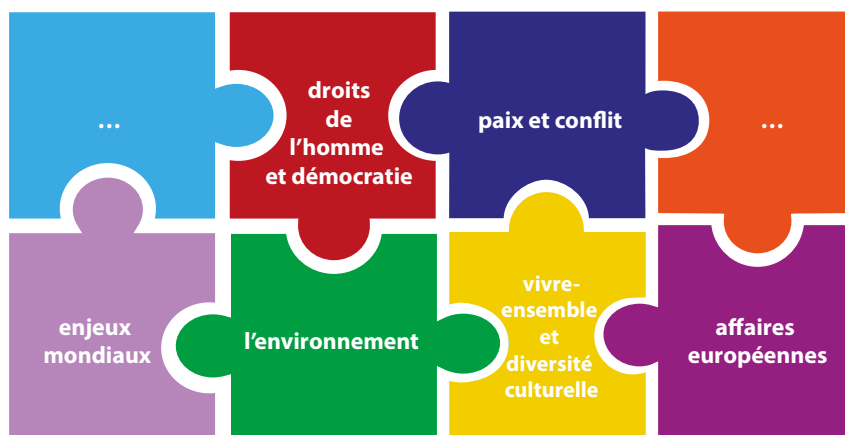


En fonction des pratiques mais aussi des intentions, les activités, débats ou actions proposés peuvent conduire à des apprentissages variés. Nous encourageons les utilisateurs de ce T-Kit qui sont prêts à aborder la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse à choisir et développer leur propre parcours d'apprentissage.

Forts de nos expériences passées, nous présentons ici quelques-uns des apprentissages que les jeunes peuvent faire lorsque la Citoyenneté européenne est intégrée au travail de jeunesse. Ces apprentissages peuvent porter sur les thèmes suivants : droits de l'homme et démocratie, environnement, enjeux mondiaux (mondialisation, développement, pauvreté, etc.), diversité culturelle et vivre-ensemble dans des sociétés multiculturelles, affaires européennes (organisation politique au niveau européen, rôle des institutions, relations entre les

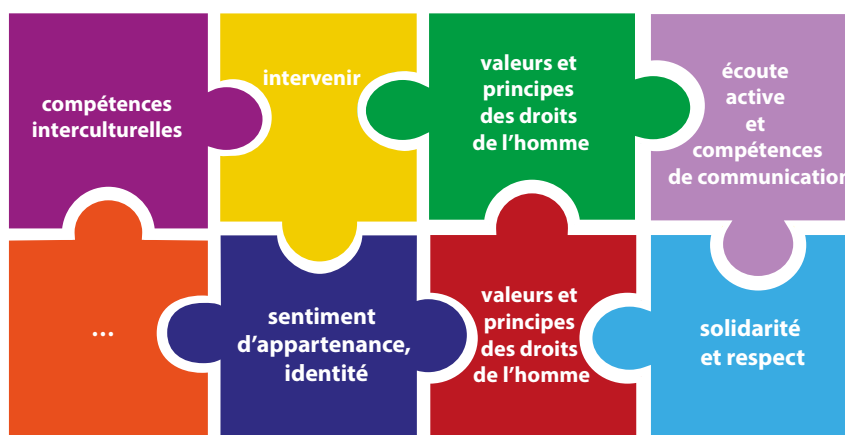
États-nations et les institutions européennes, tendances politiques, politiques instaurées au niveau européen et leurs conséquences aux niveaux local ou national), paix et conflit, compréhension de l'Europe (différents régimes politiques, besoin d'unité, droit européen et économie), etc. Selon le contenu des activités de travail de jeunesse proposées, les jeunes pourraient acquérir des connaissances et une meilleure compréhension de tout ou partie de ces sujets.

Figure 7 : Thèmes



En prenant conscience des enjeux liés à la Citoyenneté européenne, les jeunes peuvent également développer des aptitudes leur permettant d'agir en tant que citoyens de leur propre communauté ou de participer à des initiatives européennes ; ainsi que des compétences interculturelles : écoute et communication actives, etc. Par exemple, il peut être extrêmement utile d'apprendre à lutter contre la peur de la différence, voire à se préparer à en savoir plus sur les différences et à les accueillir. L'éducation à la citoyenneté ne peut pas laisser de côté les valeurs et des attitudes, et il est indispensable que les travailleurs de jeunesse mènent une réflexion approfondie sur les valeurs sous-jacentes qui entrent en jeu dans cette exploration de la Citoyenneté européenne. L'éducation à la Citoyenneté européenne doit également donner aux jeunes la possibilité de s'interroger sur leurs propres valeurs, leur identité et leurs sentiments d'appartenance à leur(s) communauté(s), et elle doit les aider à devenir des citoyens actifs et engagés.

Figure 8 : Aptitudes et valeurs



Dernier point, et non des moindres, les jeunes peuvent également élargir leur rapport au monde et développer leur empathie vis-à-vis de points de vue différents des leurs, tout en découvrant la valeur de la solidarité et du respect des autres. Des activités et des débats portant sur la Citoyenneté européenne peuvent être proposés dans le cadre du travail de jeunesse pour sensibiliser les jeunes, mais pas seulement. Les activités et approches présentées dans ce T-Kit s'appuient sur des valeurs fondamentales liées à l'égalité entre tous les êtres humains, les droits de l'homme, la solidarité, le pluralisme, le respect, la démocratie, l'interdépendance, la paix, l'état de droit et la liberté.

Si la réflexion sur la Citoyenneté européenne est un moyen de soutenir et d'accompagner les jeunes pour qu'ils s'impliquent davantage dans leur communauté au niveau local ou international, c'est aussi une occasion pour eux d'acquérir des aptitudes et des attitudes utiles pour la participation et la mobilisation communautaire, ainsi qu'une détermination passionnée à se saisir des enjeux qui concernent leur communauté.

Les activités présentées plus loin dans ce T-Kit sont des points de départ pour intégrer la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse. Ce ne sont que des exemples de tout ce qui peut être fait et, en fonction du contexte et des possibilités, d'autres activités variées peuvent être proposées, des excursions sur des sites commémorant des événements importants de l'histoire de la construction européenne (Parlement européen, camps de concentration datant de la Seconde Guerre mondiale, etc.) à la participation à des initiatives citoyennes européennes en passant par l'organisation de sessions d'échanges entre des jeunes originaires de différents pays, l'élaboration de campagnes locales pour faire connaître aux jeunes les opportunités que leur offre l'Europe ou encore la création d'espaces favorisant l'inclusion des minorités locales, entre autres. Cette liste n'est peut-être pas infinie, mais elle peut certainement être enrichie grâce à la créativité des travailleurs de jeunesse et des éducateurs, et grâce à la motivation des jeunes en quête d'apprentissage et de découverte.

Chapitre 5

Construire l'Europe ensemble

L'expérience de la citoyenneté et de l'Europe pour les jeunes est au cœur du débat politique sur la construction commune d'un espace partagé de paix et de liberté, mais aussi de l'engagement civique en faveur de cette construction. Les termes largement repris dans les programmes politiques ou les mots-clés utilisés pour présenter les documents officiels relatifs à la Citoyenneté européenne conduisent à penser que cet espace de liberté partagé est caractérisé par la mobilité et les possibilités. De fait, en étudiant la réalité de plus près, on découvre qu'il y a derrière ces mots-clés un grand nombre d'exceptions. Cet espace de liberté partagé est donc plus restreint qu'il n'y paraît au premier abord.

Les bases conceptuelles et les pratiques de la citoyenneté et de l'Europe varient selon les réalités des jeunes qui vivent et se déplacent sur tout le continent. Nombreux sont ceux qui considèrent la Citoyenneté européenne comme une pratique acquise, un ensemble défini de droits qui permet aux jeunes de voyager et d'étudier à l'étranger, voire de s'installer et travailler dans un autre pays européen. Pour d'autres, c'est un rêve, celui d'une vie meilleure ailleurs. Certains s'interrogent sur sa fonction au regard du rôle de l'État, et voient en l'Europe un facteur de restriction de « tout ce que nous faisons avant que tant de règles nous soient imposées ». Certains groupes y voient aussi une menace pour leur identité nationale et leurs modes de vie traditionnels et authentiques, tandis que d'autres y voient une chance.

La construction commune de l'Europe est un processus continu. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le nombre d'États membres des grandes institutions européennes comme l'Union européenne ou le Conseil de l'Europe, mais aussi de réformer la gouvernance de ces instances de l'intérieur. Une telle réforme suppose de prendre en compte les évolutions sociales, économiques, politiques et culturelles des communautés, qui résultent d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels :

- ▶ la transformation profonde de la composition de la population de l'Europe ;
- ▶ les répercussions des tendances économiques et financières mondiales ; et
- ▶ l'éveil des consciences à la nécessité d'adopter un mode de vie durable.

Ces processus peuvent prendre des directions différentes selon les États et les régions d'Europe. L'enjeu est aussi de trouver des solutions communes aux difficultés qui touchent les Européens, comme le changement climatique.

Le travail de jeunesse dans le domaine de la Citoyenneté européenne doit prendre en considération ces multiples réalités.

Le rôle du travail de jeunesse et des jeunes eux-mêmes pour la construction de l'Europe va au-delà de la définition juridique de la « citoyenneté de l'Union européenne » telle qu'elle figure dans le Traité de Maastricht et ses amendements⁵, en particulier dans la mesure où la perception de l'Europe évolue sur le plan géographique, politique, culturel, spirituel et moral pour englober et toucher l'Europe de l'Est et l'Europe du Sud.

5. Le Traité sur l'Union européenne, communément appelé Traité de Maastricht, a été approuvé en 1992 puis amendé à Amsterdam en 1997, à Nice en 2001 et à Lisbonne en 2007. Le texte complet de la version originale, les amendements, la version consolidée du Traité et les mises à jour régulières de la législation de l'Union européenne sont consultables sur <http://eur-lex.europa.eu/collection/eu-law/treaties.html>.

Pour vous, où commence l'Europe et où s'arrête-t-elle ? Où se trouve le centre de l'Europe ? Le documentaire *Die Mitte*, sorti en 2004, cherche à répondre à ces questions en montrant la vie des habitants de plusieurs villes européennes qui pensent être au centre de l'Europe.

Ce n'est pas seulement une question d'appartenance au Conseil de l'Europe ou à l'Union européenne. C'est la relation entre les institutions et les citoyens, dans son ensemble, qui est en jeu et qui nécessite un nouveau mode de pensée. Celui-ci devra permettre une participation accrue et favoriser la démocratie, en offrant à chacun davantage de possibilités fondées sur les droits de l'homme et en tenant compte des réalités locales pour combler des écarts très concrets.

Ce chapitre vise à « défaire les nœuds » qui entourent la Citoyenneté européenne, en s'interrogeant sur ce qu'est la Citoyenneté européenne et sur les moyens de la mettre en pratique et en s'appuyant sur plus de dix ans d'expérience, dans toute l'Europe, de ce que représente la Citoyenneté européenne au-delà d'un simple concept juridique.

Ce concept basé sur la pratique se manifeste sous 12 formes d'expression de la Citoyenneté européenne. Explorées plus avant dans les pages suivantes, elles sont toutes interdépendantes et interconnectées. Ce sont des expressions d'un même tout. Elles ont été distinguées comme suit :

- ▶ Le concept et la pratique s'alimentent l'un l'autre
- ▶ Au-delà des représentations stéréotypées
- ▶ Un statut volontairement choisi devient un rôle social
- ▶ Les droits de l'homme comme fondement de la Citoyenneté européenne
- ▶ Les relations entre citoyens et la société civile
- ▶ Critères communs de définition de l'identité
- ▶ Sentiment d'appartenance
- ▶ L'Europe, mémoires collectives ou construction continue
- ▶ L'Europe, territoire mental
- ▶ Culture - plastique, politique et contingente
- ▶ L'Europe, ancrée dans le présent et tournée vers l'avenir
- ▶ Construire, déconstruire, reconstruire

LE CONCEPT ET LA PRATIQUE S'ALIMENTENT L'UN L'AUTRE

La Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse est avant toute une pratique. Le concept éclaire la pratique et la pratique éclaire le concept. Ils s'enrichissent mutuellement et continuellement, ce qui oblige à prendre en compte les évolutions sociales et culturelles et la nécessité de trouver des solutions appropriées.

Le travail de jeunesse met à la disposition des jeunes des espaces dans lesquels ils peuvent imaginer de nouvelles solutions et concrétiser des idées innovantes pour transformer la société et mieux relever les défis auxquels elle doit faire face. Le travail de jeunesse peut également être pour les jeunes l'occasion de s'informer sur l'Europe et de s'y intéresser, ainsi qu'à l'influence qu'elle exerce sur leur vie quotidienne.

Lorsque les jeunes agissent en tant que citoyens dans leur propre contexte, ou en gardant à l'esprit le contexte européen ou mondial, ils façonnent également eux-mêmes les définitions de la citoyenneté. Les nouvelles formes de participation et d'engagement communautaire permettent d'élargir le concept et la définition de la Citoyenneté européenne. Les jeunes ne sont pas les seuls acteurs de ce processus, qui fait aussi appel à d'autres intervenants parmi lesquels des chercheurs et des politiciens.

Intégrer des débats porteurs sur la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse, conçu comme un moyen pour les jeunes d'apprendre et de gagner en autonomie, peut aider ces derniers à comprendre leur place en tant qu'acteurs et citoyens de leurs propres communautés et du monde. En agissant et en s'interrogeant sur leurs actions, en participant, les jeunes exercent leur citoyenneté et peuvent trouver dans le travail de jeunesse une occasion de découvrir comment résoudre les problèmes qui les préoccupent ainsi que les autres.

AU-DELÀ DES REPRÉSENTATIONS STÉRÉOTYPÉES

Le concept de Citoyenneté européenne est bien souvent rattaché à l'appartenance à un État membre de l'Union européenne.⁶ Toutefois, il va au-delà de la reconnaissance juridique en tant que citoyen de l'un des pays de l'UE. Il suppose de considérer l'Europe en dehors de ses cadres institutionnels, comme un espace permettant aux citoyens d'agir tout en gardant à l'esprit une dimension européenne et en cherchant des solutions communes. Au sens large, la Citoyenneté européenne implique un plus haut degré d'acceptation et d'incertitude⁷, mais aussi la capacité de déconstruire et reconstruire des concepts⁸ et d'adapter les pratiques du travail de jeunesse à ces nouveaux concepts. Le pouvoir générateur de la construction commune de l'Europe repose sur la confrontation des différences.

UN STATUT VOLONTAIREMENT CHOISI DEVIENT UN RÔLE SOCIAL

En Europe, chaque jeune a une expérience directe ou indirecte de l'Europe et de la citoyenneté. Dans une certaine mesure, son identité est déterminée par son interprétation du concept de citoyenneté et par la définition de l'Europe à laquelle il adhère. Ainsi, la citoyenneté en Europe peut-être explicite – prise de conscience de la signification du rôle de citoyen et de ce qu'il implique – ou implicite – simple reproduction des comportements assimilés par observation passive.

La définition du « citoyen » varie grandement d'un pays européen à l'autre, selon les implications culturelles et historiques attachées à ce terme dans chaque pays à partir de l'étymologie du mot, mais aussi selon les devoirs et responsabilités associés.

Consciemment ou inconsciemment, chaque jeune porte cet héritage et tente d'y adapter le concept de Citoyenneté européenne. Par exemple, la perception de la Citoyenneté européenne pour un jeune d'Europe de l'Est ou du Caucase est sans aucun doute influencée par les transformations historiques et politiques qui ont suivi la chute de l'URSS.

La citoyenneté étant souvent associée à l'exercice du droit de vote, considéré comme son expression la plus marquante, il est difficile de présenter la citoyenneté comme autre chose et de montrer que le vote n'est qu'une expression formelle de la citoyenneté, souvent négligée (comme le montrent fréquemment les résultats des sondages électoraux).

Le choix volontaire du statut de citoyen européen suppose d'accepter et de prendre un rôle actif dans la société, au-delà des obligations légales liées à la citoyenneté « formelle » accordée par un État à ses citoyens. Ce choix implique de s'engager, intellectuellement et physiquement, à consacrer du temps et de l'énergie à la recherche du bien commun et à en faire une part importante de son identité. C'est un statut qui éclaire et façonne les réflexions et les actes du quotidien, dans un esprit et une culture de préservation de la dignité humaine et des droits de l'homme, un statut qui marque visiblement les interactions quotidiennes.

« Selon moi, être un citoyen européen actif, c'est faire preuve d'ouverture d'esprit et reconnaître que différentes visions de ce concept existent dans les différents pays. Par conséquent, un citoyen européen véritablement impliqué doit respecter les cultures, les valeurs et les convictions différentes des habitants de l'Europe et du monde. » (Francesco, participant à une formation sur la Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse organisée à Lisbonne en mai 2013)

LES DROITS DE L'HOMME COMME FONDEMENT DE LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

On a tenté à plusieurs reprises, sans succès, de définir les valeurs fondamentales des citoyens européens.

La Citoyenneté européenne n'a pas pour objectif de dresser une liste de valeurs prioritaires en établissant un classement selon les cultures. En revanche, elle se fonde sur les valeurs énoncées dans la Déclaration

6. La notion de citoyenneté de l'Union européenne est détaillée dans le chapitre 8 du Traité sur l'Union européenne.

7. Dans la Thèse 7 de son article « Dix thèses » (2007), Hendrik Otten définit la tolérance de l'ambiguïté comme l'acceptation du fait que plusieurs vérités cohabitent en même temps, que tout ne peut pas être expliqué par la culture et que l'identité individuelle joue un rôle tout aussi important que la culture.

8. Cette idée est fondée sur le constructivisme, une perspective pédagogique selon laquelle le savoir se construit lorsque, dans l'esprit de quelqu'un, des informations entre en contact avec des connaissances existantes acquises par l'expérience.

universelle des droits de l'homme⁹, ainsi que dans les traités et conventions qui ont suivi. Par son essence la Citoyenneté européenne repose sur l'universalité, l'indivisibilité et l'inaliénabilité des droits de l'homme.¹⁰ Les droits de l'homme sont la référence principale de la Citoyenneté européenne, l'axe central de toutes les actions en la matière.

En définitive, le renforcement de l'unité à l'échelle européenne ou mondiale vise à rechercher des solutions communes et établir une culture de la paix. L'objectif de la Citoyenneté européenne est la création d'une culture des droits de l'homme en Europe, manifestée par la paix et s'exprimant à travers la démocratie, système existant le plus favorable au respect des droits de l'homme et à la protection de la dignité des individus.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. (Déclaration universelle des droits de l'homme, article premier).

Cet objectif est partagé par la société civile, les particuliers et les politiciens à l'échelle européenne. Plus particulièrement, le Conseil de l'Europe¹¹ et l'Union européenne ont mis en place des systèmes pour faire en sorte que les violations des droits de l'homme soient repérées et correctement prises en charge – la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg¹² et la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg.¹³ Ces deux institutions ont également prévu des mécanismes visant à favoriser l'établissement d'une culture des droits de l'homme, en proposant des initiatives et des programmes pédagogiques et sociaux, ainsi que des politiques.¹⁴ Certains de ces mécanismes sont devenus des jalons et des références essentielles dans l'Europe élargie.

LES RELATIONS ENTRE CITOYENS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE

La Citoyenneté européenne est une relation entre citoyens, qui se rassemblent volontairement et librement pour répondre à leurs préoccupations, leurs désirs et leurs besoins communs. Les citoyens eux-mêmes, qui reconnaissent la citoyenneté des autres, créent des espaces propices à la citoyenneté, dans lesquels ils peuvent se réunir, débattre et agir. La Déclaration universelle des droits de l'homme garantit à l'article 20 la liberté de réunion. L'article 29 affirme que l'individu ne se développe pleinement qu'au sein de la communauté, en relation avec les autres. À ce titre, le rôle de la société civile – terme qui désigne les organisations non-gouvernementales et les associations – doit être souligné.

L'entretien de relations entre les citoyens et entre des groupes de citoyens (organisations, associations, comités locaux, etc.) en vue de la création d'espaces pacifiques est l'une des particularités de ce concept non juridique de Citoyenneté européenne, qui dépasse les frontières des États, tandis que selon l'interprétation juridique du terme, la citoyenneté régit la relation entre l'individu et c'est l'État qui arbitre les relations entre les individus.

Ce rôle régulateur de l'État est très important et ne doit pas être dénié. Toutefois, certains États en abusent et agissent, ouvertement ou indirectement, de manière contraire à la démocratie, sans protéger leurs citoyens ni garantir leurs droits et en allant même jusqu'à limiter l'exercice des droits de l'homme qui, dans de tels cas, sont plus importants que jamais. En outre, les États adoptent une approche protectrice, et parfois très nationaliste, des rapports entre leurs citoyens et d'autres États ou entités juridiques.

9. La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 en réponse aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale et dans le but d'atteindre la paix mondiale – pour la consulter <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/index.html>.

10. Pour en savoir plus, voir : www.ohchr.org/fr/what-are-human-rights.

11. Le Conseil de l'Europe repose sur trois piliers : l'état de droit, la démocratie et les droits de l'homme. Pour plus d'informations sur le Conseil de l'Europe, voir www.coe.int/fr/web/about-us

12. Une description de la Cour européenne des droits de l'homme est disponible en plusieurs langues à l'adresse www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=court&c=#n1354801701084_pointer.

13. Une description de la Cour de justice de l'Union européenne figure à l'adresse https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/institutions-and-bodies-profiles/court-justice-european-union-cjeu_fr.

14. Le Programme jeunesse d'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, le programme Jeunesse en action de l'Union européenne et l'Agence des droits fondamentaux, pour n'en citer que quelques-uns.

(1) Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques. (2) Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association. (Déclaration universelle des droits de l'homme, article 20).

- ▶ (1) L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible. (2) Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. (3) Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies. (Déclaration universelle des droits de l'homme, article 29)

CRITÈRES COMMUNS DE DÉFINITION DE L'IDENTITÉ

Je suis un citoyen européen né sur le territoire italien. (Carlo Azeglio Ciampi, ancien Président de la République italienne)

D'une manière ou d'une autre, l'Europe fait partie de notre vie. Pour certains jeunes, l'Europe est une réalité et ils ont déjà bénéficié des politiques européennes pour étudier, voyager, apprendre ou travailler à l'étranger. Quel est le lien entre les possibilités offertes à l'échelle européenne et l'identité ? Est-ce suffisant pour créer une identité européenne ?

On distingue plusieurs approches de l'identité et de la construction de l'identité. Celle que nous utilisons pour établir un lien entre la Citoyenneté européenne et l'identité est fondée sur l'idée que nous avons en chacun de nous plusieurs identités que nous mettons en avant – ou que nous laissons à l'arrière-plan – en fonction de la situation dans laquelle nous nous trouvons. Celles que nous mettons en avant sont celles que nous voulons affirmer, souligner dans un contexte donné : par exemple, nous pouvons nous appuyer sur les études que nous avons faites ou les expériences que nous avons vécues pour définir nos identités.

L'accroissement de la mobilité physique – en raison de la multiplication des occasions de vivre, d'étudier ou de travailler à l'étranger en Europe, des vagues de migration venues d'autres régions du monde, du nombre de couples formés par des personnes d'origine nationale ou ethnique différente et du caractère toujours plus interculturel de nos modes de vie – remet en question la notion familière d'identité « monolithique ». C'est pourquoi nous proposons de parler d'identités au pluriel et non pas d'une seule identité. Cela permet de considérer que nous appartenons à plusieurs communautés et que notre identité comporte plusieurs facettes. Nous y reviendrons dans la section concernant le sentiment d'appartenance.

L'activité « Qui êtes-vous », présentée dans *Repères : manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*, est très utile pour explorer le concept que nous venons de décrire. Le manuel *Repères* est disponible à l'adresse <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

C'est l'intérêt que nous avons pour ce qui se passe en Europe qui crée notre sentiment d'appartenance à l'Europe. Ce sentiment d'appartenance peut être stimulé de multiples manières, notamment par des émotions, des expériences, des rencontres ou des découvertes, mais une chose est sûre : il ne peut pas être enseigné ! Ce sentiment d'appartenance est personnel : nous faisons partie d'une communauté dont tous les membres se préoccupent des mêmes sujets et s'engagent à agir pour faire évoluer cette communauté. L'appartenance est un besoin primaire pour chaque individu. C'est ce qui nous rattache à quelque chose qui nous est extérieur. C'est ce sentiment d'appartenance qui nous permet d'être à l'aise au sein d'un groupe.

Dans le cas de la Citoyenneté européenne, nous avons le sentiment d'appartenir à une entité appelée Europe. Le sentiment d'appartenance étant lié à notre identité propre, même si cet aspect de notre identité est négligé par d'autres et non reconnu en tant que tel, il ne peut pas nous être retiré. C'est par exemple le cas des jeunes qui vivent dans des pays non membres de l'Union européenne. Ils ne sont pas reconnus en tant que citoyens européens par d'autres qui considèrent seulement la citoyenneté sous l'angle de la nationalité et de la localisation géographique et qui négligent leur engagement en faveur d'un espace européen commun caractérisé par la liberté et la paix. C'est aussi le cas d'un grand nombre de migrants (de première, deuxième ou même troisième génération) qui se sont établis en Europe mais ne sont pas encore reconnus comme des

citoyens européens à part entière en raison de leurs origines, des origines de leur famille ou des idées et pratiques qu'ils véhiculent en matière de citoyenneté.

Il ne s'agit pas seulement de reconnaître notre propre sentiment d'appartenance mais aussi celui des autres. Cela suppose une ouverture explicite face à la diversité, par-delà les frontières culturelles, géographiques ou administratives. Cela nécessite également la capacité de gérer ses émotions tout en les prenant en considération et de mettre à disposition des espaces dans lesquels les émotions peuvent être exprimées et partagées dans un climat pacifique.

L'EUROPE, MÉMOIRES COLLECTIVES OU CONSTRUCTION CONTINUE

Qu'est-ce que l'Europe ? Où commence-t-elle ? Où se termine-t-elle ? Qui est dedans ? Qui est en dehors ? Où placer les frontières ? Voilà les premières questions que posent très spontanément les travailleurs de jeunesse et les jeunes lorsqu'ils évoquent l'Europe. La dimension géographique est abordée la première, suivie de la dimension historique.

Le processus de l'intégration européenne a débuté après la Seconde Guerre mondiale, lorsque les États du bloc de l'Ouest ont établi les bases du concept d'Europe et d'intégration européenne, fondé sur des intérêts économiques communs. Les traces de l'époque à laquelle le bloc de l'Ouest était considéré comme un espace où la liberté était possible et le bloc de l'Est comme un espace où la liberté était interdite perdurent dans la perception de ce qu'est l'Europe aujourd'hui. L'intégration européenne a été profondément marquée par les débats politiques des années d'après-guerre, qui ont conduit à la création du Conseil de l'Europe et de ce qui allait devenir l'Union européenne d'aujourd'hui. Les premières figures politiques de l'intégration européenne ont sans aucun doute tenu un rôle important car sans elles la plupart des institutions européennes actuelles n'aurait pas le même visage. Par ailleurs, la société civile a elle aussi joué un grand rôle dans la construction européenne, et ce depuis le début. C'est cette conviction qui peut amener à dire que l'Europe est un ensemble de mémoires collectives appartenant à différents groupes de citoyens répartis sur l'ensemble du continent, qui ont œuvré pour créer un espace commun de paix et de liberté à plusieurs niveaux.

L'Europe n'a pas une mémoire collective, car la situation d'un pays à l'autre divergeait. Les efforts entrepris pour sortir des horreurs de la Seconde Guerre mondiale n'ont pas marqué les différents États et citoyens de la même manière, selon qu'ils fassent partie des vainqueurs ou des vaincus, des envahisseurs ou des envahis. Les frontières, qui ne sont pas fixes mais constamment redessinées, sont le résultat d'actions politiques et civiles, de consensus et aussi de désaccords.

L'idée même d'Europe est récente et en cours de construction. Les institutions démocratiques évoluent sans cesse et s'adaptent aux nouveaux défis sociaux qu'elles doivent relever. Si cette adaptation ne se fait pas en temps voulu et conformément aux attentes des citoyens, ces derniers sont prêts à agir. La Citoyenneté européenne invite à soutenir les institutions locales, nationales et internationales, en portant les voix des citoyens, en faisant entendre leurs besoins et leurs préoccupations et en construisant collectivement des politiques qui permettent d'y répondre. Il s'agit d'exploiter les possibilités concrètes de communiquer et de porter les voix des citoyens à l'attention des décideurs politiques, car les politiques constituent une garantie qui protège ce que la société civile a accompli.

L'EUROPE, TERRITOIRE MENTAL

La citoyenneté européenne s'étend sur un espace territorial appelé Europe, dont les frontières ne correspondent ni aux frontières géographiques ni aux frontières historiques car elles vont au-delà de la définition de « frontière » telle qu'elle figure dans le dictionnaire. Les frontières du territoire des citoyens européens fluctuent et forment un réseau de relations et de préoccupations, de communautés locales reliées par un objectif commun. Le territoire devient donc un territoire mental, dont les frontières évoluent en fonction des nouvelles expériences, des amitiés et des projets auxquels participent les jeunes. Il est fréquent qu'après un projet commun ou une formation rassemblant des personnes de différents pays, les participants, grâce aux relations établies, soient plus attentifs aux événements qui se produisent dans les pays d'origine des personnes avec lesquelles ils ont partagé cette expérience enrichissante. Ils intègrent donc ces pays à leur propre territoire mental. Ainsi, ils s'intéressent à ce qui s'y passe et continuent à s'informer. Il s'agit d'une approche systémique : les individus vivant à différents endroits d'Europe appartiennent à la même communauté de pratique, physiquement et pas seulement virtuellement. Ce processus de création de territoires mentaux n'a pas seulement lieu en Europe. Il est répandu dans le monde entier autour de préoccupations communes, comme l'environnement.

CULTURE - PLASTIQUE, POLITIQUE ET CONTINGENTE

La notion de culture, telle que le sous-tend la pratique de la Citoyenneté européenne, est fondée sur l'idée que la culture s'exprime dans une multitude de facettes. Autrement dit, la culture se compose d'un grand nombre d'expressions culturelles. Elle ne constitue pas un tout, elle contient le tout. Ce tout est dynamique, et dans sa manifestation il a une dimension politique : il influe sur la vie des communautés et porte sur les structures de pouvoir au moment même où il se constitue. La culture a donc les caractéristiques que lui attribue Gavan Titley dans son rapport consacré au rôle du travail de jeunesse et de l'apprentissage interculturel : elle est « plastique, politique et contingente ».¹⁵ Passer d'une vision de la culture comme quelque chose qui se reproduit et qui perpétue des habitudes et des schémas à une perception dans laquelle la culture est un concept en transition lente et permanente favorise une attitude propice au changement et à l'innovation, fondamentale à la pratique et au concept même de Citoyenneté européenne. Ce changement de perspective ouvre de nouvelles possibilités : il soutient l'intégration de nouvelles formes de citoyenneté, accueille les nouveaux citoyens et permet d'entamer consciemment un processus de transformation de la société. Comme l'a dit Schein, « nous internalisons tous les cultures auxquelles nous appartenons [...] les cultures existent uniquement car nous les incarnons, un instant après l'autre ».¹⁶

La culture est changeante. Elle est dynamique. Cela peut donner lieu à une crainte ou à un sentiment de perte de sa propre culture lorsque celle-ci se transforme. Les citoyens ont un rôle à jouer pour la préserver, pour ne pas perdre leur identité et se perdre avec elle. Dans le même temps, le fait est que les jeunes citoyens participent à ce changement constant et que ce changement fait partie d'eux. Les travailleurs de jeunesse deviennent donc des agents du changement. Ils contribuent au bien-être de la société en développant des compétences essentielles pour la société. Ils sont convaincus qu'un changement profondément personnel est aussi fondamentalement systémique et ils s'éloignent donc du stéréotype selon lequel les jeunes seraient passifs, égocentriques et indifférents à ce qui se passe au sein de leur société.

L'EUROPE, ANCRÉE DANS LE PRÉSENT ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

La capacité des jeunes à valoriser et apprécier leurs expériences, à saisir l'instant et à le vivre intensément est ce qui ancre la Citoyenneté européenne dans notre présent. Bien que nous devions porter le passé, qui fait partie de nous même si nous n'en avons pas conscience, c'est dans le présent que les jeunes agissent. À l'école, ils étudient des sujets qui ne concernent pas directement leur présent mais leur avenir. La Citoyenneté européenne entretient une autre relation avec l'avenir. Elle forme un espace créé par nos actions présentes. Ce n'est pas quelque chose que nous pouvons attendre de manière passive, ni un espace dans lequel nous utiliserons ultérieurement les compétences que nous développons actuellement (à l'école, par exemple).

Être tourné vers l'avenir, c'est vouloir vivre dans un espace qui a du sens et qui répond à nos besoins, un espace qui se fonde sur les actions et les possibilités du présent. C'est labourer le champ du présent pour y semer les graines de l'avenir. Seul un présent riche de sens peut donner lieu à un avenir véritable. Seul un présent vécu pleinement, dans lequel nous sommes des acteurs de premier plan, nous permet de reconnaître ce qui voit jour en nous et dans le monde.

CONSTRUIRE, DÉCONSTRUIRE, RECONSTRUIRE

L'accueil du changement est une attitude fondamentale, un état d'esprit que la plupart des jeunes partagent. La Citoyenneté européenne suppose être capable d'évoluer dans un environnement en constante mutation, dans lequel ce qui a été construit doit être déconstruit puis reconstruit. L'approche constructiviste met à mal le sentiment de sécurité, la routine. Chaque activité est différente de la précédente, même lorsqu'elle lui ressemble en apparence, car les participants se distinguent par leurs antécédents qui viennent enrichir l'expérience commune.

Et surtout, la Citoyenneté européenne nécessite d'aborder le statu quo en Europe dans une approche constructiviste, en gardant à l'esprit que le concept se transforme au fil des initiatives et des tentatives. Sur le plan de l'apprentissage, il s'agit de désapprendre, de changer de point de vue et d'observer les choses avec un

15. L'article de Gavan Titley se trouve dans l'ouvrage *L'apprentissage interculturel dans le travail européen de jeunesse : Quelles voies pour l'avenir ?*, disponible à l'adresse <https://rm.coe.int/09000016808ff0f3>.

16. P. Senge, C. O. Scharmer, J. Jaworski and B. S. Flowers (2005), *Presence: exploring profound change in people, organizations and society*, London: Nicholas Breale

regard neuf, toujours avec la volonté de construire l'Europe ensemble. Les erreurs et les résultats inattendus ne sont pas vus comme des points négatifs mais plutôt comme des occasions d'étudier les aspects de la Citoyenneté européenne en pratique, dans des perspectives différentes. Chaque expérience compte si nous pouvons en apprendre quelque chose ! Et si nous pouvons la partager avec l'ensemble des citoyens européens !

Qu'est-ce que la Citoyenneté européenne ? Je n'en suis pas sûre, mais il est aujourd'hui plus clair pour moi que je suis une citoyenne européenne et que je peux influencer sur ce que sera la Citoyenneté européenne. (Linda, participante à une formation sur la Citoyenneté européenne organisée à Rome en 2012)

Chapitre 6

Questions soulevées par le travail de jeunesse

Plusieurs tensions, dilemmes et questions apparaissent lorsqu'on aborde l'éducation et l'apprentissage liés¹⁷ à la Citoyenneté européenne dans le cadre du travail de jeunesse

Nous les présentons dans ce chapitre, et nous invitons le lecteur à en débattre et à s'engager activement dans le développement de la Citoyenneté européenne. C'est pourquoi chaque section de ce chapitre se termine en ouvrant des pistes de réflexion complémentaires.

Ces réflexions et les considérations connexes peuvent également devenir des outils utiles pour les acteurs du travail de jeunesse. Ils peuvent s'en servir pour explorer plus avant le contexte afin de l'intégrer dans leurs activités.

APPRENTISSAGE INFORMEL DE LA CITOYENNETÉ

Chaque processus pédagogique a un point de départ : les connaissances et les expériences des participants. Ces éléments doivent être pleinement pris en compte pour enrichir le processus et faciliter la remise en question des idées, des attitudes et des valeurs des participants.

Dans l'éducation à la Citoyenneté européenne, ce point de départ n'est pas seulement constitué de leur identité nationale ou de leurs liens communautaires. Lorsqu'ils débute un processus pédagogique, les jeunes ont déjà accumulé un grand nombre de connaissances sur la citoyenneté.

Consciemment et inconsciemment, au fil de leur socialisation, ils ont acquis et développé des valeurs et des attitudes, et ils ont appris à modifier leur comportement en fonction des groupes et des communautés auxquels ils appartiennent ou ont appartenu.

Cet apprentissage informel de la citoyenneté se déroule dans le cadre familial et scolaire, mais aussi dans les groupes d'amis, de camarades et de voisins, au travail, dans les médias, sur Internet, dans la rue, etc.

Les interprétations de concepts tels que le respect, la réciprocité, la confiance, la responsabilité, les droits et la participation, si intimement liés à la citoyenneté, se façonnent dans tous ces contextes. Mais bien souvent c'est seulement l'État-nation (et dans certains cas la communauté) qui est considéré comme le cadre privilégié pour l'éducation à la Citoyenneté européenne.

- ▶ Comment pouvons-nous prendre conscience de l'apprentissage informel de la citoyenneté ?
- ▶ Comment pouvons-nous mieux évaluer, valoriser et utiliser cet apprentissage dans l'éducation à la Citoyenneté européenne ?
- ▶ Quelles sont les complémentarités et les synergies entre les différents acteurs de l'apprentissage informel à explorer en lien avec la Citoyenneté européenne ? Comment peuvent-elles être favorisées dans le cadre d'activités pédagogiques et du travail de jeunesse ?

17. Nous entendons par éducation le processus à long terme, planifié et structuré, qui conduit au développement de compétences ; et par apprentissage toute action ou activité qui y contribue, sans être nécessairement prédéfinie, planifiée ou structurée.

LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ

La communauté est, avec la famille, le cadre social dans lequel les individus grandissent et se développent.

Il existe plusieurs définitions de la notion de communauté. Traditionnellement, ce terme désigne un groupe de personnes vivant sur un même territoire (village, district ou autre zone de peuplement) et partageant des besoins, des intérêts, des valeurs, un mode de vie, etc. Ancrées dans un espace géographique donné, les communautés ont une dimension organisationnelle (elles englobent par exemple des quartiers, des centres de soins et des écoles) mais aussi sociale (elles se caractérisent par les interactions de leurs membres et le sentiment d'appartenance qu'elles suscitent).

Le cadre communautaire est primordial pour les jeunes, et dans le même temps des communautés d'un nouveau genre apparaissent et sont de plus en plus pertinentes pour eux. Les communautés sont aujourd'hui plus diverses, grâce aux médias, à la mobilité accrue des citoyens, à Internet et aux nouvelles technologies. Les jeunes forment de nouvelles communautés (clubs, associations, réseaux sociaux, etc.) sans pour autant nécessairement partager un même espace géographique ou un cadre organisationnel défini.

Dans le cadre des activités pédagogiques, notre expérience montre que les participants sont clairement issus de leurs communautés et qu'ils y reviennent pour mettre en pratique les compétences acquises et développer les compétences qu'ils ont reconnu comme étant importantes grâce aux activités pédagogiques. Le rôle de la communauté est crucial pour comprendre les antécédents des participants au regard de la citoyenneté et de l'Europe, ainsi que pour préparer des activités de suivi.

-
- ▶ Comment le sentiment d'appartenance à une communauté prend forme ? Quels sont les critères spécifiques qui définissent une communauté ? Qu'est-ce qui pousse à intégrer une communauté ? Quel est le rôle joué par les besoins et les désirs dans ce processus ?
 - ▶ Comment mieux prendre en compte les antécédents (contexte et communautés) tout au long du processus pédagogique ?
 - ▶ Tout travail de jeunesse concernant la Citoyenneté européenne doit être adapté à l'âge des participants. Mais comment peut-on mettre en place des stratégies et des actions intergénérationnelles au sein de nos communautés ?
 - ▶ Est-il possible d'utiliser les nouvelles communautés numériques pour mettre en œuvre l'éducation à la Citoyenneté européenne et piloter des initiatives spécifiques ? Comment ? À quelles fins et en s'appuyant sur quelles valeurs ?
 - ▶ L'Europe est-elle une nouvelle communauté ? L'éducation à la Citoyenneté européenne devrait-elle promouvoir un « esprit communautaire européen » ?
 - ▶ Comment le travail de jeunesse développe-t-il chez les participants les compétences dont ils ont besoin pour contribuer à l'évolution de leur communauté et y jouer le rôle de multiplicateurs ?
-

IDENTITÉS MULTIPLES

Les identités sont des facteurs de cohésion qui permettent de structurer les communautés autour de deux axes : le sentiment d'appartenance et la solidarité mutuelle. Les identités garantissent sécurité, empathie et échange mutuel.

Dans nos sociétés, la mobilité et la diversité accrues remettent en question les identités, qui deviennent naturellement plus dynamiques. Dans nos sociétés plurielles, certains jeunes reconnaissent que leurs identités sont souples et variables – en fonction de leur appartenance à différents groupes – ce qui leur permet de fonctionner et de s'adapter dans différents contextes. D'autres en revanche, face à de très nombreuses évolutions, proclament qu'ils ne changent jamais.

Bien entendu, ces identités multiples n'ont rien d'inhabituel et n'impliquent aucunement un manque de fidélité vis-à-vis d'un groupe donné. Les identités multiples et simultanées ont toujours existé. Dans les sociétés postmodernes d'aujourd'hui, elles sont davantage visibles et apparaissent comme quelque chose de plus naturel parmi les jeunes.

À ce titre, la Citoyenneté européenne pourrait représenter un processus et un statut susceptibles de faciliter l'exercice de nos identités multiples (locale, nationale, européenne, en lien avec notre travail ou nos études, nos loisirs ou notre cybercommunauté), même s'il n'est pas toujours évident de les concilier.

-
- ▶ La Citoyenneté européenne est-elle conçue et développée pour favoriser la coexistence effective des identités multiples ? Ou bien au contraire pour se superposer à d'autres identités ou les remplacer ?
 - ▶ Comment peut-on promouvoir efficacement la Citoyenneté européenne de manière à intégrer les identités multiples ?
 - ▶ Comment le travail de jeunesse peut-il gérer les tensions créées entre les identités nationales/ethniques/religieuses et par l'existence même de ces identités multiples ?
 - ▶ La conscience des identités multiples est fréquente chez les jeunes mais aussi dans d'autres groupes (migrants, réfugiés, etc.). Quel peut être le rôle des identités multiples pour le futur développement de la Citoyenneté européenne (par exemple au sein des groupes auquel s'adressent des programmes et des stratégies spécifiques) ?
-

PATRIMOINE NATIONAL ET EUROPE

Rattaché à cette idée d'identités multiples, le terme « identité concentrique » proposé par R. Grundmann décrit une sorte d'identité à plusieurs niveaux. Si une personne peut se dire à la fois Bavaroise et Allemande, pourquoi serait-il impossible de concilier, par exemple, l'identité polonaise et l'identité européenne ? À une époque marquée par les tensions nationalistes, cette conception de l'identité et de la citoyenneté européennes – qui n'entrent pas en concurrence avec l'identité et la citoyenneté nationales – peut sembler théorique, idéaliste ou même naïve.

Mais à l'échelle européenne, le travail de jeunesse s'adresse désormais à la première génération de jeunes ayant grandi à l'ère de l'intégration européenne, même si ce processus peut leur sembler insatisfaisant. Un grand nombre d'entre eux sont déjà habitués à cette Europe plus intégrée, à ses avantages et à ses inconvénients. C'est pourquoi « les européens ont peut-être moins besoin d'une "identité européenne" que les politiciens essaient de le faire croire au fil de leurs discours pleins de bonnes intentions [...] L'Europe fait déjà partie de la réalité de chacun ». Par ailleurs, « L'Europe n'a pas besoin d'être transformée en mythe. En revanche elle a besoin que son histoire soit racontée » (Muschg 2005, p. 26 et 35).

Cette histoire doit inclure les conflits nationaux et les moyens de les surmonter. À ce titre, le travail de jeunesse peut fournir un espace propice aux discussions et la possibilité de changer de point de vue, non seulement sur des événements conflictuels mais aussi sur la manière d'aborder l'histoire au sein de l'Europe.

Se sentir européen ne signifie pas être uniquement positif ou négatif vis-à-vis de l'Europe. Cela signifie en réalité concilier les deux points de vue, dans une démarche consciente, constructive et critique. Quelle que soit l'opinion des citoyens sur l'Europe et les institutions européennes, il faut surtout se demander si les citoyens européens ont l'occasion de participer et savent comment exprimer leurs préoccupations dans les espaces communautaires élargis.

Le patrimoine national et l'identité sont sans aucun doute importants. Les éléments historiques et culturels, l'éducation, les langues, les sentiments d'appartenance et les émotions sont, pour la plupart des Européens, liés à leur identité nationale et à leur citoyenneté.

Par ailleurs, au quotidien, la citoyenneté nationale est fondée sur la praxis des citoyens qui exercent activement leurs droits (à l'éducation, l'emploi, la santé, l'aide sociale, etc.). Tout particulièrement en ce temps de crise, il est difficile d'imaginer que la Citoyenneté européenne pourrait accorder les mêmes droits que la citoyenneté nationale (par exemple en matière de sécurité sociale).

- ▶ Comment l'éducation à la Citoyenneté européenne peut-elle mieux contribuer à faire connaître l'héritage historique de l'Europe (au-delà des mythes) ? Et à le projeter de manière critique dans l'avenir ?
- ▶ Comment peut-on multiplier les occasions, pour les jeunes, d'exprimer leurs préoccupations et de se saisir des enjeux européens ?
- ▶ Comment le travail de jeunesse peut-il créer des enceintes/espaces propices aux débats sûrs et constructifs sur des questions telles que le patrimoine, l'histoire et l'identité ?
- ▶ La Citoyenneté européenne (au-delà des symboles et des sentiments) devrait-elle être fortement liée à l'exercice quotidien des droits civils et sociaux à l'échelle européenne ? Quels seraient les politiques et les développements constitutionnels nécessaires ? Comment l'éducation à la Citoyenneté pourrait-elle contribuer à l'exercice de ces droits ?
- ▶ Comment les États traitent-ils les questions liées à la Citoyenneté européenne dans les cadres éducatifs nationaux ?

L'EUROPE ET LE RESTE DU MONDE

Les jeunes impliqués dans le travail de jeunesse se préoccupent des phénomènes sociaux qui se produisent (ou ont des conséquences) à travers le monde, tels que la mondialisation économique, les vagues migratoires, la dégradation de l'environnement ou les effets du progrès technologique sur le marché du travail.

Ils sont convaincus que la Citoyenneté européenne ne doit pas être conçue comme une « île » de droits et de privilèges. Au contraire, les conditions de vie favorables en Europe – par rapport à d'autres régions du monde – devraient faciliter la réalisation des ambitions mondiales en matière de paix, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de promotion d'un développement écologiquement durable.

Après plusieurs siècles d'européanisation du monde (par la colonisation, l'expansion des modèles politiques sociaux et culturels, les guerres mondiales et les guerres froides), le moment est peut-être venu de mondialiser l'Europe. Autrement dit, de considérer l'Europe dans une perspective plus large et plus globale.

En raison de son histoire et de sa position actuelle sur la scène internationale, l'Europe a un rôle particulier à jouer. Nos liens historiques avec de nombreux pays en dehors de notre continent peuvent nous aider à comprendre le monde, même si cela est plus facile à dire qu'à faire. Notre puissance économique et politique pourrait nous permettre de mettre au point des mécanismes efficaces pour améliorer, au nom du bien commun, les conditions de vie et les chances offertes aux non-Européens.

On observe aujourd'hui une certaine tendance à intégrer l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les activités et les cadres pédagogiques non formels. Effectivement, cela donne de nombreuses occasions de porter un regard global sur les enjeux, les rôles et les responsabilités en rapport avec la citoyenneté. Dans son approche de l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'UNESCO définit les dimensions suivantes de l'apprentissage :

- ▶ apprentissage cognitif : apprendre à connaître, à comprendre et à juger d'un œil critique les questions mondiales, régionales, nationales et locales, ainsi que l'interconnexion et l'interdépendance entre les différents pays et peuples ;
- ▶ apprentissage socio-affectif : avoir un sentiment d'appartenance à une humanité commune, de partage de valeurs et de responsabilités, d'empathie, de solidarité et de respect des différences et de la diversité ;
- ▶ apprentissage comportemental : agir de manière efficace et responsable aux niveaux local, national et mondial pour favoriser la paix et la durabilité dans le monde.

« La citoyenneté mondiale fait référence à un sentiment d'appartenance à une grande communauté et à une humanité commune. Elle met l'accent sur l'interdépendance politique, économique, sociale et culturelle, et sur l'interconnexion entre le local, le national et le mondial. »¹⁸ Nous pouvons affirmer qu'il est nécessaire de voir dans quelle mesure notre travail peut être un des moyens d'intégrer les dimensions susmentionnées dans le concept de citoyenneté européenne en tant que tel.

Sans tomber dans une nouvelle posture eurocentriste, la contribution spécifique d'une vision renouvelée de la Citoyenneté européenne pourrait inclure cette interprétation et un engagement des Européens vis-à-vis de l'humanité tout entière. La Citoyenneté européenne – perçue comme une citoyenneté venant de l'Europe mais aussi comme un engagement vis-à-vis du monde – devrait nous permettre de mettre en place dans le

18. UNESCO (2015), *Éducation à la citoyenneté mondiale : thèmes et objectifs d'apprentissage*, p. 14, disponible sur <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000233240> (consulté le 30 août 2017).

monde entier des sociétés pacifiques et démocratiques, fondées sur le respect des droits de l'homme et les principes du développement écologiquement durable.

- ▶ Comment peut-on intégrer dans nos programmes relatifs au travail de jeunesse une dimension mondiale et enseigner la citoyenneté mondiale ?
 - ▶ Quels mécanismes de solidarité sommes-nous prêts à mettre en place dans le cadre de notre travail de jeunesse, alors même que les ressources sont de plus en plus limitées ? Comment les processus mondiaux peuvent-ils être influencés localement ?
 - ▶ Comment peut-on favoriser la participation sociale efficace des non-Européens (particuliers et organisations) ?
 - ▶ La Citoyenneté européenne est-elle un relais entre la citoyenneté nationale (associée à une identité, un statut juridique clairement défini et des sentiments) et la citoyenneté mondiale (fondée sur des droits de l'homme universels et les préoccupations mondiales) ?
-

LE RÔLE DES CROYANCES ET DES RELIGIONS

De tout temps en Europe, plusieurs religions ont cohabité. Lorsqu'on examine leur rôle de plus près, on se retrouve face à un assortiment complexe de faits et de mythes, de vérités et d'idées fausses. Au-delà de tout cela on peut reconnaître que d'une part les croyances rassemblent les individus. Elles forment des espaces de vie, de socialisation et de pratique de qualités humaines importantes telles que l'humanisme, la solidarité et la compassion. D'autre part, les religions ont parfois été exploitées et détournées pour justifier des conflits et des guerres, des actes de persécution et d'intolérance au nom de Dieu, qui ont créé des divisions.

En ce qui concerne la Citoyenneté européenne dans nos sociétés modernes et diverses, il existe une distinction – au moins sur le plan institutionnel/juridique – entre la religion et l'État. Socialement, l'importance et le rôle des groupes religieux varient significativement selon les pays, notamment pour ce qui a trait à l'éducation et à l'organisation des services sociaux.

Que l'on considère qu'elles sont sources de solutions ou bien de problèmes pour le vivre-ensemble, le fait est que les religions existent. Dans le cadre du travail de jeunesse, nous voyons les religions comme une question à laquelle la plupart des jeunes, croyants ou non, sont confrontés au quotidien chez eux, dans leurs communautés, au travail ou à l'école.

Les activités du travail de jeunesse intégrant la Citoyenneté européenne pourraient aider à faire des différences religieuses non plus une source de confrontation mais bien un facteur d'enrichissement et de cohésion pour les jeunes, en les examinant à travers le prisme de la compréhension mutuelle, de la tolérance et de l'acceptation des différences.

- ▶ Comment la Citoyenneté européenne peut-elle contribuer à la valorisation du pluralisme religieux au quotidien et dans les activités de jeunesse ? Pourrait-elle permettre de reconnaître également la présence et la contribution des non-croyants ?
 - ▶ Dans quelle mesure le travail de jeunesse peut-il apporter une dimension religieuse au débat sur la Citoyenneté européenne ?
-

Chapitre 7

L'éducation à la citoyenneté

Il existe deux grandes écoles de pensée en matière d'éducation à la citoyenneté. La première est appelée « communautariste » ou « républicaine », la seconde « individualiste ». Nous présentons brièvement ici leurs différences et leurs points communs, en invitant le lecteur à garder à l'esprit que les pratiques pédagogiques peuvent mettre en œuvre plusieurs éléments de ces deux approches.

CONCEPTIONS RÉPUBLICAINES OU COMMUNAUTARISTES DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Pour les républicains et les communautaristes, la citoyenneté implique

l'appartenance à une communauté dont découle un statut juridique qui confère des droits et des obligations, notamment l'égalité devant la loi, le droit de vote, l'obligation de payer des impôts ou de contribuer en général au bien-être économique et social de la communauté. La question est de savoir dans quelle mesure ces droits et obligations sont prescrits par la législation et aussi dans quelle mesure ces droits et obligations formels sont mis en œuvre par les citoyens (Gilbert, 1996).

Selon cette approche, l'élément le plus important est l'appartenance à la communauté. L'éducation à la citoyenneté doit inciter à la pratique de la citoyenneté et aider les individus en leur apportant des informations, des compétences et des ressources qui leur permettent de saisir les opportunités qui s'offrent à eux en ce domaine. Toutefois, elle doit aussi promouvoir les devoirs liés à la citoyenneté et encourager la loyauté et le respect des valeurs collectives de la communauté. Par conséquent, l'éducation à la citoyenneté doit « se préoccuper de faire en sorte que les citoyens puissent contribuer à la pratique de la citoyenneté » (Gilbert, 1996).

Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté pourrait se fixer les objectifs suivants :

- ▶ familiariser les individus avec les valeurs de la communauté à laquelle ils appartiennent et à laquelle ils doivent leurs droits de citoyens (aujourd'hui, cette communauté est généralement représentée par l'État-nation et les valeurs communes sont donc « nationales ») ;
- ▶ développer chez les citoyens un sentiment de responsabilité collective à l'égard du bien-être et du développement continu de la communauté ;
- ▶ familiariser les individus avec les rôles et les devoirs, mais aussi les droits, qui découlent de leur citoyenneté ;
- ▶ fournir aux individus et aux groupes les instruments et les capacités (compétences, ressources intellectuelles) qui leur permettent de remplir activement leurs obligations de citoyen à l'égard du reste de la communauté ;
- ▶ développer chez les individus un sentiment de loyauté et de respect à l'égard de la communauté qui leur a accordé la citoyenneté.

CONCEPTIONS INDIVIDUALISTES DE L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Pour les individualistes, la citoyenneté est un statut qui confère à l'individu droits et souveraineté sur sa propre vie. Par conséquent, la fonction de la sphère politique est de fournir aux citoyens l'espace et la protection nécessaires à l'exercice de ces droits. Les citoyens doivent avoir la possibilité de poursuivre les intérêts individuels ou collectifs qu'ils jugent appropriés et les dispositions politiques doivent favoriser ce processus. Ces dispositions, cependant, sont de nature essentiellement utilitaire. Ainsi, les citoyens ont le droit de participer à la vie politique mais c'est à eux que revient de déterminer les modalités de cette participation dans le cadre

des dispositions en vigueur visant à faciliter leur participation (comme les mesures d'aide sociale ou d'aide aux personnes défavorisées). Les citoyens ont également le droit de choisir de ne pas avoir d'activités politiques (Oldfield, 1990, cité dans Gilbert, dans Demaine et Entwistle, 1996).

Cette idée de la citoyenneté implique que l'éducation à la citoyenneté doit être axée sur les règles et procédures concernant la participation à la vie politique et d'autres formes de participation, afin de permettre aux individus d'apprendre comment y participer. Le développement des compétences des citoyens – comme les capacités à résoudre les conflits sans empiéter sur les droits des autres, s'opposer à certaines mesures du gouvernement, défendre ses droits et à maintenir son autonomie individuelle – est essentiel dans les approches «individualistes» de l'éducation.

Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté pourrait se fixer les objectifs suivants :

- ▶ fournir aux individus des connaissances et des compétences leur permettant d'exercer pleinement leurs droits, sans empiéter sur l'autonomie des autres ;
- ▶ donner aux individus les moyens d'exprimer leur opposition à des mesures ou à des développements politiques qu'ils jugent contraires à leur intérêt ou à l'intérêt de l'ensemble de la société ;
- ▶ fournir aux individus la confiance et les compétences nécessaires pour participer à la vie politique, dans le cadre des limites fixées par les règles de l'engagement politique ;
- ▶ donner aux individus les moyens de défendre leurs droits de citoyens.

Problèmes et dilemmes

En matière de contenu, les approches communautaristes se distinguent des approches individualistes car elles cherchent à définir ce que doivent être les valeurs communes. L'éducation communautariste à la citoyenneté s'expose donc aux accusations de moralisme et de paternalisme. En outre, cette approche se heurte au fait que la société d'aujourd'hui se caractérise par la coexistence de plus en plus fréquente de systèmes de valeurs différents au sein d'une même communauté : les individus ont des croyances diverses et les expriment ouvertement.

Les approches individualistes peuvent difficilement susciter un sentiment d'appartenance ou d'identification à la citoyenneté qu'elles défendent car elles évitent toute discussion sur les valeurs et les normes. En outre, elles peuvent entraîner un effet de rejet chez les individus en raison de l'attention particulière qu'elles accordent aux procédures et aux règles. Et, bien qu'elles cherchent à développer chez les individus l'aptitude à la réflexion critique et à l'opposition, ces conceptions ne vont pas jusqu'à plaider pour que les individus proposent de nouveaux modèles.

Les deux approches ont en commun certains problèmes. Le premier est qu'elles constituent toutes deux ce qu'on appelle des « modèles conservatoires » (*protective models*, Hogan, dans Kennedy et al., 1997). Ces deux approches visent à ouvrir aux citoyens des possibilités de participation ou même de critique, en leur fournissant les compétences nécessaires. Cependant, la mesure dans laquelle ils peuvent effectivement participer détermine le type d'éducation à la citoyenneté qui leur est fourni ou proposé. Dans la plupart des démocraties contemporaines, les possibilités d'accès direct aux procédures de décision, qui sont au cœur de la participation politique, existent de manière régulière mais peu fréquente sous la forme d'élections.

Les deux approches de l'éducation à la citoyenneté prévoient la nécessité d'enseigner aux individus à utiliser leur droit et leur devoir de « participer ». Cela peut se faire dans le cadre d'un cours sur les élections et le droit de vote. Mais on n'apprendra peut-être pas aux individus comment faire valoir leurs intérêts auprès des décideurs politiques ou comment proposer de nouvelles solutions aux problèmes qui les concernent directement. Dans les systèmes contemporains de démocratie pluraliste, la participation est considérée comme positive mais seulement dans la mesure où elle ne remet pas en cause les fondements de la société et du système politique. Autrement dit, l'activité révolutionnaire n'est considérée dans aucune de ces approches comme un acte de citoyenneté.

Deuxièmement, les deux approches restent assez éloignées des réalités d'aujourd'hui, en particulier de celles de la vie des jeunes. Les approches communautaristes proposent des systèmes de valeurs qui risquent d'être exclusifs et ne peuvent répondre à la diversité de la société et de la vie contemporaines. Les approches individualistes ne proposent aucune valeur, si ce n'est celle de l'autonomie de l'individu, et elles n'offrent donc aucun moyen aux jeunes d'exprimer leur identification de manière positive et socialement constructive. Et l'éducation proposée par l'une et l'autre conception reste essentiellement axée sur le développement de compétences en vue de la participation à la vie publique et à la politique institutionnelle.

Ces approches éducatives ne prêtent pas suffisamment attention à l'intérêt d'autres formes d'identification des jeunes et de leur désir d'expression culturelle. Elles ont donc du mal à prendre en compte les formes « alternatives » d'engagement des jeunes (politique culturelle et politique de l'identité, protection de l'environnement ou anti-racisme, mouvements musicaux ou axés sur certains styles de vie, etc.) et à reconnaître le potentiel civique de ces formes de participation.

En troisième lieu se pose le problème de la motivation. Les deux approches parviennent difficilement à préciser de quelle manière les individus peuvent être, et rester, suffisamment motivés pour remplir les devoirs et mettre en œuvre les droits qui s'attachent à la citoyenneté. Dans le cas des approches communautaristes, l'éducation est confrontée au défi de devoir développer la motivation des individus à remplir leurs obligations de citoyen. Dans le cas des approches individualistes, l'éducation doit répondre au défi d'apprendre aux individus à ne pas empiéter sur l'autonomie ou la liberté des autres dans l'exercice de leurs droits de citoyen.

De façon quelque peu ironique, chacune de ces deux écoles de pensée a recours à des arguments avancés par l'autre pour résoudre le problème de la motivation. Les communautaristes invoquent l'intérêt individuel : il y a plus d'avantages pour l'individu à remplir ses obligations de citoyen qu'à ne pas le faire. Les individualistes, quant à eux, mentionnent comme raison pour l'individu de ne pas empiéter sur la liberté d'autrui dans l'exercice de ses droits l'engagement à l'égard de valeurs communes et la solidarité envers la communauté. Si l'on reconnaît qu'il existe un problème de motivation du point de vue de la citoyenneté nationale, à laquelle pourtant il est sans doute plus facile de s'identifier pour la plupart des individus qu'à une notion abstraite de citoyenneté européenne ou transnationale, il s'ensuit qu'il existe également un problème de motivation au niveau de la Citoyenneté européenne.

Le tableau ci-dessous synthétise les avantages et les inconvénients des deux approches présentées plus haut.

	Avantages	Inconvénients
Individualiste	▶ L'appartenance à la communauté est un simple fait et non quelque chose qui repose sur des valeurs, ce qui diminue les risques d'exclusion. ▶ La citoyenneté est un statut qui confère des droits ; il n'est pas nécessaire d'accomplir des devoirs pour être considéré comme citoyen. ▶ Permet de prendre en compte la diversité. ▶ Permet la réflexion critique et l'opposition.	▶ Peu apte à susciter un sentiment d'identification en raison de la neutralité en matière de valeurs. ▶ Peut être rejetée en raison de l'accent mis sur les procédures et les règles. ▶ Ne laisse guère de place à d'autres idées. ▶ Modèle conservatoire. ▶ Conception éloignée des réalités de la vie des jeunes. ▶ Problème de motivation ▶ Problème de l'intérêt individuel.
Communautariste	▶ Fournit des valeurs auxquelles s'identifier. ▶ Développe un sentiment de responsabilité et d'obligation à l'égard de la communauté.	▶ Met en avant un ensemble prédominant de valeurs reliant entre eux les membres de la communauté : problèmes du paternalisme, du moralisme et de l'exclusivisme. ▶ Problème de la définition des critères d'inclusion dans la communauté. ▶ Exige obéissance et loyauté. ▶ Modèle conservatoire. ▶ Conception éloignée des réalités de la vie des jeunes. ▶ Problème de motivation

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

La majeure partie de ce chapitre à caractère pratique est consacrée aux activités pédagogiques qui portent clairement sur la Citoyenneté européenne. Certaines ont été créées spécialement à cette fin, d'autres peuvent être utilisées pour aborder d'autres thèmes et ont été adaptées pour être employées dans le cadre de l'éducation à la Citoyenneté européenne. Toutes ont été testées, documentées et évaluées à l'occasion de formations

internationales sur la Citoyenneté européenne, avant d'être perfectionnées et remaniées pour paraître dans ce T-Kit.

Nous avons regroupé ces activités en trois catégories :

- ▶ initiation ;
- ▶ exploration des points de vue des participants ; et
- ▶ approfondissement.

Cette classification est proposée à titre indicatif seulement, pour orienter leur utilisation dans le cadre d'un processus pédagogique plus large. Toutefois, l'expérience montre que, en fonction d'autres facteurs (expérience des participants, caractéristiques et dynamique du groupe cible, etc.), l'activité la plus simple peut donner lieu à des débats d'une grande profondeur et à des avancées majeures. Les facilitateurs doivent savoir comment accompagner les jeunes pour que leurs explorations des différents sujets les emmènent aussi loin que possible, en adaptant les activités en conséquence. C'est pourquoi nous vous conseillons de systématiquement choisir des activités qui correspondent aux besoins et aux caractéristiques de votre groupe.

Les praticiens qui ont élaboré des projets et des activités portant sur la Citoyenneté européenne au niveau local, national ou européen ont compris toute l'importance des compétences dites transversales (communication, travail d'équipe, gestion des conflits, aptitude à la négociation, etc.).

Sur le plan thématique, toutes les activités présentées ci-après portent plus spécifiquement sur des compétences relevant de la Citoyenneté européenne (interprétation de la citoyenneté, participation des jeunes, construction européenne, tensions entre la citoyenneté nationale et la citoyenneté européenne, entre autres), mais elles se fondent sur des interactions qui favorisent le développement des compétences transversales susmentionnées.

Nous vous conseillons donc d'associer de manière équilibrée ces deux types de compétences, en particulier pendant les phases de débriefing et d'évaluation.

Par ailleurs, un grand nombre des activités proposées reposent sur des discussions et des débats d'idées. Ces échanges peuvent aussi conduire à remettre en question les attitudes et les convictions existantes, et s'ils sont correctement dirigés ils peuvent aider les jeunes à développer leurs valeurs et leurs attitudes et leur donner envie de s'engager en tant que citoyens.

Nous n'avons pas d'autres conseils à donner. Nous vous invitons simplement à vous lancer dans un travail d'exploration et à définir vous-même un parcours créatif d'éducation à la citoyenneté adapté aux besoins et aux particularités de votre contexte. Les activités proposées ci-après ont seulement vocation à vous inspirer.

Initiation

La notion de Citoyenneté européenne est sans aucun doute complexe et, comme nous l'avons vu, elle comporte plusieurs dimensions. Dans la plupart des cas, il est préférable de l'explorer progressivement. Les activités suivantes, « ADN », « Mots-clés » et « Citations », sont trois exemples de ce que nous avons appelé les « initiations ». Elles sont utilisées dans le cadre de formations internationales sur la Citoyenneté européenne.

ADN

Présentation

Cette activité permet d'explorer les idées et les notions que les participants associent à la Citoyenneté européenne. Elle est particulièrement utile pour briser la glace au début d'une session d'apprentissage plus longue.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 1 heure

Objectifs

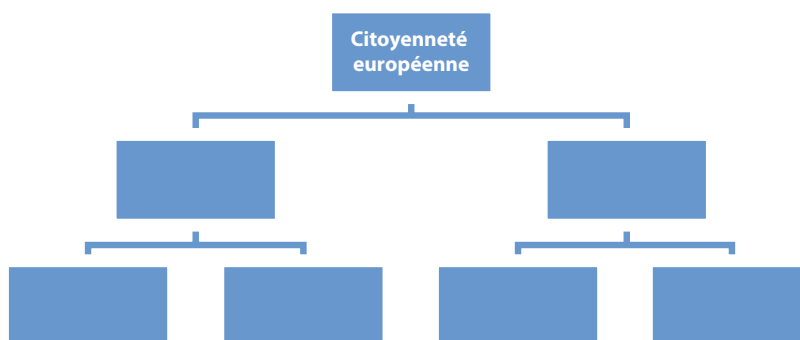
- ▶ Découvrir ce que les participants associent à la notion de Citoyenneté européenne.
- ▶ Débattre de ces associations d'idées et évoquer les expériences, les interprétations et les valeurs qui les sous-tendent.
- ▶ Faire un premier bilan sur la complexité de la notion même de Citoyenneté européenne et sur les multiples perspectives qui l'entourent.

Ressources

Feuilles de papier format A4, une par participant

Instructions

1. Demandez aux participants de dessiner sur leur feuille, positionnée à l'horizontale, le diagramme ci-dessous (sans rien écrire dans les cases).
2. Une fois qu'ils ont terminé, expliquez-leur que vous allez leur donner une expression qu'ils devront écrire dans la case supérieure du diagramme. En l'occurrence vous leur direz juste après qu'il s'agit de « Citoyenneté européenne ».



3. Immédiatement après, ajoutez qu'ils ont une minute pour remplir le diagramme en écrivant les premiers mots qu'ils associent à ce terme.
4. Rappelez-leur le délai imparti et précisez bien qu'il ne s'agit pas d'un exercice de réflexion. Ils doivent écrire ce qui leur vient instinctivement à l'esprit.
5. Ensuite, affichez les diagrammes complétés sur un mur ou un grand tableau, et demandez aux participants de regarder ce que les uns et les autres ont écrit. Vous pouvez aussi lire à voix haute le contenu des diagrammes.

Débriefing et évaluation

Après avoir fait le point sur les différentes associations, demandez aux participants de former des groupes de 4 ou 5.

- ▶ Que pensent-ils de ces associations ?
- ▶ D'où viennent-elles ?
- ▶ Ont-elles une signification particulière (idées, valeurs, expériences passées).

Reformez le groupe entier et repérez les conclusions pertinentes (par exemple, les associations communes ou opposées) ou encore les controverses qui sont apparues lors des discussions en petits groupes. L'objectif de ce temps de partage n'est ni de lancer des discussions profondes ni de parvenir à un consensus. Il vise surtout à établir toutes les associations possibles et à identifier les principaux enjeux liés à la Citoyenneté européenne.

Posez aux participants des questions sur leur perception des associations identifiées par le groupe, et demandez-leur si le temps de partage leur a permis de découvrir de nouvelles idées à ce sujet.

Conseils pour les facilitateurs

L'exercice a été appelé ADN car il a pour objectif de révéler les associations « personnelles/génétiques » ou inconscientes avec la notion de Citoyenneté européenne. Il est important de presser les participants à remplir rapidement le diagramme pour éviter que cela ne devienne un exercice purement rationnel ou conceptuel.

C'est en fait un grand brainstorming. Il est important de souligner et de valoriser la diversité des réponses données et des mots employés.

Sans pour autant surinterpréter ce qui a été écrit en seulement une minute, les échanges en groupe doivent servir à identifier des interprétations, des controverses et des questions clés. Rappelez-vous que c'est l'objectif le plus important, il ne s'agit pas de lancer des discussions profondes ou d'arriver à un consensus. Pendant le débriefing, il peut être utile de déterminer si les participants ont pris conscience de leurs propres perceptions de la Citoyenneté européenne, et dans quelle mesure la diversité de leurs associations ont influencé leurs idées.

Suggestions de suivi

Cet exercice fait office d'introduction. Après avoir exploré l'ADN de cette notion, vous pouvez demander aux participants (en groupes) de proposer une « définition » de la Citoyenneté européenne.

Cet exercice peut être suivi d'autres activités, visant par exemple à explorer les controverses relatives à la Citoyenneté européenne. Une autre option de suivi consiste à continuer d'explorer les associations et les histoires liées à la Citoyenneté européenne. Vous pouvez parler avec les participants des personnalités qu'ils associent à la Citoyenneté européenne en leur demandant pourquoi, ou bien des endroits qu'ils jugent importants pour la Citoyenneté européenne.

MOTS-CLÉS

Présentation

Cette activité est un bon point de départ pour aborder les différentes interprétations de la Citoyenneté européenne en étudiant les termes associés aux mots « Europe » et « Citoyenneté ».

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 1 heure

Objectifs

- ▶ Permettre aux participants de partager leurs interprétations de l'Europe et de la citoyenneté, ainsi que leurs expériences en tant que citoyens.
- ▶ Prendre conscience de la complexité de la Citoyenneté européenne en reliant les différentes idées et interprétations connexes à l'aide de plusieurs symboles.

Ressources

Marqueurs, post-it colorés, grandes fiches ou feuilles de papier A5, tableau

Instructions

1. Formez deux sous-groupes de 10-15 participants.
2. Demandez au premier sous-groupe de trouver 15 mots associés au terme « citoyenneté » et à l'autre de trouver 15 mots associés au terme « Europe ». Les participants qui proposent des mots-clés doivent brièvement expliquer pourquoi. Chaque mot-clé doit être écrit sur un post-it puis placé autour des fiches sur lesquelles sont inscrits en grandes lettres capitales les mots « Citoyenneté » et « Europe ».
3. Reformez le groupe entier et demandez à chaque sous-groupe de dresser la liste des mots-clés identifiés, en expliquant brièvement leur choix.
4. Une fois tous les mots-clés cités, demandez à l'ensemble des participants ce que la Citoyenneté européenne signifie pour eux et prenez des notes.

Débriefing et évaluation

Demandez aux participants de partager leur premières impressions sur cet exercice. Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes :

- ▶ Que pensez-vous des mots-clés proposés par votre groupe ? Et par l'autre groupe ?
- ▶ Certains mots ont-ils été utilisés par les deux groupes pour décrire des concepts ou des réalités associés aux deux termes étudiés ?
- ▶ A-t-il été facile pour vous de trouver des idées en lien avec la Citoyenneté européenne ? Connaissiez-vous déjà cette notion ?
- ▶ Y a-t-il des mots-clés que vous associez tous à la Citoyenneté européenne ?
- ▶ Qu'est-ce qui explique la complexité de cette notion ?
- ▶ La Citoyenneté européenne est-elle importante dans vos vies ?

Cet exercice peut mettre au jour des valeurs communes ou communément associées à la Citoyenneté européenne (par exemple l'importance de la participation). Il est aussi important de repérer, sans nécessairement en parler davantage, les controverses et les désaccords (par exemple le rapport entre la citoyenneté nationale et la Citoyenneté européenne).

Vous pouvez regrouper les mots-clés et les relations entre eux, et les placer face aux exemples actuels et aux controverses entourant la Citoyenneté européenne.

Conseils pour les facilitateurs

Si vous travaillez avec un groupe dont les participants n'ont pas tous la même langue maternelle, le travail à partir de mots-clés de langues différentes peut stimuler des discussions sur la signification et la compréhension de ces termes. Il faut prendre le temps de clarifier les mots-clés, ainsi que les interprétations ou expériences que les participants y rattachent.

Suggestions de suivi

Cet exercice fait office d'introduction. Vous pouvez poursuivre par une présentation sur la Citoyenneté européenne, afin de consolider et mettre en perspective certaines des valeurs et des idées communes identifiées par les participants.

Vous pouvez également vous intéresser de plus près aux controverses et aux désaccords, grâce à des activités spécifiques reposant sur des échanges ou des débats.

CITATIONS

Présentation

Cette activité s'appuie sur des citations pertinentes – et parfois provocantes – pour faciliter une première exploration de ce que signifie la Citoyenneté européenne pour les participants.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 45 minutes

Objectifs

- ▶ Permettre aux participants de partager leurs conceptions de la citoyenneté et de la Citoyenneté européenne.
- ▶ Découvrir, au moyen de citations, les différentes conceptions et approches de la citoyenneté et de la Citoyenneté européenne.

Ressources

Marqueurs, grandes fiches ou feuilles de papier A5

Instructions

1. Inscrivez chaque citation (sans le nom de l'auteur) sur une fiche différente et placez-les toutes sur le sol ou sur le mur.
2. Demandez à chaque participant de choisir la citation qui correspond le mieux à sa vision de la citoyenneté.
3. Reformez le groupe entier pour que les participants expliquent brièvement leur choix.

Débriefing et évaluation

Après ce moment d'échange, vous pouvez indiquer qui sont les auteurs des différentes citations. Les participants seront peut-être inspirés et/ou étonnés, et cela peut donner lieu à un dernier échange sur la vie de ces personnes (pays d'origine, période historique, idéologie, etc.). Les citations peuvent inciter les participants à proposer leurs propres citations (venant d'eux ou qu'ils se rappellent avoir lu quelque part).

Posez-leur certaines des questions suivantes :

- ▶ Y a-t-il des points communs entre ces citations ?
- ▶ Quel est le lien entre ces citations et la notion de Citoyenneté européenne ? D'après ces citations, quelles seraient les caractéristiques de la Citoyenneté européenne ?
- ▶ Plusieurs citations laissent entendre que chaque personne est un citoyen à différents niveaux (local, régional, mondial, etc.). La Citoyenneté européenne est également fondée sur cette idée. Avez-vous déjà fait l'expérience de cette citoyenneté à plusieurs niveaux ?
- ▶ Si l'on considère l'Europe non seulement comme un espace mais aussi comme un ensemble commun de valeurs et de préoccupations, quels sont les facteurs qui pourraient réunir ses habitants soucieux de son présent et de son avenir ?

Conseils pour les facilitateurs

Les citations sont un point de départ intéressant pour lancer une discussion plus large sur la citoyenneté, tout en montrant très clairement qu'il y a de nombreuses manières d'aborder le sujet. Encouragez les participants à prendre conscience des multiples approches portées à différentes époques par des personnes aux parcours et aux horizons divers.

Suggestions de suivi

Au fil des conversations, vous pouvez parler des citations proposées par les participants et de leurs expériences personnelles en lien avec la citoyenneté. Dans un groupe international, il peut être très inspirant pour les participants de découvrir comment des jeunes au contexte différent du leur appréhendent et vivent la citoyenneté.

Document de travail – Citations sur la citoyenneté



Un citoyen de mon pays [les États-Unis] est prêt à traverser un océan pour défendre la démocratie, mais pas à traverser la rue pour voter lors d'une élection nationale. (Bill Vaughan)

L'Amérique n'a jamais été unie par le sang, la naissance ou le sol. Nous sommes unis par des idéaux qui nous font avancer au-delà de nos histoires personnelles, nous élèvent au-dessus de nos intérêts et nous enseignent ce que cela veut dire que d'être un citoyen. Chaque enfant doit apprendre ces principes, chaque citoyen doit les mettre en œuvre. Et chaque immigrant, en les reprenant à son compte, rend notre pays plus [américain], et non pas moins [américain]. (George W. Bush)

Si un Américain se préoccupe seulement de sa nation, il ne se préoccupe pas des peuples d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique du Sud. N'est-ce pas la raison pour laquelle les nations s'engagent dans la folie de la guerre sans le moindre remords ? N'est-ce pas la raison pour laquelle le meurtre d'un citoyen de votre propre nation est un crime alors que le meurtre des citoyens d'une autre nation en guerre est un acte de vertu héroïque ? (Martin Luther King)

Je ne suis ni Athénien ni Grec, mais un citoyen du monde. (Socrate)

Si ma théorie de la relativité est prouvée, l'Allemagne me revendiquera comme Allemand et la France déclarera que je suis un citoyen du monde. Mais si ma théorie est fautive, la France dira que je suis un Allemand et l'Allemagne déclarera que je suis un Juif. (Albert Einstein)

Tous les hommes libres, où qu'ils vivent, sont des citoyens de Berlin. Par conséquent, en tant qu'homme libre, je suis fier de prononcer ces mots : *Ich bin ein Berliner!* (John F. Kennedy)

La gloire n'est pas pour celui qui aime son pays mais pour celui qui aime le monde entier. La Terre est un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens. (Bahá'u'lláh)

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes réfléchies et engagées peuvent changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé. (Margaret Mead)

Plus qu'aucune autre étape de l'intégration à ce jour, l'euro permettra aux citoyens de prendre conscience de leur appartenance à l'Europe. (Gerhard Schröder)

Il ne suffira pas de compter sur des experts. Les citoyens ordinaires devront aussi devenir des experts. L'opinion publique devra se mobiliser à grande échelle pour pousser les dirigeants mondiaux à agir. (Mikhaïl Gorbatchev)

Il ne peut pas y avoir de démocratie quotidienne sans citoyenneté quotidienne. (Ralph Nader)

Ma citoyenneté est exprimée sur ma carte d'identité et sur le passeport émis par mon État. (Un participant à une formation sur la Citoyenneté européenne)

On ne tombe pas amoureux du marché unique. (Jacques Delors)

Le pari consiste à repenser radicalement la manière dont nous faisons l'Europe. À remodeler l'Europe. À concevoir une forme tout à fait nouvelle de gouvernance pour le monde de demain. (Romano Prodi)

Les notions de citoyen et de soldat sont inséparables. (Benito Mussolini)

L'art de gouverner consiste à prendre le plus d'argent possible à une catégorie de citoyens afin de le donner à une autre. (Voltaire)

L'ignorance est une mauvaise graine, que les tyrans cultivent parmi leurs sujets, mais qu'aucune démocratie ne peut se permettre parmi ses citoyens. (W. H. Beveridge)

Je suis un citoyen européen né sur le territoire italien. (Carlo Azeglio Ciampi)

Exploration des points de vue des participants

Les points de vue et les expériences antérieures des participants sont essentiels pour aborder la Citoyenneté européenne, car elle est parfois perçue comme une construction purement artificielle, sans aucun lien avec la réalité des jeunes, ou bien rattachée à la volonté « d'imposer » un point de vue.

Les cinq activités proposées ci-après permettent aux participants d'exposer leurs points de vue et de raconter leurs expériences de manière créative, interactive et respectueuse. Elles associent la communication verbale et la communication non verbale. À travers ces activités, les points de vue et les expériences des participants en rapport avec la Citoyenneté européenne deviennent des accélérateurs du processus pédagogique, et non plus des obstacles.

TENSIONS ET DILEMMES

Présentation

Cette activité est un débat sur les problèmes et les dilemmes liés à la Citoyenneté européenne.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Faire connaître aux participants les tensions qui émergent entre la théorie et la pratique de la Citoyenneté européenne.
- ▶ Donner aux participants l'occasion de partager leurs réflexions personnelles sur ces dilemmes.

Ressources

Feuilles de papier format A4 (une par participant), document de travail, marqueurs

Instructions

1. Répartissez les participants en cinq sous-groupes, à qui vous donnerez l'un des thèmes mentionné dans le document de travail. Vous pouvez décider d'utiliser seulement une partie des questions, en fonction du niveau d'expérience et de l'intérêt manifesté par le groupe avec lequel vous travaillez.
2. Demandez à chaque sous-groupe de se pencher sur le thème donné en s'appuyant sur les questions, avant de préparer un sketch de trois minutes pour présenter leurs idées sur ce thème et son rapport avec leur quotidien. Laissez aux participants 40 minutes pour ce travail de réflexion et d'écriture.
3. Prenez une vingtaine de minutes pour que chaque sous-groupe présente son sketch puis passez au débriefing et à l'évaluation.

Débriefing et évaluation

Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes :

- ▶ Y a-t-il des questions auxquelles vous n'avez pas réussi à répondre – parce que vous n'avez pas pu vous décider ou parce que la question était mal formulée ?
- ▶ Quels liens avez-vous pu établir avec votre vie quotidienne ?
- ▶ Avez-vous été surpris par la teneur des sketches issus des discussions en sous-groupe ?
- ▶ Qu'est-ce qui pourrait permettre de parvenir à un consensus plus large quant aux enjeux de la Citoyenneté européenne ? Quels sont les obstacles à ce consensus ?

- Comment ces tensions et ces dilemmes prennent-ils corps dans la vie des jeunes ?
- Comment ces tensions et ces dilemmes affectent-ils les jeunes ?

Conseils pour les facilitateurs

Cette activité nécessite que la dynamique de groupe soit déjà bien établie. Il faut aussi que les participants disposent de connaissances préalables et aient déjà débattu sur le sujet. Nous vous conseillons d'effectuer cette activité plutôt vers la fin du processus pédagogique, comme une passerelle vers des actions ultérieures ou comme base pour l'élaboration d'autres projets.

En fonction du niveau d'expérience et de connaissances du groupe, vous pouvez sélectionner certaines questions ou les adapter aux tensions et aux dilemmes les plus pertinents dans votre contexte.

Suggestions de suivi

Cette activité peut être associée à l'activité « Cartes mentales », pour établir des liens entre les domaines ou les formes d'expression de la Citoyenneté européenne.

Document de travail : questions relatives à la Citoyenneté européenne

1. Communautés et appartenance

Qu'est-ce qui constitue une communauté ? Qu'est-ce qui explique le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une communauté ? L'Europe est-elle une nouvelle communauté ? L'Europe ou les enjeux européens font-ils partie de la vie de votre communauté ?

2. Identités multiples

Qu'est-ce qui constitue les identités des individus ? A-t-on une seule identité, ou bien plusieurs ? Le sentiment d'appartenance à l'Europe peut-il être l'un des éléments de l'identité d'une personne ? Comment se manifeste-t-il ?

3. Penser à l'échelle mondiale, agir à l'échelle locale

Qu'est-ce qui pousse les citoyens à s'intéresser à ce qui se passe en dehors de leur pays ? Comment manifestent-ils leur intérêt pour les enjeux mondiaux ? Ces enjeux sont-ils aussi des enjeux européens ? Comment les citoyens peuvent-ils se saisir de ces enjeux à l'échelle locale ?

4. Participation des citoyens

La participation des citoyens est-elle importante pour la vie d'une communauté ? Dans quelle mesure ? La participation des citoyens est-elle importante pour construire une identité européenne et influencer la démocratie en Europe ? Dans quelle mesure ?

5. Établir des relations pacifiques

Qu'est-ce qui peut favoriser des relations pacifiques entre les communautés ou les pays ? Que peut-on faire pour garantir une paix durable ?

Présentation

Cette activité permet aux participants de partager des informations personnelles, mais aussi leurs expériences et leurs points de vue concernant la Citoyenneté européenne.

Taille du groupe : 25-30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Donner aux participants l'occasion d'apprendre à se connaître les uns les autres, et de découvrir le rapport qu'ils entretiennent avec la Citoyenneté européenne (expériences, projets, idées et points de vue).
- ▶ Partager les interprétations et les points de vue des participants sur la Citoyenneté européenne et en débattre.

Ressources

Tableau à feuilles ou feuilles de papier A1, papier de couleur et post-it, marqueurs et stylos, photos et vieux magazines

Instructions

1. Demandez aux participants de créer une page d'accueil personnalisée sur la Citoyenneté européenne. Elle doit présenter leurs expériences, leurs projets, leurs activités, leurs idées, leurs coordonnées et éventuellement une section contenant des questions à débattre. Sur chaque page d'accueil doit figurer une phrase complète commençant par « Pour moi la Citoyenneté européenne, c'est... ».
2. Une fois leur page d'accueil prête, les participants répartis en deux groupes découvrent le travail de leurs camarades, partagent leurs expériences et débattent des points communs qu'ils repèrent.

Débriefing et évaluation

Après avoir reformé le groupe entier, faites le point sur les conclusions les plus pertinentes, les nouvelles perspectives et les points communs mis au jour pendant l'exercice.

Vous pouvez poser aux participants les questions suivantes :

- ▶ Avez-vous trouvé sur les pages d'accueil des autres des interprétations et des expériences différentes des vôtres ?
- ▶ Qu'avez-vous appris sur les autres conceptions possibles de la Citoyenneté européenne ?
- ▶ Avez-vous repéré des expériences ou des éléments dont vous voudriez parler davantage ?

Conseils pour les facilitateurs

Pour que cet exercice soit enrichissant, les participants doivent déjà disposer d'une certaine expérience de la Citoyenneté européenne et avoir développé leur point de vue sur ce sujet. En préparant leur page d'accueil, les participants expriment leurs opinions et découvrent d'autres perspectives.

Suggestions de suivi

Dans un processus pédagogique amenant les participants à élaborer de futures actions, cet exercice peut servir de point de départ pour la constitution de réseaux et pour la mise en place de projets communs.

Une fois les participants familiarisés avec les expériences et les points de vue exprimés sur les différentes pages d'accueil, ils peuvent s'atteler à la conception de projets conjoints portant sur des défis communs et des préoccupations qu'il partagent.

Présentation

Au moyen d'un collage, les participants partagent leurs interprétations et leurs points de vue sur la Citoyenneté européenne et en débattent.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Explorer les interprétations et les points de vue des participants sur la Citoyenneté européenne et en débattre.
- ▶ Renforcer chez les participants la créativité et la capacité d'expression non verbale des valeurs et des visions associées à la Citoyenneté européenne.

Ressources

Les matériaux utilisés peuvent être très variés : verre, morceau de ficelle, pomme, fleur, euro, passeport, téléphone mobile, morceau de pain, livre dans différentes langues, Convention européenne des droits de l'homme, photos, grandes feuilles de papier, papier de couleur, marqueurs, etc.

Vous pouvez aussi demander aux participants d'apporter eux-mêmes les matériaux dont ils veulent se servir.

Instructions

1. Répartissez les participants en sous-groupes de 5 ou 6 personnes.
2. Demandez à chaque groupe de discuter et de créer un collage exprimant leurs points de vue et leurs interprétations de la Citoyenneté européenne.
3. Chaque groupe place son collage sur une table, accompagné si nécessaire d'un petit texte explicatif.
4. Demandez aux participants d'observer les collages des autres sous-groupes et de s'interroger sur la signification des différents objets utilisés.

Débriefing et évaluation

Faites le bilan de l'activité avec le groupe entier, en vous appuyant éventuellement sur les questions suivantes :

- ▶ Qu'avez-vous pensé du travail de réflexion et de création en sous-groupes ? Y a-t-il eu des propositions sur lesquelles vous n'avez pas pu vous mettre d'accord ? Pourquoi ?
- ▶ Voyez-vous des points communs entre les collages ? Et des différences ?
- ▶ Quelles sont pour vous les différentes dimensions de la Citoyenneté européenne ? Y a-t-il des émotions ou des symboles que vous pouvez rattacher à ces dimensions ? Ou bien des aspects juridiques ou officiels ?
- ▶ Considérant l'activité dans son ensemble, qu'avez-vous appris sur les dimensions de la Citoyenneté européenne ?

Conseils pour les facilitateurs

Le débriefing final vise surtout à exposer l'ensemble des points de vue, interprétations et dimensions de la Citoyenneté européenne, sans toutefois nécessairement chercher à dégager un consensus. Il s'agit de mettre au jour la complexité et la nature multidimensionnelle de la Citoyenneté européenne, c'est l'un des principaux enseignements à tirer de cet exercice.

Les collages associent des messages verbaux et non verbaux. Accordez une attention particulière aux messages non verbaux (dessins, photos, flèches, rapports entre les différentes dimensions et répartition des différents éléments).

Suggestions de suivi

Cet exercice donne généralement des résultats complexes puisqu'ils couvrent un grand nombre de dimensions associées à la Citoyenneté européenne et d'enjeux connexes, du droit fondamental à la participation au sentiment d'appartenance en passant par le rôle des identités nationales.

Certains de ces résultats peuvent être étudiés plus avant à l'occasion d'ateliers spécifiques, et certaines controverses ou tensions peuvent servir de point de départ à d'autres débats.

Présentation

Les participants créent à plusieurs un passeport européen représentatif de leur Citoyenneté européenne idéale et abordent des sujets tels que la Citoyenneté européenne, les droits et les devoirs et la dimension juridique de la citoyenneté.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Réfléchir et échanger sur les valeurs, les idées et les idéaux associés à la Citoyenneté européenne.
- ▶ Procéder à une analyse critique de la situation actuelle et du développement de la Citoyenneté européenne.
- ▶ Inciter les participants à s'impliquer davantage dans des activités civiques.

Ressources

Tableau à feuilles ou feuilles de papier A1, papier de couleur et post-it, marqueurs et stylos

Instructions

1. Formez des sous-groupes de 5-6 participants.
2. Demandez aux membres de chaque sous-groupe d'échanger sur leurs idées/idéaux concernant la Citoyenneté européenne. Une fois les principales idées exposées, demandez-leur de dessiner, sur une affiche ou un tableau, leur passeport européen idéal en répondant par exemple aux questions suivantes :
 - ▶ Qui doit émettre un tel passeport ?
 - ▶ Doit-il être un document juridique ou symbolique ?
 - ▶ Quelles sont les informations qu'il doit mentionner ?
 - ▶ Quels sont les symboles, tampons, blasons ou textes qui doivent y figurer ?
 - ▶ Quels sont les droits et devoirs associés à ce passeport européen ?
3. Demandez à chaque sous-groupe de présenter leur passeport à l'ensemble des participants et de résumer les discussions qui ont permis d'arriver à ce résultat.

Débriefing et évaluation

La création d'un passeport européen peut faire émerger un grand nombre de questions, d'idées et de sujets de débat : la dimension juridique de la citoyenneté, le processus de construction européenne, le rapport de l'Europe avec le reste du monde, les droits et devoirs associés à la citoyenneté, etc.

Il est important d'identifier les aspects les plus pertinents pour les participants et de les explorer, sans répéter les discussions qui ont déjà eu lieu entre les membres des sous-groupes.

Vous pouvez par exemple vous appuyer sur les questions suivantes :

- ▶ Qu'avez-vous pensé de cet exercice ? Aviez-vous déjà pensé aux questions liées à la création d'un passeport auparavant ?
- ▶ Quelles tensions un passeport européen fait-il apparaître ? Peut-on apaiser ces tensions ? Comment ? Si non, pourquoi pas ?
- ▶ Peut-on être citoyen sans passeport ? Pourquoi (ou pourquoi pas) ?
- ▶ Aujourd'hui, qui sont ceux qui ne peuvent pas avoir de passeport ? Pourquoi ? Que peut-on faire pour défendre leurs droits en tant qu'êtres humains ?
- ▶ Quels sont les droits et devoirs généralement associés à la détention d'un passeport ? Quels seraient ceux associés à un passeport européen ?
- ▶ Quelles sont les opportunités et les limites rattachées à la détention d'un passeport ?

Conseils pour les facilitateurs

Veillez à ce que les groupes consacrent suffisamment de temps aux échanges sur leurs idées et leurs idéaux concernant la Citoyenneté européenne.

Efforcez-vous de stimuler l'imagination, la créativité et l'expression des idéaux. Après tout, c'est aussi ce qui alimente le développement de la Citoyenneté européenne dans le monde réel. Dans le même temps, il peut être frustrant de prendre la mesure de l'écart entre la réalité et les idéaux exprimés. Pour aider le groupe à surmonter cette frustration, vous pouvez mettre en avant les progrès déjà accomplis et demander aux participants comment ils pourraient contribuer au développement de la Citoyenneté européenne.

Suggestions de suivi

Vous pouvez organiser une exposition autour de ces passeports, ou bien vous en servir pour partager vos idées avec d'autres groupes, voire avec des responsables de l'élaboration des politiques. Bien souvent, les passeports européens créés dans le cadre de cet exercice illustrent clairement les préoccupations des jeunes.

Vous pouvez aussi relier cette activité à la préparation d'autres actions ou projets. Que peut-on faire pour se rapprocher de notre idéal en matière de Citoyenneté européenne ? Telle pourrait être la dernière question de cette exercice, et la première d'un débat axé sur l'action dans votre groupe.

Présentation

Les participants étudient et choisissent les possibilités de participation civique qui leur conviennent, faisant du même coup le point sur leur engagement actif en faveur de la construction commune de l'Europe.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 45 minutes

Objectifs

- ▶ Identifier le potentiel et les limites des différents modes de participation.
- ▶ Aborder la notion de participation active, associée à la Citoyenneté européenne.

Ressources

Un exemplaire de la liste des possibilités de participation par participant

Instructions

1. Demandez aux participants de choisir – individuellement – les activités auxquelles ils ne participeraient pas et de réfléchir aux raisons de leur choix.
2. Demandez-leur ensuite de sélectionner les activités qu'ils font déjà ou auxquelles ils voudraient participer, et de justifier leur choix.
3. Répartissez les participants en petits groupes de 4 ou 5 et demandez-leur d'annoncer leurs choix et d'examiner leurs préférences en matière de participation pour y repérer les points communs et les différences. Expliquez-leur qu'ils doivent sélectionner jusqu'à trois points communs et trois différences à présenter au groupe entier.
4. Demandez à chaque sous-groupe de faire part de ses réflexions et conclusions aux autres participants.

Débriefing et évaluation

Les questions de débriefing pourraient porter sur les différents intérêts de la participation aux activités de la société civile et à la vie politique. Par exemple :

- ▶ Quels ont été les points communs entre tous les groupes ? Les membres des petits groupes ont-ils pu identifier des intérêts communs ?
- ▶ Au sujet des modes de participation, lesquels ont été le plus souvent cités parmi ceux qui s'exercent à titre individuel, et lesquels nécessitent un engagement collectif ?
- ▶ Au niveau local, qu'est-ce qui pousse des personnes à s'engager dans une action citoyenne et qu'est-ce qui les décourage ?
- ▶ Et au niveau européen ? Quels sont les sujets qui pourraient inciter des personnes à s'engager en Europe ? Quels sont les moyens de participer à la résolution des problèmes de l'Europe ou à la recherche de solutions ?
- ▶ Quels sont les modes de participation accessibles aux jeunes ? Quels sont ceux qui ressortent le plus souvent des échanges entre les participants ?

Conseils pour les facilitateurs

Cette activité permet de faire le lien entre les différentes conceptions de la Citoyenneté européenne et les actions et engagements concrets qui s'y rattachent. Explorez et exploitez ce lien autant que possible.

Suggestions de suivi

Les différentes possibilités de participation présentées dans le cadre de cette activité peuvent inspirer de futures activités et ouvrir de nouveaux champs d'action. Vous pouvez effectuer ensuite d'autres activités visant à planifier des actions ultérieures à l'échelle locale, nationale ou européenne.

Document de travail : exemples de participation

- ▶ Réunion de quartier au sujet d'un projet de reconstruction de route
- ▶ Candidature aux élections du Conseil municipal de la jeunesse
- ▶ Manifestation contre les dégâts environnementaux causés par une usine chimique sur le territoire municipal
- ▶ Ouverture d'un nouveau pub local
- ▶ Engagement auprès d'une organisation non gouvernementale locale ou d'un groupe citoyen défendant une cause (droits des femmes, droits des personnes handicapées, etc.)
- ▶ Débat organisé par deux partis politiques dans un club local sur le thème « L'apathie politique règne-t-elle partout ? »
- ▶ Forum de discussion en ligne sur l'élargissement de l'Union européenne
- ▶ Assemblée publique du Conseil des parents à l'école secondaire locale
- ▶ Opération de nettoyage de la gare locale
- ▶ Aide à une personne malentendante au chômage qui souhaite déposer un dossier de candidature pour suivre une formation professionnelle
- ▶ Lecture de la Convention européenne des droits de l'homme et débat sur le sujet
- ▶ Boycott des produits d'une entreprise qui verse à ses employés un salaire inférieur au minimum légal
- ▶ Aide aux décideurs politiques pour l'identification des besoins des habitants du quartier, en vue d'un projet de jumelage
- ▶ Réhabilitation de bâtiments pour qu'ils accueillent des activités créatives et de jeunesse (espaces de coworking, etc.)
- ▶ Dons de nourriture et de vêtements à des personnes en difficulté (dans un camp de réfugiés, par exemple)
- ▶ Explication du fonctionnement du programme de recyclage à des voisins
- ▶ Adoption du régime végétarien et sensibilisation aux enjeux du développement durable
- ▶ Adhésion à un parti politique
- ▶ Candidature aux élections locales
- ▶ Création et exploitation d'une entreprise sociale
- ▶ Dons d'argent à des personnes faisant la manche la rue
- ▶ Visionnage entre amis de films ou de documentaires abordant des sujets politiques importants
- ▶ Organisation d'un tournoi de football avec d'autres jeunes du quartier
- ▶ Dons à des victimes d'un ouragan
- ▶ Pratique de la guérilla jardinière ou participation aux actions d'un groupe qui végétalise l'espace public
- ▶ Écriture ou correction d'articles sur Wikipédia
- ▶ Organisation d'un échange entre jeunes de cinq autres pays
- ▶ Publication d'un article sur la Citoyenneté européenne dans un magazine de jeunesse
- ▶ Organisation d'un réveillon du Nouvel an pour vos camarades de classe ou les membres de l'organisation à laquelle vous appartenez
- ▶ Réponses aux questions d'un journaliste sur les besoins des jeunes de votre âge
- ▶ Signature d'une pétition en ligne pour l'instauration d'une Journée européenne du souvenir des victimes de crimes de haine
- ▶ Suivi de l'actualité sur Internet
- ▶ Présence lors de manifestations ou de réunions portant sur des thèmes importants pour votre pays
- ▶ Participation aux réunions du Conseil municipal et aux consultations publiques
- ▶ Rédaction d'un blog sur le mode de vie des jeunes
- ▶ Adhésion à un syndicat

Approfondissement

Les cinq activités qui suivent permettent une étude et des débats plus complexes sur les principales questions liées à la Citoyenneté européenne et donnent aux participants l'occasion de se forger une opinion sur ces questions : le récit historique et son influence, les processus démocratiques et participatifs, les différentes dimensions de la Citoyenneté européenne, l'interprétation de l'Europe et de l'intégration européenne, les droits et devoirs associés à la Citoyenneté européenne, etc. En outre, elles leur offrent la possibilité d'explorer leurs attitudes, leurs valeurs et leurs émotions. C'est un aspect fondamental de l'éducation à la citoyenneté.

CARTES MENTALES

Présentation

La citoyenneté et la Citoyenneté européenne sont des notions complexes, associées à d'autres domaines de la vie sociale, politique et économique. Cette activité permet de cartographier les différentes questions qui ressortent des débats sur la Citoyenneté européenne dans des contextes divers. Elle est particulièrement bien adaptée à un groupe dont les participants ont des antécédents variés.

Taille du groupe : 25-30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Créer un espace de réflexion sur les aspects sociaux, économiques, politiques et individuels des questions européennes.
- ▶ Définir et partager les contextes nationaux/communautaires en lien avec les différents domaines thématiques.
- ▶ Évoquer les interprétations et les points de vue des participants sur la Citoyenneté européenne et en débattre.

Ressources

Tableau à feuilles ou feuilles de papier A1, papier de couleur et post-it, marqueurs et stylos

Instructions

1. Présentez l'outil de conception des cartes mentales et les différentes étapes de son utilisation.
2. Demandez aux participants de préparer leur propre carte mentale sur la Citoyenneté européenne, en se concentrant sur les aspects et les thèmes pertinents dans leur contexte, en lien avec les effets de l'Europe et la participation des citoyens.
3. Une fois ce travail de réflexion individuelle terminé, demandez aux participants de former des groupes de 3 ou 4 pour discuter de leurs cartes respectives. Ils doivent identifier les points communs, les différences, les facteurs qui les influencent et le contexte de création des cartes.
4. Après ce temps d'échange en groupe, demandez aux participants de présenter le fruit de leurs réflexions en insistant sur les particularités des différents contextes.
5. Après le débriefing, collez les cartes mentales sur un mur de la pièce.

Débriefing et évaluation

Rassemblez le groupe entier pour faire le point sur les différences et les points communs, les facteurs qui les influencent et les mécanismes, programmes, projets ou réponses qui concernent le thème abordé et les défis qui s'y rattachent.

Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes :

- ▶ Quelles sont les préoccupations et les réalités communes que vous avez incluses dans vos cartes ?
- ▶ Aujourd'hui et dans votre contexte, quelles sont les principales préoccupations des citoyens en ce qui concerne la construction commune de l'Europe ? Quels sont les principaux défis à relever ?
- ▶ Comment sont-ils abordés dans votre contexte et quel est le rôle des citoyens ?
- ▶ Comment les citoyens peuvent-ils influencer sur les affaires européennes ou les solutions élaborées à l'échelle mondiale ?

Conseils pour les facilitateurs

Cet exercice ne peut pas être utilisé en guise d'introduction. Il repose sur une analyse approfondie des contextes existants et des influences. Il est utile de préparer quelques exemples et de faire une démonstration de l'élaboration d'une carte mentale avant de demander aux participants de travailler seuls. Nous vous recommandons de lire attentivement les chapitres introductifs de ce T-Kit. Vous y trouverez des conseils et des sources d'inspiration sur les thèmes à évoquer. Vous pouvez d'ailleurs dresser la liste de ces thèmes et l'afficher sur un mur pour faciliter la réflexion des participants.

Suggestions de suivi

Cet exercice, suivi d'un grand débriefing en groupe, est un moyen efficace de comprendre la situation actuelle des pays des participants et de trouver des points communs qui sous-tendent la coopération au moyen d'actions et d'initiatives conjointes. En règle générale, il peut aussi être un bon point de départ pour explorer les interdépendances mondiales et poursuivre la découverte de sujets complémentaires tels que la citoyenneté mondiale et l'éducation à la citoyenneté mondiale.

AFFIRMATIONS

Présentation

Les participants produisent ensemble une frise chronologique sur la base de leurs propres perceptions puis discutent des controverses et dilemmes liés à la Citoyenneté européenne et à la construction de l'Europe.

Taille du groupe : 10-20 participants

Durée : 1 heure

Objectifs

- ▶ Créer un espace propice à la discussion et déterminer les positions de chacun par rapport à des controverses et des dilemmes liés aux enjeux européens et à la participation des citoyens dans la prise en main de ces enjeux.
- ▶ Favoriser l'écoute active et une discussion constructive au sein du groupe.

Ressources

Tableau à feuilles sur lequel sont inscrites les affirmations (une par page), deux affiches portant les mentions « Je suis d'accord » et « Je ne suis pas d'accord » apposées aux deux extrémités de la pièce.

Instructions

1. Sélectionnez entre 5 et 7 déclarations sur lesquelles vous allez travailler avec les participants (voir les propositions ci-dessous).
2. Présentez l'exercice aux participants. Il a pour objectif de déclencher une réflexion sur les problèmes qui touchent les citoyens européens, rassembler des arguments et se confronter à la multiplicité des opinions, sans pour autant chercher à atteindre un consensus. Expliquez aux participants que vous allez leur montrer une série d'affirmations. Ils devront indiquer s'ils sont d'accord ou non avec chacune de ces affirmations en se plaçant du côté de l'affiche qui correspond à leur opinion. Tous les participants doivent se positionner, ils ne peuvent pas rester au milieu de la pièce. Lorsque chacun a trouvé sa place, demandez aux participants d'expliquer pourquoi ils sont d'accord (ou non) avec les affirmations. Ils sont libres de changer de côté au fil de la discussion s'ils sont convaincus par un argument avancé.
3. Démarrez l'exercice en montrant la première affirmation. Laissez aux participants le temps de la lire et de la comprendre. Ils peuvent être amenés à poser des questions pour clarifier leur compréhension. Demandez-leur de se positionner puis d'expliquer leur décision avant de débattre du sujet et des positions choisies.
4. Lorsque plusieurs points de vue ont été exprimés sur une affirmation, passez à la suivante.
5. Travaillez sur toutes les affirmations selon le même processus.

Débriefing et évaluation

Dans la plupart des cas, cet exercice ne nécessite pas une évaluation approfondie. Certaines questions peuvent toutefois être utiles pour le débriefing :

- ▶ Pourquoi est-il difficile de déterminer sa position vis-à-vis de certaines affirmations ? Pourquoi est-ce plus facile dans d'autres cas ?
- ▶ Les participants accordent-ils une importance particulière à certains problèmes ? Pourquoi ?
- ▶ Quelles sont les répercussions de ces problèmes sur la vie quotidienne des individus, et comment les résoudre ? Comment les participants peuvent-ils s'engager dans des actions civiques afin de faire évoluer la situation ou de remettre en cause le statu quo ?
- ▶ Y a-t-il des problèmes sur lesquels les participants souhaiteraient échanger plus longuement ?

Conseils pour les facilitateurs

En fonction de l'expérience des participants, de la place accordée à cet exercice dans le programme et des affirmations sélectionnées, les participants vont exprimer des opinions plus ou moins marquées. Il peut parfois être difficile de gérer le groupe pour que tous les participants s'écoutent et acceptent de voir leurs idées remises en question. Il est donc important de rappeler l'intérêt de cet exercice, au moyen d'une discussion préalable sur la multiplicité des points de vue.

Si les participants sont de langues maternelles différentes, cet exercice peut stimuler les discussions sur le rôle et le pouvoir du langage, et en particulier sur la difficulté de trouver réellement un accord sur un texte au sein d'un tel groupe.

Vous pouvez rédiger vous-même des affirmations pertinentes pour votre groupe. Dans ce cas, rappelez-vous que pour être utile une affirmation doit être formulée clairement et employer des mots que tous les participants peuvent comprendre. Autre critère non moins important, elle doit donner lieu à l'expression de points de vue différents et à l'ouverture d'un débat ! Elle peut notamment porter sur des thèmes importants liés aux affaires européennes, à l'intégration européenne et à la citoyenneté, qui ont des répercussions sur la vie des participants.

Suggestions de suivi

En guise de suivi, il est possible de revenir sur les affirmations une par une. Vous pouvez par exemple demander aux participants de proposer pour chacune d'elle une nouvelle formulation avec laquelle ils seraient tous d'accord, sans changer le problème abordé. Dans ce cas, laissez aux participants suffisamment de temps pour retravailler les affirmations et veillez à ce qu'aucun d'entre eux ne taise volontairement son désaccord.

Vous pouvez aussi décider d'approfondir la réflexion sur l'un des thèmes, en faisant des recherches sur Internet ou en interrogeant des personnes concernées. S'il existe déjà des initiatives visant à résoudre un problème évoqué dans les affirmations, vous pouvez proposer aux participants d'y prendre part en tant que citoyens actifs !

Affirmations

- ▶ L'Europe a été créée par des politiciens.
- ▶ Les pays non membres de l'Union européenne doivent abandonner une partie de leur culture pour rejoindre l'Union.
- ▶ La citoyenneté est innée, ce n'est pas quelque chose qui s'acquiert.
- ▶ La citoyenneté est toujours liée à un territoire.
- ▶ L'État se doit de prendre soin de ses citoyens.
- ▶ La citoyenneté est fondée sur les droits, et non pas sur l'identité.
- ▶ La citoyenneté implique une relation entre le citoyen et l'État.
- ▶ Si quelqu'un veut devenir citoyen de mon pays, il doit d'abord en apprendre la langue.
- ▶ La citoyenneté est plus une question de devoirs que de droits.
- ▶ Le concept de la Citoyenneté européenne reflète la position des citoyens européens vis-à-vis des problèmes et des défis qu'ils partagent.
- ▶ On est citoyen européen seulement si l'on est citoyen d'un État membre de l'Union européenne.
- ▶ La Citoyenneté européenne est un rêve d'avenir.
- ▶ L'immigration en Europe doit être contrôlée pour correspondre aux besoins des pays européens.
- ▶ La citoyenneté implique des droits garantis par l'État.
- ▶ La Citoyenneté européenne est seulement un slogan brandi par les politiciens.
- ▶ L'unité européenne entraîne la mort de nos cultures nationales.
- ▶ L'accessibilité insuffisante au processus de prise de décisions à l'échelle européenne est la principale raison pour laquelle les citoyens sont déçus par l'Europe.
- ▶ Nous vivons dans un monde qui nous oblige à trouver des solutions internationales à des problèmes locaux.

Présentation

Les participants réalisent ensemble une frise chronologique sur la base de leurs propres perceptions puis discutent des enjeux liés à la Citoyenneté européenne.

Taille du groupe : jusqu'à 30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Échanger différents points de vue sur la situation actuelle de l'Europe : comme continent, comme espace regroupant plusieurs cultures et comme élément constitutif de l'identité des individus.
- ▶ Faire le point sur les diverses perceptions au sujet de l'Europe et examiner les raisons qui les sous-tendent.
- ▶ En savoir plus sur l'évolution du concept de Citoyenneté européenne sur le plan historique.
- ▶ Porter un regard critique sur les perceptions actuelles et sur les défis auxquels les sociétés européennes doivent faire face, en s'interrogeant sur l'avenir de la Citoyenneté européenne dans les sociétés européennes.

Ressources

Feuilles de papier A4 et A5 (de deux couleurs différentes), grande bande de papier ou plusieurs grandes feuilles collées les unes aux autres pour former une frise (pour les groupes de 30 participants, prévoyez trois frises), papier de couleur et post-it, marqueurs, stylos et peinture

Instructions

1. Répartissez les participants en sous-groupes de 10 personnes maximum. Si le groupe est multinational, veillez à la « diversité régionale » de chaque groupe.
2. Dans chaque groupe, identifiez un volontaire qui tiendra le rôle de porte-parole pour les autres membres de son groupe.
3. Invitez tous les participants à réfléchir à trois événements des 50 dernières années en lien avec l'Europe, qui ont eu d'importantes répercussions pour leurs pays. Demandez-leur d'écrire en gros sur une feuille de papier A5 les dates et les mots-clés décrivant ces événements (un événement par feuille) et de les positionner sur la frise.
4. Une fois les frises complétées, demandez aux membres des sous-groupes de former avec leurs voisins des groupes de réflexion (2 ou 3 personnes par groupe). Chaque groupe de réflexion sélectionne trois enjeux européens d'aujourd'hui et les inscrit sur des feuilles A5 d'une autre couleur, en s'inspirant de ce qu'il lit sur la frise. Citons par exemple les conflits et les tensions au sein de l'Europe, les relations avec le reste du monde, les évolutions politiques, le marché, le secteur des ONG, les préoccupations des citoyens, etc. Ces enjeux sont placés à côté de la frise.
5. Demandez ensuite à chaque sous-groupe de présenter sa frise à l'ensemble des participants.

Débriefing et évaluation

Abordez les questions suivantes avec tous les participants :

- ▶ Parmi les enjeux mentionnés, lesquels sont liés à la Citoyenneté européenne ? Comment ? Pourquoi ?
- ▶ Y a-t-il des événements pertinents pour certains d'entre vous mais pas pour d'autres ? Quelles perspectives historiques différentes avez-vous pu identifier ? Est-il souhaitable de dépasser ces perspectives ?
- ▶ Ces différentes perspectives permettent-elles d'expliquer les multiples interprétations actuelles de la Citoyenneté européenne ? Comment ?
- ▶ Quelles sont les principales tensions que vous avez repérées ? Qui devrait intervenir pour les apaiser ? Quel est le rôle que peuvent jouer les citoyens pour mieux comprendre ces tensions et les résoudre ?

Conseils pour les facilitateurs

Dans les articles et dans les ouvrages, l'évolution du concept de Citoyenneté européenne est décrite de manière relativement standardisée, en mentionnant les grands événements, les traités, les nouvelles constitutions, etc. Ces éléments sont sans aucun doute importants mais cet exercice montre que de nombreux autres événements nationaux, régionaux ou même locaux marquent davantage les participants lorsqu'ils retracent leur propre histoire de l'Europe. Il est essentiel de les valoriser.

Dans un groupe rassemblant des participants venus de toute l'Europe, les différentes perspectives régionales apparaîtront sans doute très clairement, de même que les tensions liées à l'appartenance ou à l'exclusion de l'Union européenne. Il peut être utile de consacrer un certain temps à ce sujet, en s'interrogeant sur la manière dont les relations d'un pays avec l'Union européenne influencent chez ses citoyens le sentiment d'appartenance à l'Europe.

Suggestions de suivi

La pertinence et les conséquences « ici et maintenant » de l'évolution historique sont les principaux enseignements à tirer de cet exercice. Vous pouvez poursuivre l'exploration de ces conséquences dans la vie quotidienne des jeunes : opportunités et limites en matière de droit social, de mobilité, d'éducation et d'emploi.

Présentation

En imaginant des maisons puis un village tout entier, les participants découvrent et explorent les défis, les attitudes et les valeurs associés à la notion de Citoyenneté européenne.

Taille du groupe : 20-30 participants

Durée : 1 h 30

Objectifs

- ▶ Découvrir et étudier les dimensions de la Citoyenneté européenne.
- ▶ Identifier et développer les attitudes et les valeurs associées à la Citoyenneté européenne en ce qui concerne la participation, la prise de décisions et la recherche du bien commun.

Ressources

Feuilles de papier A4, grande bande de papier ou plusieurs grandes feuilles collées les unes aux autres, papier de couleur et post-it, marqueurs, stylos et peinture

Instructions

1. Demandez aux participants de fermer les yeux et d'imaginer la maison dans laquelle ils voudraient vivre.
2. Expliquez-leur qu'ils vont devoir, par groupes de deux, sans parler et en utilisant un seul crayon, dessiner leur maison idéale. Laissez-leur environ cinq minutes pour cela.
3. Une fois ce temps est écoulé, dites-leur qu'ils peuvent maintenant parler et améliorer leur maison en ajoutant des éléments pour la rendre plus belle ou plus confortable (arbres, rideaux, clôture, tableaux, etc.). Consacrez 5 minutes de plus à cette étape.
4. Demandez à tous les binômes de poser leurs dessins sur la grande bande placée sur le sol. Demandez ensuite à l'ensemble des participants de construire le « village » dans lequel ils voudraient vivre. Ils doivent pour cela utiliser les maisons qu'ils viennent de dessiner mais aussi se mettre d'accord pour ajouter de nouveaux bâtiments (hôpital, école, etc.), un environnement (montagne, plage, etc.) et ainsi de suite jusqu'à ce que le village plaise à tout le monde.
5. Une fois le village prêt, invitez les participants à en faire le tour et à observer attentivement les différents espaces et les bâtiments, avant de passer au débriefing.

Débriefing et évaluation

Animez la discussion avec le groupe entier, en vous appuyant sur les questions suivantes :

- ▶ Comment cela s'est-il passé ? Qu'avez-vous ressenti pendant cet exercice ?
- ▶ Que vous apprend cet exercice au sujet de la citoyenneté ? Plus précisément, que nous disent le village et ses différents espaces sur ce qu'il faut pour vivre ensemble ?
- ▶ Comment les décisions ont-elles été prises ? Pourquoi ? Pourquoi certaines personnes ont-elles participé à certains moments (ou à certaines tâches) et pas à d'autres ?
- ▶ Comment avez-vous procédé pour concilier les envies personnelles et les besoins de la communauté ?
- ▶ Quelles ont été les limites de cet effort ? Comment avez-vous géré ces limites/obstacles pour garantir le même niveau d'implication de la part de tous les participants ?
- ▶ Selon vous, sur quelles valeurs le village est-il fondé ? Tous les membres du groupe sont-ils d'accord ? Pour garantir une vie communautaire agréable, est-il important de partager certaines valeurs ?
- ▶ Quels liens et parallèles pouvez-vous établir avec la vraie vie, en particulier si vous considérez l'Europe comme un grand village transnational ?

Conseils pour les facilitateurs

L'étape consistant à imaginer sa maison idéale et à la dessiner à deux prépare la suite de l'exercice. Toutefois, cela peut-être une expérience assez intense sur le plan personnel et interpersonnel (mise en jeu des valeurs, exercice du leadership, obstacles, etc.). Vous pouvez consacrer une partie du débriefing à cette première étape et aux difficultés rencontrées.

La taille du groupe et le fait que le village soit « bâti » sur le sol risque d'accentuer les tensions et les relations de pouvoir lors des discussions et de la prise de décisions. Il convient d'être particulièrement attentif au déroulement de ce processus, pour émettre quelques observations à ce sujet au moment du débriefing. Si tous les membres du groupe n'ont pas participé au processus de construction du village, vous pouvez poser des questions concernant le leadership et la prise de décisions à plusieurs, ainsi que sur l'influence de ces conditions sur la représentativité des participants dans la discussion.

Suggestions de suivi

Il s'agit d'un exercice de simulation relativement simple. Il aborde la citoyenneté de manière globale, en incluant les attitudes personnelles et les valeurs sociales. En dépassant les cadres conceptuels de la citoyenneté et en évitant toute surinterprétation, il est plus facile d'identifier et d'examiner de plus près ces attitudes et ces valeurs.

Après la discussion sur le contenu même de l'exercice, vous pouvez également explorer les parallèles avec les communautés, les villes ou les pays des participants. Il peut aussi être intéressant de terminer l'activité en identifiant des idées, des initiatives, des politiques et des projets axés sur l'action qui permettraient d'améliorer « notre village ».

Présentation

Cette activité utilise la simulation d'une réunion du conseil municipal pour résoudre un désaccord profond sur la question de la migration. Il s'agit d'une variante de l'activité « Une mosquée à Sommeil-City » présentée dans *Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes*.

Taille du groupe : 13 à 30 participants (le même rôle peut être attribué à plusieurs personnes)

Durée : 3 heures

Objectifs

- ▶ Mieux comprendre le sujet complexe de la migration et des réfugiés en Europe, ainsi que les différentes approches possibles.
- ▶ Identifier et analyser les principales questions relatives aux droits de l'homme dans les sociétés européennes contemporaines en lien avec la migration et les réfugiés.
- ▶ Faire l'expérience de l'engagement politique et des processus de prise de décisions.
- ▶ Développer des compétences interculturelles qui favorisent la paix et le vivre-ensemble en Europe.

Ressources

Un exemplaire du scénario pour chaque participant, une carte « Rôle » par participant, post-it sur lesquels les participants indiqueront leur rôle, espace où va se dérouler la réunion

Instructions

1. Lisez à haute voix le problème décrit dans le document de travail. Expliquez que tous les participants vont avoir un rôle à jouer pendant la réunion.
2. Après avoir montré aux participants la liste des rôles, demandez-leur d'en choisir un. Distribuez les cartes « Rôles » et le document qui décrit le problème. Enfin, indiquez les espaces où les personnes et les groupes peuvent se réunir avant la réunion du conseil, ainsi que l'endroit où celle-ci aura lieu.
3. Expliquez aux participants les règles qui seront suivies pendant la réunion, et qui sont décrites dans le document de travail.
4. Expliquez que les participants disposeront de 30 minutes avant la réunion pour discuter entre eux et préparer leur intervention.
5. Profitez de la phase de préparation pour agencer l'espace où se déroulera la réunion. L'idéal serait que les participants soient assis en demi-cercle ou en U, le président leur faisant face en position légèrement surélevée.
6. Après 30 minutes, conviez les participants à la réunion pour l'énoncé des prises de position.
7. Faites une pause de 20 minutes pour que les participants puissent négocier.
8. Après la pause, demandez à chaque participant de faire une déclaration finale avant le vote puis procédez au vote. Après le comptage des voix et l'annonce du résultat, annoncez la fin de l'activité et invitez les participants à placer leurs chaises en cercle pour le débriefing.

Débriefing et évaluation

Vous pouvez vous appuyer sur les questions suivantes :

- ▶ Pouvez-vous exprimer en un mot ce que vous ressentez après cet exercice ?
- ▶ Avez-vous été surpris par le résultat du vote ? Pourquoi ? Avez-vous voté conformément au point de vue du personnage que vous interprétiez, ou bien vous êtes-vous éloigné du rôle ? Avez-vous eu du mal à tenir ce rôle ?
- ▶ Pensez-vous qu'une telle situation puisse se produire dans la vraie vie ? Pensez-vous à d'autres cas similaires ?
- ▶ Que savez-vous au sujet des droits fondamentaux des migrants et des réfugiés ?

- ▶ Dans l'histoire ou l'actualité récente, ces droits ont-ils été bafoués ? Pouvez-vous donner des exemples ?
- ▶ Pouvez-vous établir des analogies avec ce que vous constatez dans la vraie vie, en rapport avec d'autres droits ou d'autres situations ?
- ▶ Comment peut-on parler efficacement de cette situation, pour que toutes les personnes concernées soient entendues ? Si cette question devait être traitée au niveau européen, comment les citoyens pourraient-ils faire entendre leur voix ?
- ▶ Quel type de société doit-on chercher à mettre en place en Europe et au niveau mondial ?

Conseils pour les facilitateurs

Cette simulation peut être adaptée à d'autres situations en fonction du contexte des participants. Si vous choisissez une autre situation de départ, assurez-vous de maintenir l'équilibre des rôles, pour qu'ils englobent toutes les positions et proposent des solutions différentes.

Au moment du débriefing, il est crucial de prendre en considération les besoins des personnes concernées, et pas seulement leurs point de vue. Il ne faut pas non plus négliger la complexité du sujet qui, outre ses conséquences évidentes et immédiates, peut avoir des répercussions plus profondes. Par ailleurs, un même contexte donné peut fournir des arguments pour et contre une décision.

Suggestions de suivi

L'activité peut inciter les participants à chercher à établir des liens avec leur contexte local, l'Europe élargie et le reste du monde. À titre d'illustration, vous pouvez présenter des cas où les mobilisations citoyennes ont pesé sur les décisions européennes, par exemple le rejet de l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACAC) par le Parlement européen en 2012 après une vaste campagne de lutte contre le projet menée par plusieurs groupes citoyens. Pour en savoir plus sur cette campagne, voir www.stopacta.info/.

Vous pouvez également étudier avec les membres de votre groupe les enjeux dont ils souhaiteraient se saisir en lançant des actions locales ou en rejoignant d'autres groupes pour militer en faveur du changement à l'échelle européenne.

Scénario

Europe, 2030 : l'instabilité financière règne. Les citoyens font de moins en moins confiance aux institutions européennes qui ne semblent pas faire de leurs intérêts une priorité. Le taux de natalité continue de baisser en Europe, car les jeunes ne croient plus assez en l'avenir pour fonder des familles et avoir des enfants. Dans ce climat de désespoir, une réunion rassemblant des représentants de différents partis, des ONG et des experts est convoquée pour débattre d'une proposition du Parti Coloré : la révision des politiques migratoires de l'Europe. Cette réunion est cruciale car elle posera les bases des futurs projets de loi portés à l'attention de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Cette réunion ouverte au public sera modérée par un président. Elle se déroulera sur six phases :

- ▶ deux interventions d'experts sur les sujets clés (trois minutes chacune) ;
- ▶ les déclarations des organisations de la société civile invitées (une minute chacune) ;
- ▶ les discours permettant aux partis politiques d'exposer leur position respective (deux minutes chacun) ;
- ▶ une pause propice aux échanges et négociations ,
- ▶ un débat d'une demi-heure entre les représentants des parties, les experts et les organisations de la société civile ;
- ▶ un vote à bulletin secret.

Seuls les membres des partis politiques peuvent voter. Pour le moment ce vote est uniquement symbolique mais il est important car il montre comment le Parlement européen pourrait voter si ce projet de réforme lui était présenté !

Motion pour l'avenir de l'Europe : modifier les politiques de contrôle aux frontières pour faciliter l'immigration

Nous, membres du Parti Coloré, proposons de changer les politiques de contrôle aux frontières extérieures de l'Europe afin de respecter les principes de la Convention européenne des droits de l'homme et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés adoptée par les Nations Unies. Nous souhaitons que les institutions européennes et les États membres investissent plus de fonds pour garantir la sécurité et la dignité des personnes qui se présentent aux frontières de l'Europe. Nous militons également pour que la responsabilité de l'application de ces politiques soit partagée entre tous les pays, afin d'éviter que les quelques pays par lesquels les migrants entrent sur le sol européen soient débordés.

L'Europe est un territoire paradoxal, caractérisé par la liberté de circulation – à condition d'être à l'intérieur. Mais le continent se distingue aussi par une certaine forme de rejet illustré par la militarisation de ses frontières extérieures.

Tandis que nous, Européens, pouvons profiter de multiples programmes et opportunités, les frontières sont généralement fermées à tous les autres habitants de la planète.

À l'heure actuelle, l'accès à l'Europe n'est pas sécurisé et les migrants ne sont pas autorisés à demander l'asile comme le prévoit la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés adoptée par les Nations Unies. Plusieurs milliers de personnes ont perdu la vie en essayant de franchir les frontières et la mer pour atteindre l'Europe. Nous devons élargir notre perspective et considérer le monde comme une seule grande communauté, en acceptant les personnes dont les droits de l'homme sont bafoués dans leurs pays d'origine et qui risquent leur vie pour gagner l'Europe en quête d'une vie digne.

Rôles

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL

Vous présidez la réunion.

Vous voulez assurer l'avenir de l'Europe et vous considérez comme un honneur et une obligation la responsabilité qui vous est confiée. Persuadé de l'importance de l'impartialité, vous veillez à ce que chacun puisse intervenir – sans monopoliser la parole.

À titre personnel, vous êtes très inquiet de l'opinion défavorable d'un grand nombre de citoyens vis-à-vis de l'Europe, et vous entendez faire de cette réunion un bon exemple du processus qui permet de faire évoluer les politiques en matière de migration.

REPRÉSENTANT DU PARTI CONSERVATEUR

Vous représentez le Parti conservateur. Selon vous, c'est une mauvaise idée de faire évoluer la politique migratoire.

Vous pensez que les ressortissants d'autres pays souhaitent surtout profiter des avantages sociaux pour lesquels vos parents et grands-parents ont si durement lutté. Les frontières ne peuvent pas être ouvertes aussi facilement ! La situation sera peut-être différente dans 10 ou 20 ans, mais à l'heure actuelle l'Europe ne peut pas accueillir plus de migrants.

Vous êtes convaincu que les pays européens ont d'autres priorités, qui les empêchent d'ouvrir leurs portes à des personnes de l'extérieur. Vous êtes favorable à un renforcement des contrôles aux frontières pour tout le monde.

REPRÉSENTANT DU PARTI LIBÉRAL

Vous représentez le Parti libéral.

Pour vous, la fermeture des frontières est une folie. D'une part parce que vous défendez les droits fondamentaux de chaque individu. Et d'autre part parce que les migrants sont souvent compétents et peuvent se mettre au service de l'économie.

Toutefois, vous savez qu'il ne faut pas laisser de côté les interrogations sur le réalisme économique de l'ouverture des frontières. Qui va traiter les demandes d'asile ? Les budgets nécessaires peuvent être prévus de manière réaliste ? Comment renforcer l'efficacité du système ?

REPRÉSENTANT DU PARTI VERT

Vous représentez le Parti vert. Pour vous, c'est le concept même du contrôle aux frontières qui n'a pas de sens – après tout, nous sommes tous citoyens du monde. Les pays européens doivent changer leur manière d'appréhender la migration et devraient même accueillir tous les migrants, en vertu de leurs droits de l'homme.

REPRÉSENTANT DU PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE

Vous représentez les sociaux-démocrates.

Vous n'écarterez pas totalement le risque de surcharge du système social en cas d'évolution de la politique migratoire. Toutefois, vous estimez que les contrôles aux frontières pourraient être assouplis et humanisés.

REPRÉSENTANT DU PARTI D'EXTRÊME DROITE

Vous représentez le Parti d'extrême droite. Selon vous, c'est une mauvaise idée de faire évoluer la politique migratoire.

Les ressortissants européens peuvent circuler sur le territoire, mais les autres devraient rester dans leurs pays. Après tout, l'Europe ne peut pas accueillir toute la misère du monde et tous ceux qui la portent.

En outre, vous craignez qu'en raison des flux migratoires l'Europe perde son identité et absorbe des pratiques culturelles inhabituelles qui remettraient en cause ses fondements.

Enfin, d'après vous, l'évolution des politiques migratoires n'est pas une priorité. Au contraire, l'accent doit être mis sur le renforcement des identités nationales.

Vous êtes convaincu qu'à l'heure actuelle les contrôles aux frontières doivent être renforcés pour tout le monde.

REPRÉSENTANT DU PARTI COLORÉ

Vous représentez le Parti Coloré. Vous portez cette proposition car vous êtes convaincu qu'il est indispensable de changer les politiques migratoires pour préserver l'avenir de l'Europe. Vous ferez tout votre possible pour convaincre les autres représentants de la nécessité d'une telle mesure.

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : MEMBRE DU MOUVEMENT COSMOPOLITE DE JEUNESSE

Vous représentez le Mouvement cosmopolite de jeunesse. Pour vous, personne ne devrait mourir en essayant de passer une frontière. La mesure proposée est l'étape suivante sur la voie d'une citoyenneté véritablement mondiale. Le monde doit radicalement changer. L'accueil de migrants menacés dans leurs propres pays est un devoir moral.

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : MEMBRE DU RÉSEAU DE JEUNESSE COMMUNAUTAIRE

Vous représentez le Réseau de jeunesse communautaire. Pour vous, une politique migratoire plus ouverte en Europe est une folie irréaliste. L'identité la plus importante est celle qui se développe à l'échelle locale – ce qui compte vraiment c'est votre communauté, qui doit rester une priorité. Les ressources étant limitées, il faut d'abord veiller au bien-être des personnes qui vivent déjà dans un pays avant d'accueillir des personnes venant d'autres pays.

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : MEMBRE DE L'ASSOCIATION ERASMUS POUR TOUS

Vous représentez l'association Erasmus pour tous. Vous savez que les migrants qui rejoignent l'Europe apportent de nouvelles perspectives, et qu'il y a parmi eux des étudiants. De manière générale, vous êtes en faveur de la diversité. Après tout, un grand nombre des membres de votre association ont profité d'un séjour dans un autre pays : pourquoi refuser cette chance à d'autres ?

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : ORGANISATION DE DÉFENSE DES VALEURS EUROPÉENNES

Vous représentez l'Organisation de défense des valeurs européennes. Vous êtes convaincu qu'une politique migratoire plus souple est dangereuse, car un grand nombre de migrants ne partage pas les valeurs européennes. D'après vous, des contrôles stricts aux frontières sont indispensables pour lutter contre le terrorisme.

REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : RÉSEAU CENTRAL DES JEUNES EUROPÉENS ISSUS DE MINORITÉS

Vous représentez le Réseau central des jeunes Européens issus de minorités.

En ce qui concerne les politiques migratoires, votre organisation défend les droits des minorités. Toutefois, vous craignez que ce débat sur les politiques migratoires éclipse la question des minorités déjà installées en Europe.

EXPERT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Vous êtes un expert des questions économiques. Vous savez qu'il existe des théories et des données en faveur de l'une et l'autre position quant à un éventuel assouplissement des politiques migratoires, et vous voulez présenter les deux facettes de la question. Il est évident qu'un accès plus facile aux biens aux services et aux personnes est toujours bénéfique pour l'économie. Parallèlement, il faut veiller à ce que les nouveaux emplois ne soient pas tous faiblement rémunérés.

EXPERT DES PHÉNOMÈNES MIGRATOIRES ET DES DROITS DE L'HOMME

Vous êtes un expert des questions migratoires et vous êtes convaincu qu'il existe suffisamment de données et de ressources pour que l'Europe adopte des politiques migratoires plus inclusives. Selon vous, les contrôles aux frontières doivent être conformes à l'esprit de la Convention de Genève et respectueux des droits de l'homme. L'Europe vieillit et a besoin de migrants pour survivre.

Chapitre 8

Autres activités pédagogiques sur des thèmes relatifs à la Citoyenneté européenne

LE CONTE DES DEUX CITÉS

Présentation

Il s'agit d'un jeu de plateau où les joueurs choisissent le type de ville dans laquelle ils souhaiteraient vivre, ainsi que les aménagements dont ils voudraient bénéficier. Parmi les questions abordées figurent :

- ▶ la solidarité sociale ;
- ▶ les implications de la fiscalité ;
- ▶ la valeur de la démocratie locale.

Thèmes

Citoyenneté, droits sociaux, droits et devoirs

Adaptations

Le jeu de plateau est pour 4 à 10 joueurs. Il est aussi possible de former des équipes pour faire des parties comptant jusqu'à 24 joueurs. C'est intéressant car dans ce cas les décisions doivent être prises collectivement. Les discussions entre les membres d'une même équipe sont tout aussi importantes que les discussions entre équipes.

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

UNE MOSQUÉE À SOMMEIL-CITY

Présentation

Cette activité utilise la simulation d'une réunion du conseil municipal pour examiner un différend au sujet de la construction d'une mosquée dans un quartier de tradition chrétienne.

Thèmes

Religion et convictions, discrimination, citoyenneté, dialogue interculturel, transformation des conflits

Adaptations

Le débriefing peut être adapté pour porter davantage sur les questions de citoyenneté. Vous pouvez par exemple ajouter des questions telles que :

- ▶ Dans quelle mesure la situation présentée dans cette simulation relève-t-elle de la citoyenneté ? Dans quelle mesure est-ce une question de Citoyenneté européenne ?
- ▶ Que peut-on faire pour renforcer le rôle des citoyens dans l'élaboration du processus de prise de décisions ?

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

PUIS-JE ENTRER ?

Présentation

Il s'agit d'un jeu de rôle mettant en scène un groupe de réfugiés tentant de fuir vers un autre pays. Il aborde :

- ▶ la situation critique des réfugiés ;
- ▶ les arguments sociaux et économiques à la base de l'octroi ou du refus du droit d'asile.

Thèmes

Citoyenneté, droit d'asile, politiques migratoires

Adaptations

Le débriefing peut également inclure des questions liées aux approches choisies par l'Europe pour traiter les questions liées à la migration et aux droits des réfugiés. Par exemple :

- ▶ Quels sont actuellement les discours sur les réfugiés qui prévalent en Europe ? Sont-ils identiques ou bien les positions varient-elles selon les pays ? La diversité des points de vue et des approches fait-elle progresser les droits fondamentaux des réfugiés ? Que pourrait-on faire d'autre ?
- ▶ Comment les citoyens peuvent-ils s'engager et que peuvent faire les jeunes ?

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

RÊVES

Présentation

Individuellement ou en groupe, les participants partagent leurs rêves et leurs aspirations. Ils identifient ce qu'ils peuvent faire pour atteindre ces rêves.

Thèmes

Égalité au-delà des origines ethniques et culturelles, solidarité et empathie entre les membres du groupe

Adaptations

Pour intégrer le thème de la Citoyenneté européenne à cette activité, vous pouvez y ajouter une discussion visant à identifier les points communs des rêves des participants et à montrer qu'un engagement collectif, au niveau local, national ou européen, peut leur permettre de les atteindre plus facilement.

Où la trouver ?

Kit pédagogique *Tous différents – Tous égaux*, <https://rm.coe.int/kit-pedagogique-3e-edition/16808fe383>

EURO-RAIL « À LA CARTE »

Présentation

À partir d'une liste de portraits, les participants doivent choisir avec quels passagers ils voudraient voyager de Lisbonne à Moscou. Ils échangent ensuite en petits groupes avant un débriefing portant sur les stéréotypes et les préjugés.

Thèmes

Préjugés et limites de la tolérance, images et stéréotypes à propos des minorités

Adaptations

Pendant le débriefing, vous pouvez ajouter des questions pour savoir si les participants ont été influencés par la nationalité des passagers et dans quelle mesure la diversité et leur perception des autres peut favoriser (ou non) la construction européenne et aux prises d'action pour relever les défis communs.

Où la trouver ?

Kit pédagogique *Tous différents – Tous égaux*, <https://rm.coe.int/kit-pedagogique-3e-edition/16808fe383>

FORCER LE CERCLE

Présentation

Il s'agit d'une activité dynamique qui permet aux participants de découvrir les mécanismes de l'exclusion et de l'inclusion.

Thèmes

Relations entre les minorités et la majorité, mécanismes politiques et sociaux qui divisent la société.

Adaptations

Vous pouvez discuter des formes variées que prennent les mécanismes d'exclusion/inclusion dans différents contextes en Europe, notamment si vous travaillez avec un groupe international, ou bien vous pouvez examiner la mesure dans laquelle la participation à des actions civiques peut élargir la sphère d'influence des citoyens sur la société et les politiques.

Où la trouver ?

Kit pédagogique *Tous différents – Tous égaux*, <https://rm.coe.int/kit-pedagogique-3e-edition/16808fe383>

COMMENT RESPECTER LES MINORITÉS ET VIVRE AVEC ELLES ?

Présentation

Grâce à cette unité de formation (qui dure 6 h 30) les participants découvrent la dimension historique de la question des minorités (quelle que soit la définition qu'on en donne) et cherchent à définir les règles du vivre-ensemble. L'unité se compose de plusieurs activités permettant aux apprenants de débattre sur des sujets controversés et de mieux connaître les minorités qui vivent dans les pays voisins mais aussi dans le leur. Les apprenants peuvent ensuite mobiliser cette prise de conscience et ces nouvelles connaissances pour définir les règles favorisant la cohabitation avec les minorités dans leur contexte social local. Enfin, une

rencontre avec un représentant d'une minorité est l'occasion d'une discussion plus approfondie qui favorise le développement de l'empathie.

Thèmes

Minorités, vivre-ensemble, empathie

Adaptations

En principe, cette unité de formation est réservée à des cadres pédagogiques formels. Avant de la mettre en œuvre dans un contexte non formel, il faudra sans doute l'adapter. Vous pouvez intégrer à la discussion un volet sur le rôle des relations interculturelles dans l'amélioration du vivre-ensemble.

Il peut également être enrichissant de décrire la situation dans différents pays, pour que les participants comprennent qu'il y a plusieurs manières d'organiser les relations entre les communautés.

Où la trouver ?

Ressources du Programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe destiné aux professionnels de l'éducation, www.coe.int/fr/web/pestalozzi/edc

QUE CHAQUE VOIX SOIT ENTENDUE

Présentation

Il s'agit d'un exercice de discussion en petits groupes et en groupe entier, sur les thèmes suivants :

- ▶ qu'est-ce que l'éducation et comment répond-elle – si elle y répond – aux besoins des individus ?
- ▶ participation aux processus de prise de décisions.

Thèmes

Coopération et participation à la prise de décisions démocratiques à l'école ou dans un club, justice et inclusion.

Adaptations

Cette activité convient bien pour établir un lien entre le droit à l'éducation (très pertinent pour les jeunes), la participation et la prise de décisions. Pendant le débriefing, ces deux axes doivent être mis en relation avec la Citoyenneté européenne au moyen des questions suivantes :

- ▶ Dans quelle mesure les différents programmes pédagogiques auxquels vous participez vous permettent-ils de vous intéresser aux enjeux européens et d'acquérir des connaissances en la matière ?
- ▶ Que voudriez-vous découvrir d'autre ?
- ▶ Que voudriez-vous savoir sur l'Europe et les jeunes qui y vivent ?

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

LIMITE 20

Présentation

Cette activité permet d'explorer les questions de discrimination et d'exclusion. Elle nécessite une préparation soignée. Elle se joue en plusieurs manches qui mettent en compétition trois équipes.

Thèmes

Inégalité des chances, pouvoir, discrimination et exclusion, solidarité, concurrence, injustice, relations entre les minorités et la majorité

Adaptations

Pendant le débriefing, au moment d'établir des liens avec leur propre vie, les participants peuvent également s'interroger sur la manière dont les mécanismes identifiés pendant l'exercice renvoient aux réalités européennes et sur ce qui peut être fait pour stimuler l'engagement en faveur de la justice sociale à l'échelle de l'Europe.

Où la trouver ?

T-Kit 12, Le rôle des jeunes dans la transformation des conflits, disponible sur <http://pjp-eu.coe.int/eu/web/youth-partnership/t-kits>

NOUER DES LIENS

Présentation

Cette activité porte sur la négociation des droits et des devoirs des citoyens, du gouvernement, des ONG et des médias dans une démocratie.

Thèmes

Droit de prendre part à la direction des affaires publiques et à des élections libres, liberté d'information et d'expression, droits et devoirs civiques

Adaptations

Cet exercice permet d'explorer les rôles et les possibilités de coopération de quatre acteurs (le gouvernement, le secteur des ONG, les médias et les citoyens) dans une société démocratique (idéale).

Pendant le débriefing, vous pouvez ajouter des questions sur l'organisation de ces relations au niveau européen ou international, ainsi que sur le rôle que peuvent jouer les institutions internationales. Par exemple, comment l'Union européenne influence-t-elle les politiques nationales ? Et le Conseil de l'Europe ? Faut-il que les institutions internationales fassent office de « gendarmes » dans les cas où, par exemple, la liberté d'association ou la liberté des médias est limitée ? Pourquoi (ou pourquoi pas) ?

En répondant à ces questions, les jeunes peuvent également se former une opinion sur l'intérêt de mécanismes internationaux qui veillent au respect des droits de l'homme, par exemple, lorsque les situations nationales sont problématiques. Vous pouvez citer en exemple le rôle de la Cour européenne des droits de l'homme.

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

SUR L'ÉCHELLE

Présentation

Cette activité est un jeu de rôle suivi d'un débat. Les participants s'interrogent sur le sens de la participation des jeunes et examinent les moyens de renforcer leur propre participation dans la communauté locale.

Thèmes

Citoyenneté et participation, démocratie, culture et sport

Adaptations

L'idée d'une participation effective est étroitement liée à la citoyenneté. Cette activité permet aux participants de s'interroger sur la signification de la participation des jeunes et sur les moyens dont ils disposent pour s'impliquer dans la vie de leurs communautés.

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

CONTES ET LÉGENDES DU MONDE

Présentation

En faisant appel aux contes et légendes des différentes régions du monde, les participants explorent leurs perceptions et leurs stéréotypes vis-à-vis des autres cultures, et remettent en question leur propre ethnocentrisme.

Thèmes

Diversité culturelle, stéréotypes

Adaptations

Le développement des compétences nécessaires aux relations interculturelles est un aspect fondamental de l'action en tant que citoyens de l'Europe ou du monde, et cette activité peut aider les participants à prendre du recul sur les images qu'ils ont de leur propre culture et de celle des autres.

Où la trouver ?

Kit pédagogique *Tous différents – Tous égaux*, <https://rm.coe.int/kit-pedagogique-3e-edition/16808fe383>

VOTER OU NE PAS VOTER ?

Présentation

Au moyen d'un sondage réalisé auprès de la population locale, cette activité étudie la participation aux élections et l'engagement civique.

Thèmes

Élection, démocratie, engagement politique

Adaptations

Cet exercice s'intéresse à la participation aux affaires publiques et aux élections libres, ainsi qu'aux questions liées à la liberté d'opinion et d'expression.

Pour établir un lien entre cette activité et les élections européennes par exemple (si toutefois c'est pertinent dans votre contexte), vous pouvez ajouter au sondage quelques questions sur ces élections.

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

LA RÉUNION SYNDICALE

Présentation

Cette activité est une simulation d'une réunion de négociation des salaires et des conditions de travail entre employeurs, employés et délégués syndicaux.

Parmi les questions abordées figurent :

- ▶ le rôle des syndicats ;
- ▶ la négociation collective sur le lieu de travail ;
- ▶ les droits des travailleurs.

Thèmes

Travail, démocratie, citoyenneté et participation

Adaptations

Cette simulation porte sur le droit à des conditions de travail équitables, le droit de créer et d'adhérer à un syndicat et le droit de grève.

Vous pouvez également ajouter, pendant le débriefing, un point sur le travail des syndicats au niveau européen. Plusieurs organisations et plateformes syndicales existent à l'échelle européenne. Il peut être utile de demander aux participants s'ils connaissent le rôle de ces plateformes et s'ils pensent qu'elles sont utiles (et si oui, de quelle manière). Si les participants reconnaissent ne pas connaître ces plateformes, vous pouvez organiser une activité visant à explorer leurs sites Internet pour savoir si elles sont représentées dans les pays respectifs des participants.

Où la trouver ?

Repères : Manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>

Chapitre 9

Citoyenneté européenne : éléments historiques

Pour comprendre d'où vient le concept de citoyenneté, il faut s'intéresser à son évolution au cours des siècles. L'aperçu que nous fournissons ici est bref et évidemment subjectif. Nous vous invitons à porter un regard critique sur ce voyage à travers l'histoire de la citoyenneté et à écrire votre propre récit.

LA CITOYENNETÉ DANS L'ANTIQUITÉ

On considère généralement que l'origine du concept de citoyenneté remonte à l'Antiquité grecque et romaine, qui voit se développer l'idée d'une participation de certains habitants à l'élaboration des lois et à la conduite des affaires publiques – autrement dit les premières racines de la citoyenneté moderne. Cependant, dans la plupart des minuscules cités-États de la Grèce antique, seuls les hommes libres sont autorisés à participer à la vie civique. Les citoyens représentent donc une minorité, les enfants, les femmes, les esclaves et les étrangers n'étant pas considérés comme tels. Chez les Romains, le statut de citoyen, appelé *civitas*, constitue même un privilège que l'on peut acquérir – et perdre.

Ainsi, citoyenneté n'a pas toujours rimé avec démocratie. Néanmoins, certains penseurs déjà défendent l'idée de la démocratie. Platon, le philosophe grec, y voit la forme la plus séduisante pour une société civile. Il est même convaincu que sa « République » ne pourra être instaurée qu'après une révolution. Et on sait à quel point l'histoire lui donnera raison !

Les idées d'Aristote, autre grand philosophe qui vécut il y a plus de 2 300 ans, continuent d'imprégner notre façon de vivre, de penser et d'agir. « Le tout est plus grand que la somme de ses parties » est une phrase souvent citée, mais très peu d'entre nous savent qu'il en est l'auteur. Par ailleurs, Aristote est convaincu que l'existence des communautés résulte du besoin profond qu'a l'homme de vivre en collectivité. Il pense également que, bien conçue, l'éducation – que ce soit à l'école ou en dehors de l'école – permet le développement de sociétés dont le but n'est pas seulement la survie des citoyens, mais leur vie en collectivité, avec un sentiment de responsabilité sociale. Une théorie très juste qui sera encore valable dans 2 300 ans !

Vous connaissez sans doute l'*agora*, cette place publique où les citoyens tenaient leurs discussions et prenaient leurs décisions. Elle était au cœur de l'activité civique de la société athénienne, basée davantage sur la communauté que sur l'individu.

LE MOYEN ÂGE

Pendant l'Antiquité, la citoyenneté pouvait être décrite comme la relation entre les citoyens et la *polis*, qui était un concept abstrait, sans aucune représentation tangible. Au Moyen Âge (500-1400), cette relation devient plus personnelle. Elle ne s'établit plus avec un concept abstrait mais avec une personne, par exemple un propriétaire terrien ou un roi.

Cette relation ne correspond pas à l'interprétation moderne, plus large, de la relation entre un individu et une forme d'État. Toutefois, même si cette relation particulière entre un citoyen et l'État, en tant que concept abstrait, n'existe pas, une relation similaire naît désormais entre deux personnes. Elle est par nature très souple, beaucoup plus que si les droits et les devoirs des citoyens étaient écrits. De fait, seuls quelques individus exercent leur pouvoir sur la majorité.

La Magna Carta (1215) est un document majeur qui rappelle la Loi des douze tables (450 avant J.-C.). Elle donne des droits aux citoyens et décrit donc la relation entre le citoyen et l'État ou son chef.

Il faut attendre la Renaissance européenne (entre le XIV^e et le XVII^e siècles) et les Lumières (XVII^e et XVIII^e siècles) pour voir apparaître la conception moderne de la citoyenneté.

LES LUMIÈRES EN EUROPE

Les Lumières ont radicalement changé les modes de pensée précédemment admis. Ce mouvement européen de grande ampleur a touché la philosophie, les arts, la littérature et la musique, mais aussi la théorie sociale, culturelle, linguistique et politique, à partir de la fin du XVII^e siècle et tout au long du XVIII^e siècle. Les Lumières souhaitaient avoir une portée universelle et proposer une vision différente du monde, y compris du rôle des citoyens et de ce que signifie la citoyenneté. L'un des postulats est que rien n'est donné ou prédéterminé, mais que l'univers est fondamentalement rationnel, qu'il peut être compris – et donc maîtrisé – à l'aide du seul usage de la raison. Sur cette base, et s'inspirant des cités-États grecques, Jean-Jacques Rousseau a développé la théorie selon laquelle l'ensemble des citoyens doit participer aux décisions politiques, en dehors de toute considération d'intérêt personnel.

Les idées des philosophes des Lumières ont eu un impact énorme : la Révolution française s'y est identifiée et la constitution des États-Unis d'Amérique s'en est inspirée.

LA CONCEPTION LIBÉRALE DE LA CITOYENNETÉ

Jusqu'à présent, nous avons évoqué les conceptions classiques de la citoyenneté. Pour résumer, selon ces interprétations, les citoyens participent à la vie politique en échange de certains droits, par exemple celui de voter des décisions publiques.

La conception libérale de la citoyenneté adopte une approche différente : tout citoyen dispose de certains droits fondamentaux pour autant qu'il fasse preuve de loyauté à l'égard de l'État (qu'il convient de distinguer du régime en place). Les citoyens ont encore des devoirs vis-à-vis de l'État, dont celui de le protéger s'il est menacé. Toutefois, alors que dans les modèles classiques il était attendu des citoyens qu'ils participent à la vie publique (c'était un devoir), la conception libérale fait de la participation citoyenne une option. L'individu occupe une place centrale et sa participation est un choix/une réaction dépendant de ses intérêts et de ses opinions.

Le philosophe anglais John Locke a été l'un des plus importants penseurs libéraux. Selon lui, la raison d'être d'un État est d'assurer le bien de ses citoyens et d'en protéger les droits et les libertés. Sur la base d'un contrat social passé entre les individus et leur gouvernement, les citoyens ont la liberté de penser, de croire, d'exprimer leurs convictions, de s'organiser, de travailler, d'acheter et de vendre des biens, de désigner librement leur gouvernement ou d'en changer (même au prix d'une révolution).

Au-delà de ces théories sur la liberté des individus, certains penseurs libéraux ont également réfléchi à la dimension collective de toute société. Pour le philosophe écossais John Stuart Mill, par exemple, la maturité morale est essentielle et n'est possible que si le citoyen participe, avec d'autres citoyens ou en leur nom, à une forme ou une autre d'activité collective. La liberté ne prend pleinement son sens qu'en relation avec des notions comme celle de responsabilité collective et d'égalité. Autrement dit, pour citer Hobhouse : « Sans égalité, la liberté est un mot dont le son résonne noblement mais dont le sens est dégradé » (Hobhouse, 1911, p. 38). Cette foi inaltérable dans l'égalité fondamentale de tous les individus existait en fait déjà à l'époque du stoïcisme, mouvement philosophique fondé à Athènes autour de 300 avant J.-C.

À partir de ces deux visions, étroitement liées mais clairement distinctes, se sont développées deux écoles de pensée, qui partagent toutes deux une même foi essentielle dans l'importance fondamentale de la liberté. On parle de « libéralisme individualiste » (théorie de Locke) et de « libéralisme communautariste » ou « républicain » (théorie de Mills). Il est clair qu'ici, le terme « libéral » ne se limite pas seulement à l'économie de marché et à la liberté des échanges, comme c'est le cas dans son sens moderne.

Les fondements du libéralisme, tout comme les idées des Lumières, continuent à jouer un rôle important dans nos sociétés actuelles. Pensons, par exemple, à cette phrase souvent citée selon laquelle on ne naît pas citoyen, on le devient. Autrement dit, pour devenir un citoyen démocratique, il faut d'abord grandir dans un environnement démocratique.

RÉVOLUTIONS

La conception rationnelle du monde promue par les Lumières a permis le développement d'une multitude d'idées sur les moyens de faire évoluer la société. Or, les idées de changement entraînent des demandes de

changement, lesquelles conduisent aux révolutions. Les révolutions apparaissent alors comme le moyen le plus efficace de parvenir au changement politique et social.

La Révolution française a été la première grande révolution sociale. Par son ampleur et l'impact qu'elle a eu (notamment avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen), elle a largement dépassé la Révolution américaine qui l'a précédée. Seule la Révolution russe de 1917, qui a donné naissance au communisme moderne, peut rivaliser en importance, à l'échelle mondiale, avec les événements survenus en France à la fin du XVIII^e siècle.

La fondation de la république moderne, la stricte séparation de l'église et de l'État, le mouvement des droits de l'homme, la fameuse devise révolutionnaire « Liberté, égalité, fraternité » l'apparition des premiers mouvements féministes, etc. Les conséquences directes ou indirectes de ces révolutions sociales sont si nombreuses qu'il est impossible de toutes les nommer. Nous vous invitons à découvrir certaines de ces idées, et, surtout, à mieux connaître les personnalités qui les ont portées.

Après cette présentation des principales écoles de pensée qui ont inspiré la conception actuelle de la citoyenneté et des grands événements qui nous ont conduit là où nous en sommes aujourd'hui, nous vous invitons maintenant à découvrir d'autres notions en rapport avec la citoyenneté ainsi que leurs origines. N'oubliez pas que ces notions sont souvent intimement liées à des mouvements philosophiques et à des événements historiques, et qu'il va de soi que nous ne pouvons pas mettre tous ces liens en évidence. De plus, le choix et la présentation de ces notions sont subjectifs. Notre but est de stimuler votre réflexion.

L'ÉTAT-NATION

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le concept d'État-nation n'a que deux siècles. Mais l'histoire n'est pas celle des États-nations. On peut d'ailleurs se demander si les États-nations ne sont pas une étape transitoire. Des processus comme la mondialisation, le renforcement de l'Union européenne et l'immigration les ont en effet contraint à s'ouvrir. Combien de temps encore existeront-ils en tant que tels ?

En fin de compte, l'histoire des États-nations est celle de l'Europe moderne. Un grand nombre de nations européennes sont devenues des États à part entière à la fin du XIX^e siècle seulement. Ce n'est généralement qu'après la création de ces États que les langues ont été homogénéisées, que des systèmes éducatif nationaux ont été mis en place et que certains éléments d'une « culture » nationale commune sont apparus (drapeaux, hymnes nationaux et autres symboles).

En définitive, les nations se construisent plus ou moins par chance, parfois au fil des déconstructions et des reconstructions. Il est important de prendre conscience qu'une telle construction implique l'inclusion de certaines personnes – dont le sentiment d'appartenance est rarement pris en compte – et l'exclusion d'autres personnes. Le processus actuel d'intégration européenne et le débat politique autour de la question de l'immigration sont une parfaite illustration de ce phénomène : en fixant les frontières de l'Union européenne, on inclut de fait certaines personnes et on en exclut d'autres. Connaissez-vous quelqu'un qui se sente européen sans être citoyen de l'Union européenne ?

Chaque État définit clairement qui sont ses citoyens et qui peut le devenir, mais tous n'adoptent pas la même approche. Dans certains pays, l'appartenance à l'État est déterminée sur la base du *jus sanguinis* (droit du sang en latin) : l'enfant acquiert donc la citoyenneté de son père ou de sa mère. Dans d'autres, c'est le *jus soli* (droit du sol en latin), c'est-à-dire le lieu de naissance, qui prévaut. Ces systèmes sont antagonistes et conduisent régulièrement à des cas de double nationalité ou d'apatridie (perte de toute citoyenneté).

Pour de nombreuses raisons, les États-nations ne sont plus aujourd'hui aussi indépendants, au sens fort du terme, qu'ils l'étaient autrefois. Au contraire, leur interdépendance ne cesse de s'intensifier. Il suffit de prendre l'exemple de l'euro, qui lie aujourd'hui très étroitement les États-nations européens qui l'ont adopté. La création du Conseil de l'Europe, après la guerre, marque de fait la première tentative d'organisation et de renforcement de cette interdépendance.

L'Union européenne constitue un autre modèle, plus avancé, de régulation de cette interdépendance entre plusieurs États-nations. L'UE a parcouru un long chemin depuis ses débuts, des premiers objectifs modestes de coopération économique à l'union mature d'aujourd'hui, plus proche d'une confédération et aux ambitions plus larges. L'UE est en fait parvenue, pour la première fois dans l'histoire des États-nations, à instaurer une souveraineté supranationale et à créer un équilibre dynamique entre celle-ci et les intérêts nationaux. Elle contribue ainsi à sensibiliser les individus au fait que l'État-nation n'est pas la seule forme d'identité collective ni la plus importante parmi d'autres composantes de l'identité individuelle.

LES DROITS DE L'HOMME SONT PLUS ANCIENS QUE VOUS NE LE CROYEZ...

Le concept des droits de l'homme existait déjà chez les Stoïciens, dans la Grèce antique, et dans d'autres cultures non européennes. C'est en Angleterre qu'aurait été rédigée la première charte énonçant un certain nombre de droits fondamentaux, à savoir la Magna Carta Libertatum, signée par le roi Jean Sans Terre au XIII^e siècle.

La plupart des penseurs de la Renaissance se sont inspirés de la philosophie grecque selon laquelle tous les hommes sont égaux, et l'idée de droits naturels s'est développée au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Pourtant, c'est seulement avec les Lumières et les révolutions de la fin du XVIII^e siècle que les droits de l'homme (dont devrait jouir tout individu du fait qu'il est humain) sont entrés dans la conscience politique.

La Déclaration d'indépendance américaine de 1776 a énoncé cette formule mémorable : « Tous les hommes ont été créés égaux et dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables, parmi lesquels le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit à la recherche du bonheur ». Malheureusement, la première Constitution des Etats-Unis n'accordait ces droits ni aux esclaves ni aux femmes.

En 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée à la suite de la Révolution française, a défini des droits fondamentaux semblables à ceux contenus dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

Ce n'est que depuis le 10 décembre 1948, date de l'adoption unanime de la Déclaration universelle des droits de l'homme par les Nations Unies, que ces droits fondamentaux s'appliquent à tous les êtres humains.

Depuis, un certain nombre de normes en matière de droits de l'homme ont été adoptées dans le monde entier. C'est au Conseil de l'Europe que revient le mérite d'avoir élaboré une Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui protège tout individu vivant sur le territoire couvert par la Convention. Le respect de cette dernière est garanti par une Cour européenne des droits de l'homme, qui peut saisir toute personne qui s'estime victime d'atteinte à ses droits fondamentaux.

LES FEMMES

Bien qu'elles représentent la moitié de la population depuis le début de l'histoire humaine, les femmes ont souvent été ignorées. Comme nous l'avons déjà vu, les nobles idées sur l'existence même et la protection des droits naturels inaliénables s'appliquaient d'abord uniquement aux hommes. Combien de femmes apparaissent dans les manuels d'histoire ?

À ce jour, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est effective dans aucun pays. Cela n'empêche pas de se demander quel rôle ont joué les femmes dans l'histoire. Par exemple, dans le chapitre que vous venez de lire, combien sont mentionnées ?

Le droit de vote des femmes n'est pas aussi ancien que nous voudrions le croire. Par exemple, les Suissesses peuvent voter aux élections fédérales seulement depuis 1971. Aux Pays-Bas, le droit de vote a été accordé aux femmes en 1922.

Peut-être les femmes ont-elles joué un rôle moins prépondérant que les hommes dans l'histoire telle que nous la connaissons. Mais une chose est certaine : ce ne sont pas elles qui ont écrit l'histoire (ni les manuels d'histoire), malgré la place qu'elles occupent dans la vie quotidienne.

LA CITOYENNETÉ EN EUROPE DEPUIS 1945

Voici une brève chronologie de l'histoire de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, pour vous aider à replacer les débats contemporains sur la citoyenneté (européenne) dans leur contexte social.

19 septembre 1946

Dans un célèbre discours prononcé à l'Université de Zurich, Winston Churchill appelle à la création de quelque chose qui ressemblerait à des « États-Unis d'Europe ». Ce serait selon lui « un remède qui permettrait, comme par enchantement, de transformer l'Europe et de la rendre « aussi libre et heureuse que l'est la Suisse aujourd'hui ».

16 avril 1948

L'Organisation européenne de coopération économique (OECE) est instituée afin de coordonner la mise en œuvre du plan Marshall, annoncé en 1947 pour soutenir la reconstruction et la revitalisation économique de l'Europe. Devenue l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle compte

aujourd'hui 30 pays membres qui partagent un même engagement en faveur de la démocratie et de l'économie de marché (www.oecd.org).

7-11 mai 1948

Le Congrès européen, préparé par la Coordination internationale des mouvements pour l'unification de l'Europe, se réunit à La Haye (Pays-Bas). Il est présidé par Winston Churchill et accueille 800 délégués. Les participants recommandent la création d'une Assemblée délibérative européenne et d'un Conseil spécial européen chargé de préparer l'intégration économique et politique des pays européens. Ils proposent également l'adoption d'une Charte des droits de l'homme et, pour assurer le respect de cette charte, la création d'une Cour de justice.

4 avril 1949

Le Traité de l'Atlantique Nord, alliance militaire de défense mutuelle, est signé à Washington par 12 États. En 1999, elle comptait 19 membres et coopérait étroitement avec la Russie. En 2017, l'OTAN a accueilli son 29^e membre.

5 mai 1949

Les statuts du Conseil de l'Europe sont signés à Londres par 10 États. Ceux-ci s'engagent à défendre les droits de l'homme, la démocratie pluraliste et l'état de droit, ainsi qu'à aider à renforcer la stabilité démocratique en Europe. Ces statuts prennent effet le 5 août de la même année. La première session de l'Assemblée consultative a lieu à Strasbourg, au début du mois de septembre 1946.

9 mai 1950

Dans un discours inspiré par Jean Monnet, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose que la France et l'Allemagne et tout autre pays européen souhaitant les rejoindre mettent en commun leurs ressources dans le domaine du charbon et de l'acier (déclaration Schuman).

4 novembre 1950

La Convention européenne des droits de l'homme est signée par les États membres du Conseil de l'Europe à Rome. Elle entre en vigueur le 3 septembre 1953 et définit un certain nombre de libertés et droits fondamentaux. Elle met également en place un mécanisme international visant à garantir son respect par l'ensemble de ses signataires. L'une des institutions prévues à cette fin est la Cour européenne des droits de l'homme, créée à Strasbourg en 1959.

18 avril 1951

Les Six (RFA, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) signent le Traité de Paris instituant la Communauté du charbon et de l'acier (CECA), ancêtre de l'Union européenne. En mai 1952, ces pays signent également le Traité établissant la Communauté européenne de défense (CED).

25 mars 1957

Les Six (RFA, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) signent les Traités de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM). Les traités entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1958 et représentent un nouveau type de coopération économique et politique entre les États-nations d'Europe.

20-21 juillet 1959

Sept pays de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) – l'Autriche, le Danemark, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse – décident de créer une Association européenne de libre-échange (AELE). Ces pays considèrent le libre-échange comme un moyen de favoriser la croissance et la prospérité de leurs économies. L'AELE a été conçue à l'origine pour faire pendant à l'Espace économique européen créé par les Six un an auparavant (voir www.efta.int/about-efta/european-free-trade-association).

18 septembre 1959

La Cour européenne des droits de l'homme est créée par le Conseil de l'Europe à Strasbourg, en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme. Elle est l'instrument principal qui assure le respect des obligations contractées par les États signataires (www.echr.coe.int).

13 août 1961

La construction du mur de Berlin commence.

18 octobre 1961

La Charte sociale européenne est signée par les États membres du Conseil de l'Europe à Rome. Elle entre en vigueur le 26 février 1965. La protection des droits sociaux et économiques est conçue comme le complément naturel de la Convention des droits de l'homme, qui garantit les droits civils et politiques.

1^{er} juillet 1967

Les exécutifs des trois communautés européennes (CEE, EURATOM et CECA) fusionnent.

1^{er} janvier 1973

Le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande rejoignent les Communautés européennes.

1^{er} janvier 1981

La Grèce devient le 10^e État membre des Communautés européennes.

1^{er} janvier 1986

L'Espagne et le Portugal adhèrent aux Communautés européennes.

6 juillet 1989

Mikhaïl Gorbatchev propose devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe une nouvelle initiative de désarmement. Cette proposition permet une amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest, et souligne en même temps l'importance du Conseil de l'Europe comme force de paix et de stabilité sur le continent européen.

9 novembre 1989

Chute du mur de Berlin, qui entraîne l'effondrement du communisme soviétique et de l'URSS. Vaclav Havel a appelé les événements de 1989 « le retour à l'Europe ». Ce retour impose de nouvelles missions à l'ensemble des organisations européennes et internationales, dont l'UE, le Conseil de l'Europe, l'OTAN, l'OCDE et l'AELE. La possibilité d'une consolidation de la stabilité démocratique dans toute l'Europe, s'étendant maintenant de l'Atlantique à la frontière russe avec le Japon, apparaît pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

7 février 1992

Le Traité sur l'Union européenne, également appelé Traité de Maastricht, est signé à Maastricht. Il entre en vigueur le 1^{er} novembre 1993 et fait de l'Union européenne une union politique. Il instaure également le Marché unique européen.

8-9 octobre 1993

Le premier sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe adopte à Vienne une déclaration confirmant sa vocation paneuropéenne et définissant de nouvelles priorités politiques telles que la protection des minorités nationales et la lutte contre toutes les formes de racisme, de xénophobie et d'intolérance.

1^{er} janvier 1995

La Finlande, l'Autriche et la Suède rejoignent l'Union européenne.

28 février 1996

La Fédération de Russie adhère au Conseil de l'Europe, faisant de celui-ci une organisation réellement paneuropéenne.

25 janvier 2001

L'Arménie et l'Azerbaïdjan adhèrent au Conseil de l'Europe, qui compte alors 43 membres.

1^{er} janvier 2002

L'euro devient la monnaie officielle de 12 États membres de l'Union européenne. Son introduction marque un niveau sans précédent de coopération entre des États-nations.

24 avril 2002

La Bosnie-Herzégovine devient le 44^e pays membre du Conseil de l'Europe.

3 avril 2003

La Serbie rejoint le Conseil de l'Europe.

26 janvier 2004

Le Conseil de l'Union européenne établit un programme d'action communautaire pour la promotion de la citoyenneté européenne active (participation civique).

2004

Un projet de Constitution européenne, destiné à remplacer l'ensemble des traités existants, est présenté et signé en octobre 2004. Le texte est toutefois rejeté par deux référendums nationaux en 2005.

1^{er} mai 2004

L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie, Malte et Chypre rejoignent l'Union européenne.

1^{er} juillet 2004

La Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité entre en vigueur. Il s'agit du premier traité international relatif aux crimes commis sur Internet et d'autres réseaux informatiques.

5 octobre 2004

Monaco rejoint le Conseil de l'Europe.

1^{er} janvier 2007

La Bulgarie et la Roumanie adhèrent à l'Union européenne.

11 mai 2007

Le Monténégro rejoint le Conseil de l'Europe.

13 décembre 2007

Le Traité de Lisbonne est signé par les États membres de l'Union européenne.

Septembre 2008

Début de la crise financière qui touche l'économie mondiale.

1^{er} décembre 2009

Le Traité de Lisbonne entre en vigueur après sa ratification par tous les pays de l'UE, et modifie le fonctionnement de l'Union européenne.

16 février 2011

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne adoptent les procédures et les conditions qui régissent l'initiative citoyenne. Ce mécanisme permet aux citoyens de l'Union, au nombre d'un million au moins et ressortissants d'au moins 7 pays, d'inviter la Commission européenne à soumettre une proposition de loi sur des questions relevant de la compétence de l'UE, telles que l'environnement, l'agriculture, le transport et la santé publique.

7 avril 2011

La Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) est adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Elle entre en vigueur le 1^{er} août 2014.

10 décembre 2012

L'Union européenne reçoit le prix Nobel de la paix à Oslo (Norvège). Le comité Nobel récompense ainsi la contribution de l'UE, au cours des six dernières décennies, à l'avancement de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe.

1^{er} juillet 2013

La Croatie rejoint l'Union européenne.

Mai 2014

À l'issue des élections européennes, de nouveaux eurosceptiques font leur entrée au Parlement européen.

2015

Début de la « crise des réfugiés ».

Juin 2016

Le Royaume-Uni organise un référendum sur son maintien dans l'Union européenne, et 52 % des votants s'expriment en faveur de la sortie de l'Union européenne.

2017

Le programme Erasmus+, dont plus de 9 millions de jeunes ont bénéficié, fête ses 30 ans.

Chapitre 10

Appel à l'action et à la réaction

On peut observer chaque jour dans les médias les effets directs de l'intégration européenne et des valeurs et choix qui sous-tendent la Citoyenneté européenne sur la vie des jeunes, dans des domaines variés : accès aux droits, éducation, emploi, perspectives d'avenir, possibilités, qualité de vie, santé, etc.

Notre expérience des formations et des activités relevant du travail de jeunesse, accumulée ces 10 dernières années, nous montre que la Citoyenneté européenne est un thème pertinent pour tout travail auprès des jeunes.

Un grand nombre d'entre eux expriment leurs désirs, leurs passions et leurs ambitions pour l'amélioration de la société en général, ainsi que leur volonté de participer et d'agir. Ils ne la montrent peut-être pas en votant ou en employant d'autres moyens officiels, mais elle est bien là. Compte tenu du rôle croissant des réseaux sociaux/médias et des groupes et mouvements militants, la citoyenneté active prend bien souvent des formes non traditionnelles. Les jeunes ont désormais tendance à chercher et à utiliser de nouvelles méthodes de participation et d'implication tout à fait valides et efficaces, des blogs aux applications mobiles. Dans certaines régions, l'activisme des jeunes est la seule forme d'opposition face à un statu quo souvent très politisé. On voit apparaître un nouveau type de Citoyenneté européenne, associé à une nouvelle interprétation du concept, qui est à la fois une affirmation politique et la manifestation d'une identité. C'est là qu'intervient notre vision de la citoyenneté et de la Citoyenneté européenne. Elle peut être vue comme un moyen d'expression des désirs, des passions et de la volonté. En canalisant tout cela, le travailleur ou l'animateur de jeunesse fait de son activité ou de son organisation un outil pour la transformation sociale, politique, culturelle et même économique.

Comme nous l'avons montré tout au long de ce T-Kit, la Citoyenneté européenne est à la fois une notion controversée, un processus socio-politique évolutif et une discussion ouverte. L'éducation à la citoyenneté se fait tout au long de la vie, et l'éducation à la Citoyenneté européenne est probablement l'un des domaines d'apprentissage les plus dynamiques et les plus changeants. Par conséquent, certaines compétences sont indispensables pour savoir demeurer à l'écoute et suivre ses mutations.

Il est difficile de répondre en quelques mots à la question : « En fin de compte, qu'est-ce que la Citoyenneté européenne ? ». Mais nous espérons que le parcours conceptuel proposé dans ce T-Kit vous a permis de mieux comprendre ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être.

Pour résumer, nous avons souhaité mettre en avant dans ce T-Kit la réponse suivante : « Nous sommes citoyens de l'Europe, nous avons notre mot à dire et un rôle à jouer dans son évolution ». Les controverses explorées, les activités proposées et l'expérience accumulée dans le domaine du travail de jeunesse doivent être mises à profit pour qu'un grand nombre de jeunes s'impliquent dans ce processus visant à façonner et co-décider de notre avenir commun.

Le cadre éducatif établi dans ce T-Kit est, du moins l'espérons-nous, un outil constructif permettant aux travailleurs et aux animateurs de jeunesse de mettre au point des activités à travers lesquelles les jeunes pourront mobiliser leurs désirs, leurs passions et leur volonté pour améliorer nos conditions de vie. Lorsque nous commençons à parler d'Europe ensemble, nous en appréhendons davantage les enjeux et nous nous engageons à en faire véritablement un espace caractérisé par le respect des droits de l'homme, la démocratie et la paix. Ces débats sont parfois difficiles ou complexes, mais ils sont nécessaires car l'Europe, sous bien des formes et de bien des manières, fait partie de la vie quotidienne des jeunes et influence les espaces et les chances dont ils disposent. En définissant et en renforçant la citoyenneté et le sentiment d'appartenance des jeunes, nous sommes convaincus que cette démarche suscitera également un engagement accru de ces citoyens dans le processus de construction de l'Europe et dans l'action collective en faveur de la transformation sociale, à tous les niveaux.

Nous considérons cette initiative comme un appel à l'action et à la réaction car, si les jeunes ne le font pas, d'autres le feront pour eux ou même en leur nom.

Chapitre 11

Travaux institutionnels pertinents sur la citoyenneté

Ce chapitre met en lumière certains des travaux du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, indépendamment et dans le cadre de leur Partenariat dans le domaine de la jeunesse. Il ne prétend pas être exhaustif.

CONSEIL DE L'EUROPE

Le Service de l'éducation du Conseil de l'Europe dirige un programme d'activités intergouvernementales, Apprendre la démocratie et les droits de l'homme, afin de faciliter les échanges et la coopération entre les États membres. Il organise également des formations destinées aux professionnels de l'éducation. Des programmes conjoints de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe aident chaque pays à mettre en pratique la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme. En outre, un projet de développement des compétences pour une culture de la démocratie a été lancé en 2016.

<https://www.coe.int/fr/web/edc>

<https://www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture/>

Le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe œuvre pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans le travail de jeunesse et les politiques de jeunesse, ainsi que pour favoriser l'engagement des jeunes sur tous les sujets qui les concernent. Par exemple, le Service de la jeunesse a publié plusieurs ouvrages sur l'éducation non formelle des jeunes dans les domaines des droits de l'homme, de la participation et de la citoyenneté. Il organise des activités de renforcement des capacités et des formations sur ces thèmes et d'autres sujets connexes dans les Centres européens de la jeunesse de Strasbourg et de Budapest. Il a également mis en place un programme national de formation à l'éducation aux droits de l'homme. Par ailleurs, il soutient les projets d'organisations de jeunesse par le biais du Fonds européen pour la jeunesse.

<https://www.coe.int/fr/web/youth/home>

D'autres programmes du Conseil de l'Europe, parmi lesquels celui portant sur le droit des enfants et le programme HELP, permettent de s'informer sur les droits de l'homme et la démocratie.

<https://www.coe.int/fr/web/children>

<http://help.elearning.ext.coe.int/>

La promotion de l'éducation aux droits de l'homme fait également partie du mandat du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

<https://www.coe.int/fr/web/commissioner>

Le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe soutient l'éducation à la citoyenneté mondiale et organise des activités de renforcement des capacités.

<https://www.coe.int/fr/web/north-south-centre/global-education>

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne propose une multitude de ressources en ligne, dont des supports pédagogiques sur la citoyenneté.

Le Portail européen de la jeunesse contient des informations sur l'éducation, l'emploi, les voyages et bien d'autres sujets qui concernent les jeunes. On y trouve aussi des informations sur le financement de projets dans le domaine de la jeunesse.

https://europa.eu/youth/home_fr

Le Portail sur la citoyenneté européenne regroupe les informations sur les droits des citoyens des pays membres de l'Union européenne, et sur les moyens dont ils disposent pour s'engager en faveur de la politique européenne et influencer sur le programme politique de l'UE.

http://ec.europa.eu/citizenship/index_fr.htm

Le réseau Eurydice soutient et facilite la coopération européenne dans le domaine de l'éducation tout au long de la vie en fournissant des informations sur les systèmes éducatifs et les politiques de 38 pays et en produisant des études sur des sujets pertinents pour les systèmes éducatifs européens, parmi lesquels l'éducation à la citoyenneté.

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_fr.php

SALTO-YOUTH (*Support, Advanced Learning and Training Opportunities for Youth*) est un réseau de 8 centres de ressources dédiés aux thèmes prioritaires de l'Europe dans le domaine de la jeunesse.

Créé dans le cadre de la Stratégie européenne de formation, SALTO-YOUTH met à disposition des ressources pédagogiques non formelles pour les travailleurs et les animateurs de jeunesse. Le réseau organise également des activités de formation et de mise en relations destinées aux organisations et aux agences nationales impliquées dans le programme Erasmus+ Jeunesse de la Commission européenne et au-delà.

www.salto-youth.net/

L'Espace Apprentissage du site Europa propose du matériel pédagogique sur l'Union européenne et ses activités.

https://europa.eu/learning-corner/home_fr

LE PARTENARIAT ENTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE ET LE CONSEIL DE L'EUROPE DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

Sur le site du Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, une page est dédiée aux travaux les plus importants entrepris par ce Partenariat sur le thème de la Citoyenneté européenne depuis 2001. On y trouve des informations détaillées sur les activités pédagogiques relatives à la Citoyenneté européenne.

Des activités et des ressources concernant la participation des jeunes et la citoyenneté sont également présentées.

<http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/european-citizenship>

<http://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/citizenship-participation-and-information>

Bibliographie

- Albanesi C., Cicognani E. et Zani B. (2007), « Sense of community, civic engagement and social well-being in adolescence: an empirical study » *Journal of Community and Applied Social Psychology*, 17 (5), pp. 387-406.
- Almond G. A. et Verba S. (éd) (1996), *The civic culture revisited*, Boston : Little, Brown.
- Amadeo J.-A., Torney-Purta J., Lehmann R., Husfeldt V. et Nikolova R. (2002), *Civic knowledge and engagement. Étude de l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire(IEA) menée auprès d'élèves du deuxième cycle du secondaire de 16 pays*, Amsterdam.
- Anderson B. (2004), *Imagined communities: reflections on the origin and spread of nationalism*, édition révisée, Londres : Verso (première édition : 1983).
- Archard D. (1999), « Should we teach patriotism? » *Studies in Philosophy and Education*, 18 (3), pp. 157-73.
- Annot M. et Dillabough J. (éd) (2000), *Challenging democracy: international perspectives on gender, education and citizenship*, Londres : Routledge.
- Audigier F. (2000), *Concepts de base et compétences-clés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique*. Strasbourg : Conseil de la coopération culturelle.
- Baglin Jones E. et Jones N. (1992), *Education for citizenship: ideas and perspectives for cross-curricular study*, Londres : Kogan Page.
- Bahmueller C. (2000), « Civil society and democracy reconsidered » in C. Bahmueller et J. J. Patrick, *Principles and practices for education of democratic citizenship*, Calabasas CA : Center for Civic Education.
- Bauböck R. (2006), « Autonomy, power sharing and common citizenship: principles for accommodating national minorities in Europe » in J. McGarry et M. Keating (éd), *European integration and the nationalities question*, Londres : Routledge.
- Beck J. (1998), *Morality and citizenship in education*, Londres : Cassell.
- Bell G. (1995), *Educating European citizens – citizenship values and the European dimension*, Londres : David Fulton.
- Burbeles N. C. et Torres C. A. (éd.) (2000), *Globalization and education: critical perspectives*, New York et Londres : Routledge.
- Callan E. (1997), *Creating citizens: political education and liberal democracy*, Oxford : Clarendon Press.
- Carey S. (2002), « Undivided loyalties: is national identity an obstacle to European integration? » *European Union Politics*, 3 (4), pp. 387-413.
- Chambers D. et Pullan B. (éd) (1992), *Venice: a documentary history, 1450-1630*, Cambridge MA : Blackwell.
- Coleman S. (2005), *Remixing citizenship: democracy and young people's use of the internet*, Londres : Carnegie Trust.
- Commission for Racial Equality (2005), « Citizenship and belonging: what is Britishness », rapport de recherche, Londres : ETHNOS Research and Consultancy.
- Conseil de l'Europe, Conseil pour la coopération culturelle (CDCC) (2000), Projet « L'éducation à la citoyenneté démocratique, Concepts de base et compétences-clés pour l'éducation à la citoyenneté démocratique », rapport préparé par François Audigier, doc. DGIV/EDU/CIT (2000) 23, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe, Conseil pour la coopération culturelle (CDCC) (2000), *L'éducation à la citoyenneté démocratique : méthodes, pratique et stratégies, rapport final*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Conseil de l'Europe (2003), « Glossaire des termes de l'éducation à la citoyenneté démocratique » par Karen O'Shea, doc. DGIV/EDU/CIT (2003) 29, disponible dans la rubrique *Soutien stratégique pour les décideurs* sous <https://www.coe.int/fr/web/edc/edc/hre-pack>, consulté le 24 août 2017.
- Conseil de l'Europe (2010), Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme, adoptée dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres, disponible sur <https://rm.coe.int/16803034e6> (consulté le 31 août 2017).
- Conseil de l'Europe (2017), *Principes essentiels du travail de jeunesse*, disponible sur <https://www.coe.int/fr/web/youth-portfolio/principes-essentiels-du-travail-de-jeunesse> (consulté le 31 août 2017).

- Craft M. (1982), *Education for diversity: the challenge of cultural pluralism*, Nottingham : University of Nottingham School of Education.
- Craft M. (1984), *Education and cultural pluralism*, Londres : Falmer.
- Crick B. (1998), *Education for citizenship and the teaching of democracy in schools*, Londres : Qualifications and Curriculum Authority.
- Delanty G. (2000), *Citizenship in a global age: society, culture, politics*, Buckingham : Open University Press.
- Demaine J. et Entwistle H. (1996), *Beyond communitarianism: citizenship, politics and education*, Londres et Basingstoke : Macmillan.
- Duerr K. (2000), *Strategies for learning democratic citizenship*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Edwards L. (éd.) (1994), *Education for democratic citizenship in Europe: new challenges for secondary education*, Lisse : Swets & Zeitlinger.
- Commission européenne (1997), *Accomplir l'Europe par l'éducation et la formation*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.
- Fogelman K. (1996), « Education for citizenship and the national curriculum », in J. Demaine et H. Entwistle (éd.), *Beyond communitarianism: citizenship, politics and education*, Basingstoke : Macmillan.
- Forbrig J. (2000), « Post-communist civil society: a suggestion for a theoretical framework », *The Masaryk Journal*, 3 (1).
- François E. et Schulze H. (1998), « Das emotionale Fundament der Nationen » in M. Flacke (éd.), *Mythen der Nationen. Ein europäisches Panorama*, Munich et Berlin : Koehler & Amelang.
- Furlong A. et Guidikova I. (éd) (2001), *Transitions of youth citizenship in Europe: culture, subculture and identity*, Strasbourg : Éditions du Conseil de l'Europe.
- Gilbert R. (1992), « Citizenship, education and postmodernity », *British Journal of Sociology of Education*, 13 (1), pp. 51-68.
- Gilbert R. (1996), « Identity, culture and environment: education for citizenship for the 21st century » in J. Demaine et H. Entwistle, *Beyond communitarianism: citizenship, politics and education*, Londres et Basingstoke : Macmillan.
- Gioliotto P. (éd.) (1993), *Enseigner l'éducation civique à l'école*, Paris : Hachette Éducation.
- Grundmann R. (1999), « The European public sphere and the deficit of democracy » in D. Smith et S. Wright (éd.), *Whose Europe? The turn towards democracy*, Sociological Review Monographs (Oxford : Blackwell), pp. 125-47.
- Habermas J. (1994), *The structural transformation of the public sphere*, Oxford : Polity Press.
- Hale J. (1977), *Renaissance Europe: individual and society, 1480-1520*, Berkeley : University of California Press.
- Harpes J.-P. (1999), Les conditions de la création d'une culture démocratique européenne – résumé de cinq rapports d'experts préparés pour le CC-HER, Strasbourg.
- Hayek F. A. (1967), *Studies in philosophy, politics and economics*, London: Routledge.
- Heater D. (1990), *Citizenship: the civic ideal in world history, politics and education*, Londres : Longman.
- Helve H. et Wallace C. (2001), *Youth, citizenship and empowerment*, Aldershot : Ashgate.
- Hobhouse L. T. (1911), *Liberalism*, New York : Oxford University Press.
- Hogan D. (1997), « Protective models of citizenship » in K. J. Kennedy (éd.), *Citizenship, education and the modern state*, Londres : Falmer, pp. 27-53.
- Hopken W. (1994), *History, democratic values and tolerance in Europe: the experience of countries in democratic transition*, Sofia : Council of Europe Symposium.
- Hoskins B. (2006), « Working towards indicators for active citizenship », rapport de la Conférence sur la citoyenneté active pour la démocratie, CCR Ispra, 20-21 septembre 2006.
- Ichilov O. (1998), *Citizenship and citizenship education in a changing world*, London : Woburn Press.
- Jamieson L. et al. (2005), « Orientations of young men and women to citizenship and European identity », rapport final, disponible sur www.sociology.ed.ac.uk/youth/research.html, consulté le 24 août 2017.

- Jeffs T. (1999), *Learning beyond the classroom – education for a changing world*, 2^e édition, Ticknall : Education Now Publishing Co-operative.
- Kennedy K. J. (éd.) (1997), *Citizenship, education and the modern state*, Londres : Falmer.
- Kostakopoulou T. (1998), « European Union citizenship as a model of citizenship beyond the nation state: possibilities and limits » in A. Weale et M. Nentwich (éd.), *Political theory and the European Union: legitimacy, constitutional choice and citizenship*, Londres : Routledge.
- Kymlicka W. et Norman W. (1995), « Return to the citizen: a survey of recent work on citizenship theory » in R. Besner (éd.), *Theorizing citizenship*, New York : State University of New York Press.
- Lacorne D. (2002), « European citizenship: the relevance of the American model » in K. Nicolaidis et R. Howse (éd.), *The federal vision: legitimacy and levels of governance in the United States and the European Union*, Oxford : Oxford University Press.
- Larsen M. (éd.) (2000), *Speak out! On European citizenship*, Londres : Institute for Citizenship Education.
- Lauritzen P. (1998), *Auf dem Weg in die europäische Bürgergesellschaft: Herausforderungen für die politische Bildung*, Budapest et Bonn : IKAB.
- Leitch R. et Day C. (2000), « Action research and reflective practice: towards a holistic view », *Educational Action Research*, 8 (1), pp. 179-93.
- Lister R., Smith N., Middleton S. et Cox L. (2005), « Young people and citizenship » in M. Barry (éd.), *Youth policy and social inclusion: critical debates with young people*, Abingdon : Routledge.
- Lynch J. (1991), *Education for citizenship in a multicultural society*, Londres et New York : Cassell.
- Maalouf A. (1998), *Les identités meurtrières*, Paris : Éditions Grasset & Fasquelle.
- Marshall T. (1973), *Class citizenship and social development*, Chicago : University of Chicago Press.
- Menezes I. (2003), « Participation experiences and civic concepts attitudes and engagement: implications for citizenship education projects », *European Educational Research Journal*, 2 (3), pp. 430-45.
- Meyer T. (2004), *Die Identität Europas. Der EU eine Seele?* Francfort : Suhrkamp.
- Morin E. (1987), *Penser l'Europe*, Paris : Éditions Gallimard.
- Mougniotte A. (1994), *Éduquer à la démocratie*, Paris : Éditions du Cerf.
- Münch R. (2001), « Demokratie ohne Demos. Europäische Integration als Prozeß des Institutionen-und Kulturwandels » in W. Loth et W. Wessels (eds), *Theorien europäischer Integration*, Opladen : Leske + Budrich.
- Muschg A. (2005), *Was ist europäisch? Reden für einen gastlichen Erdteil*, Munich : C.H. Beck.
- New Modes of Governance Integrated Project 24 (2005), « Accountability/participation of civil society in new modes of governance », Priority 7 : Citizens and governance in the knowledge-based society, Amsterdam : University of Amsterdam, version révisée (2007) disponible sur www.eu-newgov.org/database/PUBLIC/P24710-01-P2401_Project24_Outline.PDF, consultée le 24 août 2017.
- Nie N. H. et al. (1996), *Education and democratic citizenship in America*, Chicago et Londres : University of Chicago Press.
- Oldfield A. (1990), *Citizenship and community: civic republicanism and the modern world*, Londres : Routledge.
- Oommen T. K. (1997), *Citizenship and national identity: from colonialism to globalism*, New Delhi : Sage.
- Osler A., Rathenow H.-F. et Starkey H. (1995), *Teaching for citizenship in Europe*, Stoke-on-Trent : Trentham Books.
- Osler A. (August 1997), The contribution of community action programmes in the field of education training and youth to the development of citizenship with a European dimension: final synthesis report, Birmingham : University of Birmingham.
- Osler A. (2000), *Citizenship and democracy in schools: diversity identity and equality*, Stoke-on-Trent : Trentham Books.
- Otten H. (2007), *Dix thèses sur le rapport entre les rencontres européennes de jeunes, l'apprentissage interculturel et les qualifications requises des animateurs permanents et bénévoles intervenant dans ces rencontres*, disponible sur <https://rm.coe.int/09000016808ff0f3> (consulté le 30 août 2017).
- Paasi A. (2001), « Europe as a social process and discourse », *European Urban and Regional Studies*, 8 (1), pp. 7-28.

- Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe sur la formation dans le travail de jeunesse (2001), *La Citoyenneté européenne dans le travail de jeunesse – Formation pour les travailleurs et les animateurs de jeunesse : rapport sur la formation pilote* : EYCB, du 21 octobre au 1^{er} novembre 2001, préparé par Arjen Bos (Engage! InterAct).
- Pearce N. et Hallgarten J. (2000), *Tomorrow's citizens: critical debates in citizenship and education*, Londres : IPPR.
- Plummer K. (2003), *Intimate citizenship: private decisions and public dialogues*, Seattle et Londres : University of Washington Press.
- Pretty G. M. H. (2002), « Young people's development of the community-minded self: considering community identity community attachment and sense of community » in A. T. Fisher et C. C. Sonn (éd.), *Psychological sense of community: research applications and implications*, New York : Kluwer Academic/Plenum Publishers.
- Preuss U. K. (1996), « Two challenges to European citizenship », *Political Studies*, 44 (3), pp. 534-52.
- Ragi T. (2005), « Citoyenneté et participation des jeunes en France » in K. Pelleriaux (éd.), *Vivre ensemble ? Pistes de réflexion pour une accessibilité des associations de jeunesse en Flandre à Bruxelles et en Wallonie*, Louvain : Acco.
- Ramberg I. (éd.) (2009) *L'apprentissage interculturel dans le travail européen de jeunesse : Quelles voies pour l'avenir ?*, Budapest : Conseil de l'Europe.
- Ravitch D. et Viteritti J. P. (2001), *Making good citizens: education and civil society*, New Haven et Londres : Yale University Press.
- Ross A. (éd.) (1999), *Young citizens in Europe*, Londres : CiCe (London Metropolitan University).
- Rostek K. et Davies G. (2006), « The impact of Union citizenship on national citizenship policies », *European Integration Online Papers* : 4 juillet 2006, disponible sur <http://eiop.or.at/eiop/pdf/2006-005.pdf>, consulté le 24 août 2017.
- Roy A. (2003), « Globalization and citizenship: contests ambiguities and alternatives », Delhi : Institute of Economic Growth.
- Rubenstein D. et Stoneman C. (éd) (1973), *Education for democracy*, 2^e édition, Harmondsworth, Middlesex : Penguin.
- Schmale W. (1998), « Europa ohne Mythos » in A. Völker-Rasor et W. Schmale (éd.), *MythenMächte – Mythen als Argument*, Berlin : Arno Spitz.
- Schmitter P. (1997), « Civil society East and West » in L. Diamond et al. (éd.), *Consolidating the third wave democracies*, Baltimore : Johns Hopkins University Press.
- Scurati C. (1995), « From inter-cultural education to teacher preparation: an Italian view in a multi-cultural perspective » in G. H. Bell (éd.), *Educating European citizens: citizenship values and the European dimension*, Londres : David Fulton.
- Shaw J. (1997), « Citizenship of the Union: towards post-national membership? », *Jean Monnet Working Paper* 6/97, New York : The Jean Monnet Center.
- Smith A. D. (1992), « National identity and the idea of European unity », *International Affairs*, 68 (1), pp. 55-76.
- Sparks H. (1997), « Dissident citizenship: democratic theory, political courage, and activist women », *Hypatia*, 12 (4), pp. 71-110.
- Talbot M. (1995), *Active citizenship: training for equal opportunity to participate*, Stafford : Network Educational Press.
- Turner D. et Barker P. (2000), *Activities for teaching citizenship in secondary schools*, Londres : Kogan Page.
- Ullmann W. (1967), « The rebirth of the citizen on the eve of the Renaissance period » in A. Lewis (éd.), *Aspects of the Renaissance*, Austin : University of Texas Press.
- Webber S. et Liikanen I. (2001), *Education and civic culture in post-communist countries*, Basingstoke et New York : Palgrave.
- Wimberley J. (1999), *Civil society and the reformation of higher education in central and eastern Europe: perspectives from the Council of Europe*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.

Un mot sur les auteurs et les contributeurs

Auteurs de l'édition révisée

Paola Bortini exerce dans le domaine de la formation internationale au travail de jeunesse depuis 1994. Elle se spécialise dans les droits de l'homme, la Citoyenneté européenne, la formation des formateurs et l'accompagnement des particuliers, en particulier des femmes, et des organisations pour libérer leur potentiel et développer leurs compétences fondamentales pour diriger des processus de transition et de changement. Elle intègre désormais dans la formation des dirigeants son expertise de l'aromathérapie et de la pleine conscience.

Miguel Ángel García López est un formateur, évaluateur et conférencier expérimenté. Outre la co-écriture de la précédente édition de ce T-Kit, il a contribué à de nombreuses activités relevant de la Citoyenneté européenne dont notamment des formations, modules, séminaires de recherche, évaluations de projets. Il a édité cette publication.

Contributrice

Zara Lavchyan est éducatrice indépendante. Elle intervient dans des clubs de jeunesse et dispose déjà d'une grande expérience dans ce domaine. Elle travaille en Arménie et dans d'autres pays sur des thèmes variés : politiques concernant la jeunesse, travail de jeunesse, gestion de projets et d'organisations, communication interculturelle, participation, coopération et formation des formateurs. Elle a également publié du matériel pédagogique, des revues et d'autres ouvrages relatifs au travail de jeunesse. Elle a acquis une grande expérience du développement des politiques concernant la jeunesse au niveau national.

Autres membres du comité éditorial

Gülesin Nemetlu Unal est un formateur indépendant et créateur de jeux vivant à Istanbul (Turquie).

Ruxandra Pande est conseillère pédagogique au Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe.

Gerard Tosserams a été membre du Conseil consultatif sur la jeunesse en 2012-2013, comme représentant de l'UCJG. Il a plus de 10 ans d'expérience en tant que bénévole de l'organisation internationale de jeunesse UCJG. Il a conseillé de nombreux jeunes aux horizons très variés pendant de multiples camps, et il a présidé le Groupe sur les politiques de jeunesse européennes de l'UCJG.

Secrétariat du Partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse

Mara Georgescu est la rédactrice en chef de cette publication.

Viktoria Karpatski a pris en charge l'organisation et l'administration du processus éditorial.

Marta Medlinska a coordonné le processus éditorial et y a participé.

Sales agents for publications of the Council of Europe Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie Européenne -
The European Bookshop
Rue de l'Orme, 1
BE-1040 BRUXELLES
Tel.: + 32 (0)2 231 04 35
Fax: + 32 (0)2 735 08 60
E-mail: info@libeurop.eu
<http://www.libeurop.be>

Jean De Lannoy/DL Services
c/o Michot Warehouses
Bergense steenweg 77
Chaussée de Mons
BE-1600 SINT PIETERS LEEUW
Fax: + 32 (0)2 706 52 27
E-mail: jean.de.lannoy@dl-servi.com
<http://www.jean-de-lannoy.be>

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd.
22-1010 Polytek Street
CDN-OTTAWA, ONT K1J 9J1
Tel.: + 1 613 745 2665
Fax: + 1 613 745 7660
Toll-Free Tel.: (866) 767-6766
E-mail: order.dept@renoufbooks.com
<http://www.renoufbooks.com>

CROATIA/CROATIE

Robert's Plus d.o.o.
Marasovičeva 67
HR-21000 SPLIT
Tel.: + 385 21 315 800, 801, 802, 803
Fax: + 385 21 315 804
E-mail: robertsplus@robertsplus.hr

CZECH REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suweco CZ, s.r.o.
Klecakova 347
CZ-180 21 PRAHA 9
Tel.: + 420 2 424 59 204
Fax: + 420 2 848 21 646
E-mail: import@suweco.cz
<http://www.suweco.cz>

DENMARK/DANEMARK

GAD
Vimmelskaftet 32
DK-1161 KØBENHAVN K
Tel.: + 45 77 66 60 00
Fax: + 45 77 66 60 01
E-mail: reception@gad.dk
<http://www.gad.dk>

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128
Keskuskatu 1
FI-00100 HELSINKI
Tel.: + 358 (0)9 121 4430
Fax: + 358 (0)9 121 4242
E-mail: akatilauks@akateeminen.com
<http://www.akateeminen.com>

FRANCE

Please contact directly /
Merci de contacter directement
Council of Europe Publishing
Éditions du Conseil de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex
Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81
Fax: + 33 (0)3 88 41 39 10
E-mail: publishing@coe.int
<http://book.coe.int>

Librairie Kléber
1, rue des Francs-Bourgeois
F-67000 STRASBOURG
Tel.: + 33 (0)3 88 15 78 88
Fax: + 33 (0)3 88 15 78 80
E-mail: librairie-kleber@coe.int
<http://www.librairie-kleber.com>

NORWAY/NORVÈGE

Akademika
Postboks 84 Blindern
NO-0314 OSLO
Tel.: + 47 2 218 8100
Fax: + 47 2 218 8103
E-mail: support@akademika.no
<http://www.akademika.no>

POLAND/POLOGNE

Ars Polona JSC
25 Obrońców Street
PL-03-933 WARSZAWA
Tel.: + 48 (0)22 509 86 00
Fax: + 48 (0)22 509 86 10
E-mail: arspolona@arspolona.com.pl
<http://www.arspolona.com.pl>

PORTUGAL

Marka Lda
Rua dos Correios 61-3
PT-1100-162 LISBOA
Tel: 351 21 3224040
Fax: 351 21 3224044
E mail: apoio.clientes@marka.pt
www.marka.pt

RUSSIAN FEDERATION/ FÉDÉRATION DE RUSSIE

Ves Mir
17b, Butlerova ul. - Office 338
RU-117342 MOSCOW
Tel.: + 7 495 739 0971
Fax: + 7 495 739 0971
E-mail: orders@vesmirbooks.ru
<http://www.vesmirbooks.ru>

SWITZERLAND/SUISSE

Planetis Sàrl
16, chemin des Pins
CH-1273 ARZIER
Tel.: + 41 22 366 51 77
Fax: + 41 22 366 51 78
E-mail: info@planetis.ch

TAIWAN

Tycoon Information Inc.
5th Floor, No. 500, Chang-Chun Road
Taipei, Taiwan
Tel.: 886-2-8712 8886
Fax: 886-2-8712 4747, 8712 4777
E-mail: info@tycoon-info.com.tw
orders@tycoon-info.com.tw

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

The Stationery Office Ltd
PO Box 29
GB-NORWICH NR3 1GN
Tel.: + 44 (0)870 600 5522
Fax: + 44 (0)870 600 5533
E-mail: book.enquiries@tso.co.uk
<http://www.tsoshop.co.uk>

UNITED STATES and CANADA/ ÉTATS-UNIS et CANADA

Manhattan Publishing Co
670 White Plains Road
USA-10583 SCARSDALE, NY
Tel: + 1 914 472 4650
Fax: + 1 914 472 4316
E-mail: coe@manhattanpublishing.com
<http://www.manhattanpublishing.com>

Council of Europe Publishing/Éditions du Conseil de l'Europe

F-67075 STRASBOURG Cedex

Tel.: + 33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: + 33 (0)3 88 41 39 10 – E-mail: publishing@coe.int – Website: <http://book.coe.int>

Le concept de Citoyenneté européenne est étroitement lié aux idéaux de la démocratie, de la participation et des droits de l'homme, en Europe et au-delà. D'une part, un grand nombre de jeunes expriment ces idéaux de multiples manières, en tant que citoyens actifs, au sein des structures démocratiques formelles comme en dehors. D'autre part, encourager les jeunes à s'impliquer davantage dans la société et à se préoccuper de la marche de l'Europe et du monde en général reste un défi à relever.

Le but de ce T-Kit est de trouver des moyens pour inciter les jeunes à s'impliquer davantage dans la société, en explorant ainsi la notion de citoyenneté, et pour les accompagner à mesure qu'ils développent leur sentiment d'appartenance à une communauté européenne élargie, se préoccupent de son présent et de son avenir et s'engagent à respecter ses valeurs.

<http://youth-partnership-eu.coe.int>
youth-partnership@partnership-eu.coe.int

FR

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int

Les États membres de l'**Union européenne** ont décidé de mettre en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'engage à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

www.europa.eu

<http://book.coe.int>

